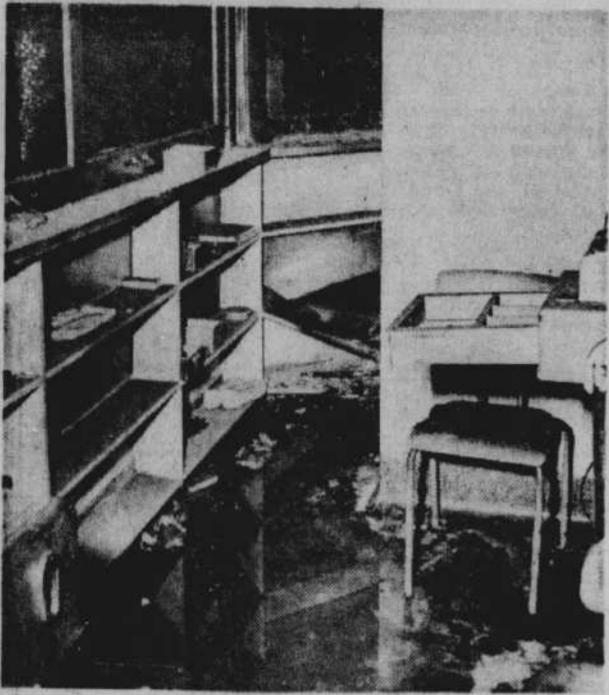


Ann. classées 23 à 25	Mois croisés	26	
A Québec aul.	P. féminines	12 à 14	
Bandes illustrées	Patrons	10 et 15	
Bridge	Spectacles	22	
Déca	Sport	7 à 9	
Finance	20 et 21	Television	18
Horoscope	11		



L'ENDROIT où le feu a été allumé.

## A Saint-Coeur-de-Marie

# Début d'incendie allumé par des voleurs déçus

par JOS-L. HARDY

Un désastre a été évité de justesse à l'église et au centre des loisirs de Saint-Coeur-de-Marie, Grande-Allée, à Québec, au cours de la nuit dernière.



M. HERVE GAGNE, sacristain.

Un incendie, allumé par des voleurs qui ont pillé le tiroir-caisse, arrache l'appareil téléphonique et cause d'autres dommages, a entraîné des dégâts à la salle paroissiale, sise au sous-sol de l'édifice. L'intervention du sacristain, M. Herve Gagné, 1075 Saint-Michel, a sûrement prévenu un sinistre. Le feu a été mis à trois endroits différents dans le restaurant de la salle. Au début de la matinée, ce matin, l'église était encore imprégnée de l'odeur de la fumée.

À la suite de ce début d'incendie d'origine criminelle, les agents de la brigade criminelle des crimes ainsi que les inspecteurs du commissariat se sont rendus sur les lieux et une enquête a été instituée. Ils ont déclaré sur place que "de toute évidence le feu a été mis par des malfaiteurs."

L'incendie a été découvert vers 6 h. du matin, par M. Gagné qui entra pour reprendre son travail quotidien. Le sacristain vit la fumée qui se répandait dans la sacristie et l'église. Au cours d'une brève visite, il réalisa que les flammes jaillissaient du restaurant, situé près de l'entrée principale du centre paroissial. À l'aide de trois extincteurs il parvint à maîtriser les flammes. Entre-temps, les Pères de la cure, qui avaient été éveillés, donnaient l'alerte à la caserne No 9 de la brigade des incendies. Les sapeurs, dirigés par le lieutenant Georges Drouet se rendirent précipitamment sur les lieux et firent usage d'un surpresseur pour finir d'éteindre le feu.

Les agents municipaux ont constaté sur place, en matinée, que les voleurs se sont introduits dans la salle en enfonçant une fenêtre du centre, au fond d'une allée entre l'église et le presbytère. Dans la salle, ils ont enfoncé la porte du restaurant, et du bureau du contreleur. Dans cette pièce, ils ont mis le feu avec des petits paquets d'allumettes à trois endroits différents. Ils ont d'abord mis le feu dans une armoire servant à ranger les baguettes de billard et les souliers de quilleurs. Les intrus ont aussi allumé les flammes.

(Suite à la page 2, 1ère col.)

## Vol considérable de narcotiques dans Sillery

Un vol considérable de narcotiques a été commis au cours de la nuit dernière à la pharmacie Lemay, sise au Centre commercial Parc Falaise, chemin Saint-Louis, à Sillery. Les cambrioleurs qui ont opéré à cet endroit ont aussi emporté le coffre-fort de la tabagie Champoux, renfermant environ \$500 et ils ont fracassé une grande vitre du salon de coiffure Saint-Yves. Ces trois postes de commerce sont situés dans le même établissement, aux 2471 et 2465 chemin Saint-Louis.

Le lieutenant Léo Grenon de la police de Sillery, chargé de l'enquête par le chef de police G. Tobin, a dit que "le vol de narcotiques est important". La pharmacie Lemay venait de recevoir un important approvisionnement de drogues. À cet endroit, une somme de \$200 a aussi été trouvée dans le tiroir-caisse.

Les voleurs qui ont opéré à Sillery étaient vraisemblablement au moins au nombre de quatre. On se demande s'ils ne seraient pas du même groupe qui a opéré au magasin J.-M. Clément Ltee, à Sainte-Foy. Ils ont pénétré par effraction par l'arrière de l'immeuble.

Le coffre-fort de la tabagie Champoux pesait environ 400 livres. Les cambrioleurs s'en sont emparés et l'ont placé dans le véhicule dont ils disposaient. Le coffre renfermait \$500 environ.

## Le monde de la finance

par Marcel Boutin, rédacteur financier

Des gains sélectifs ont marqué la séance de ce matin à la Bourse de New York. Ce midi, la moyenne des industrielles de Dow Jones enregistrait une avance de 1,95 point à 790,55 à comparer à un recul de 2,88 points en fermeture hier. Si l'ensemble de la cote a évolué dans un rayon étroit, quelques valeurs ont cependant manifesté de la vigueur. Par exemple, Du Pont a progressé de \$3,87 à \$266,27 et General Dynam. s'est monté de \$1,25 à \$27,25. De son côté, IBM a avancé de

\$4,50 pour se transiger ce midi à \$544,50.

Sur les marchés canadiens, la tendance était incisée. À Montréal, les actions de Labatt se cotaient à 11 heures et trente à \$20,00, ce qui représente une hausse de \$0,12. M. Iran A. Martin, président du conseil de la Bourse de Montréal, a déclaré que la famille Labatt avait dû attendre un peu avant de vendre à des intérêts américains une grande partie de ses actions dans la brasserie Labatt.

(Suite à la page 2, 5e col.)

## Pollution des eaux

# Problème à résoudre d'abord au niveau industriel (Laporte)

Par Jacques Rioux

La Régie des eaux du Québec, nouvellement formée, s'attaquera en premier lieu au grave problème de la pollution des eaux causé par certains résidus à base de produits chimiques provenant d'industries.

C'est en ces termes que s'exprimait le ministre des Affaires municipales, Me Pierre Laporte, au cours d'une interview, pour maintenir que le problème de la pollution des eaux dans la Province est de 10 contre 1 du côté de l'industrie comparativement aux municipalités.

Le problème de la pollution des eaux est des plus sérieux, dit-il, et le gouvernement verra à exiger de toutes les nouvelles industries qui déversent des déchets ou certains produits chimiques qui peuvent polluer les eaux de nos rivières et de nos lacs. L'installation d'une usine d'épuration des eaux.

Pour autant, M. Laporte n'écarte pas la nécessité de construire des usines d'épuration des eaux à l'échelle municipale, mais maintient que les industries sont les premiers responsables de la situation lamentable des eaux du Québec.

À savoir si la Régie des eaux édifiera une ligne de conduite

## Nouveau bureau de direction

L'Association québécoise des techniques de l'eau, qui tient son deuxième congrès, s'est donné ce matin un nouveau bureau de direction pour l'année 1964.

Le nouveau président est M. Alfred J. Deslauriers, ing. p. de Lachine, qui succède à M. Lucien L'Allier, ing. p. de Montréal.

M. Léopold Fontaine, du ministère de la Santé, a été élu vice-président. Les deux conseillers sont MM. Jules Côté, d'Arvida, et André Leclerc, de Montréal.

## Nouveau groupement de 110,000 fonctionnaires

Ottawa, (PC) — Les Associations d'employés des principaux services gouvernementaux, représentant dans leur ensemble quelque 110,000 employés fédéraux, ont décidé de se réunir en un nouvel organisme, pour discuter des ententes collectives avec le gouvernement.

Les dirigeants des 18 associations intéressées doivent se rencontrer dans la capitale vendredi pour signer un accord conjoint sur la formation d'un front uni.

L'accord réunit l'Institut pro-

Pour remédier d'une façon pratique à la menace de la pollution des eaux au Québec, il en coûtera plus de \$1,500,000,000. Ce qui veut dire, d'expliquer M. Laporte, que cela ne peut pas être réalisé du jour au lendemain et que ce programme d'épuration des eaux devra se faire sur plusieurs années.

Pour atteindre les buts que vise le gouvernement du Québec en matière d'épuration des eaux, d'ajouter M. Laporte, si nous devons le faire en une seule étape, apporterait une augmentation de taxes domaniales et c'est pourquoi le programme est basé sur plusieurs étapes et selon les budgets des municipalités et des entreprises concernées.

Et lorsque M. Laporte parle des régions où l'industrie des pâtes et du papier opère, il dit que ces secteurs sont gravement

(Suite à la page 2, 4e col.)

## 450 instituteurs "en grève"

Asbestos, (PC) Cent dix autres instituteurs des Cantons de l'Est ne se sont pas présentés en classe, aujourd'hui, portant à 450 le nombre de ceux qui sont "en grève". Il y a donc maintenant plus de 15,000 élèves qui sont en congé forcé.

Entretemps, l'Association des commissions des écoles catholiques du diocèse de Sherbrooke a annoncé que les 141 instituteurs qui ont abandonné leurs classes, vendredi, dans les écoles de Richmond, Windsor et Bromptonville, ont été congédiés.

(Suite à la page 2, 5e col.)

# Les libéraux conservent les deux comtés

MONTREAL (PC) — Le gouvernement libéral minoritaire a conservé sans difficulté les sièges de Laurier et St-Denis dans les élections complémentaires disputées hier à Montréal.

Dans Laurier, M. Fernand Leblanc a défait quatre autres candidats et occupe maintenant le siège de député de la Justice, par le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, qui a été nommé haut commissaire du Canada à Londres.

Dans St-Denis, M. Marcel Prud'homme succède à M. A. Zellus Denis, ministre des Postes avant son accession au Sénat en janvier.

Les deux candidats victorieux sont des nouveaux venus sur la scène de la politique fédérale. M. Leblanc est un comptable âgé de 46 ans et M. Prud'homme, licencié en droit, était encore étudiant en vue de l'admission au Barreau. Il était très connu dans le milieu étudiant pour sa participation aux activités politiques universitaires.

Ces victoires, marquées par le désintéressement des citoyens à se prévaloir de leur droit de vote, laisse à la répartition des sièges telle qu'elle était avant la nomination de MM. Chevrier et Denis à leurs nouveaux postes. Ces deux premières élections complémentaires depuis les élections générales du mois d'avril dernier laissent 129 sièges aux libéraux; 95 aux conservateurs; 17 au NPD; 13 au Ralliement des créditistes; 11 au Crédit social, ce qui fait un total de 265.

Les hommes politiques ont surveillé étroitement les résultats du scrutin dans les deux circonscriptions même si toutes deux sont libérales depuis leur institution, St-Denis existant depuis 1914 et Laurier depuis 1933.

Le premier ministre Pearson, dans une déclaration qu'il a faite à Ottawa, aurait fait savoir qu'il considérait les victoires libérales dans Laurier et St-Denis comme un appui encourageant des politiques du gouvernement.

(Suite à la page 2, 1ère col.)



CARREAU DE LA FENÊTRE par lequel les voleurs ont pénétré à l'intérieur de la salle. Une grande vitre, derrière cette fenêtre extérieure, a également été fracassée.

## Train rapide dès le 26 avril

Le nouveau service rapide de train pour les voyageurs sera inauguré par les Chemins de fer nationaux entre Québec et Montréal, en passant par la rive sud, à compter du 26 avril, date du retour à l'heure avancée de l'Est.

Ce train se rendra même jusqu'à Ottawa.

L'horaire du train serait le suivant, selon les informations que nous avons obtenues: départ de Québec à 7 h. du matin, avec arrêts à Sainte-Foy à 7 h. 23, et à Drummondville pendant trois minutes. Arrivée à Montréal entre 10 h. et 10 h. 20 du matin. L'arrivée à Ottawa se ferait à midi. Au retour, départ d'Ottawa à 4 h. de l'après-midi, de Montréal à 6 h. et arrivée à Québec vers 9 h. du soir.

## A. Trottier: "Je ne suis pas promoteur de spectacles!"

par Clément Trudel

M. Armand Trottier n'a "aucunement l'intention de donner suite à la résolution du Conseil" lui offrant d'organiser le spectacle au Colisée pour la prochaine Exposition provinciale; cette résolution "prend forme de défi et m'apparaît une

preuve flagrante de manque de sérieux", affirme M. Trottier, vice-président du Progrès civique, dans une lettre qu'il a fait tenir au maire de Québec. Résultat? Toute la question du promoteur des spectacles de l'Expo reprend la vedette, puisque certains échelons ont laissé entendre, depuis le 14 janvier, que la Commission de l'Expo perdait de l'argent et permettait à un promoteur de rogner sur les revenus que l'on pourrait attendre de l'Expo.

Dans une déclaration parue le 21 janvier, M. Trottier jugeait l'ensemble de la question et affirmait que la ville pourrait retirer au moins \$35,000 (l'an dernier, la ville avait perçu \$12,800 net)... ce qui amena le maire Hamel, ce même 21 janvier, à rédiger une résolution qu'il fit présenter par son collègue Damase Blais. En substance, le maire consentait à renflouer toute l'organisation du spectacle à M. Trottier, pourvu que la ville touche \$35,000 "net", ce qui fit dire à l'échevin Gilles Lamontagne: "M. le maire... vous étiez comptable dans le temps, que signifie un revenu net?" Il restait à savoir ce qu'en pensait celui dont on voulait faire un promoteur dare-dare, soit M. Trottier.

(Suite à la page 2, 3e col.)



LES VAINQUEURS — Les deux candidats libéraux aux élections complémentaires fédérales dans Montréal-Laurier et Montréal-St-Denis, lancent un salut triomphal, après la victoire qu'ils ont remportée, conservant ainsi deux sièges au parti libéral. À gauche, M. Marcel Prud'homme, vainqueur dans St-Denis, accompagné de M. Fernand Leblanc, élu dans Laurier.

## A Ottawa

avec Amédée Gaudreault

### Tendances qui sont loin d'être fermes

OTTAWA — L'analyse du résultat des deux élections complémentaires tenues hier dans Montréal-Laurier et Montréal-Saint-Denis indique des tendances qui sont loin d'être fermes et qu'il serait donc imprudent de considérer comme définitives.

La victoire des candidats libéraux n'a surpris personne et la n'était pas l'intérêt. Il faut aussi signaler qu'environ 60 pour 100 seulement des électeurs se sont présentés aux urnes, soit environ 7,000 de moins qu'aux élections générales de l'an dernier dans chaque comté.

Hier, on a en effet enregistré 15,432 votes dans Saint-Denis ou 35,402 citoyens étaient inscrits sur les listes électorales, au regard de 22,952 votes l'an dernier.

Dans Laurier, les chiffres ont été de 10,348, pour 25,466 inscriptions, par rapport à 17,955 votes l'an dernier.

Les libéraux ont obtenu 50 pour 100 des voix dans Saint-Denis et 52 pour 100 dans Laurier.

Les créditistes, qui avaient fini au deuxième rang dans les deux comtés l'an dernier, ont perdu du terrain.

(Suite à la page 26, 1ère col.)

Les uns, satisfaits;...

(Suite de la première page) succès remporté par le parti et ses candidats... Les candidats de l'échec des candidats conservateurs...

DIEFENBAKER SATISFAIT

Le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, a trouvé encourageant que malgré le vote faible dans deux fortes bases libérales...

Un porte-parole de M. Diefenbaker a précisé que le chef conservateur était heureux que les candidats du parti dans Laurier et St-Denis aient livré une belle lutte.

M. Diefenbaker a souligné que dans St-Denis, le candidat du parti, M. Rodolphe Sauvé, a recueilli plus de votes qu'à l'élection générale de 1963...

AMERTUME DE CAOINETTE

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, a fait les commentaires suivants: "Montréal est prêt à accepter

A. Trottier:

"Je ne suis pas..."

(Suite de la première page)

le congrès annuel des "foires", tenu dans un grand hôtel de Chicago. La commission de l'Expo y délègue plusieurs personnes chaque année...

Dans sa mise au point, M. Armand Trottier confirme que seuls trois des sept délégués s'étaient inscrits au congrès de Chicago, en 1961...

GRANDE TABLE

"La table de l'Expo est trop grande", disaient à l'unisson le maire et deux échevins à une séance du Conseil...

"Je ne suis pas promoteur de spectacles... je n'aurais jamais cru que la naïveté se soit installée en maître avec autant de prestige à l'hôtel de ville de Québec..."

"Je comprends difficilement qu'on puisse ignorer la procédure pour offrir directement un contrat que je n'ai aucunement sollicité..."

Début d'incendie allumé par des...

(Suite de la première page) mes sous un escalier et dans une autre petite armoire. Les murs de cette pièce ont été entièrement calcinés ou noircis par le feu et la fumée...

Les voleurs n'auraient trouvé que très peu d'argent. Pour se venger, ils auraient ainsi mis le feu à l'endroit même où ils espéraient trouver une somme plus rondelette.

Les libéraux conservent les...

(Suite de la première page)

dolphe Sauvé (Conservateur) 4.756. Dans Montréal-Laurier, 107 bureaux de scrutin: Gilles Caouette (Créditiste) 2.234; André Goulet (Rhinocéros) 216; Fernand Leblanc (Libéral) 5.349; René Paquin (Conservateur) 1.866; Gérard Picard (NPD) 683.

C'était la première fois que les créditistes de M. Réal Caouette avaient l'occasion de mesurer leur popularité depuis la scission de l'an dernier qui a emporté plus de la moitié des membres du Crédit social de M. Robert Thompson.

Le fils de 24 ans de M. Caouette, Gilles, pour qui son père a fait la campagne, a été classé deuxième dans Laurier, mais il a été moins fort que lors des élections générales d'avril dernier...

Dans Saint-Denis, le candidat créditiste Henri Paquet, vendeur de pièces d'auto âgé de 34 ans, s'est classé loin au troisième rang parmi les six candidats...

L'échec créditiste prend une signification spéciale du fait que lors de la campagne, M. Caouette a lancé un ultimatum aux autorités fédérales leur demandant d'augmenter les pouvoirs du Québec sous peine de voir les créditistes passer aux séparatistes.

Les candidats du Nouveau

Presque tout le potentiel...

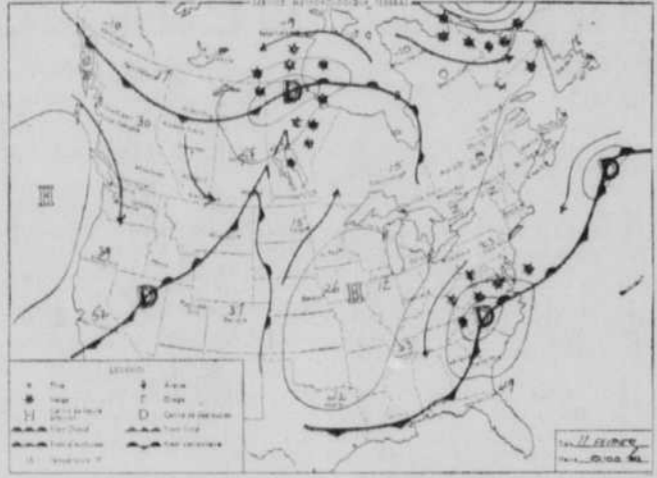
(Suite de la première page)

dans le cadre des activités de la semaine nationale de l'électricité, a dit que le développement rapide de l'énergie thermique-nucléaire laisse peu d'occasions de construire de grands barrages.

"Il est rassurant de constater que dans les deux cas, les électeurs de Montréal ont tourné le dos à Caouette".

M. Lessard a ajouté que le Québec ne s'intéressera pas à ce projet "s'il n'est de quelque bénéfice pour la province".

Les prévisions atmosphériques



Montréal (PC) — Voici les prévisions officielles de la météorologie émises par l'observatoire de Montréal.

Synopsis: la vague de froid qui a traversé nos régions semble sur le point de s'atténuer et les températures seront plus douces. Une importante masse d'air se déplace vers le sud-ouest au-dessus de notre pays...

Régions de Montréal, Québec et Cantons de l'Est: Ensoleillé après périodes de nuages cet après-midi et demain. Plus doux. Vents légers. Minimum

Pendant la mauvaise saison Eau de mélisse des Carmes BOYER dans un peu d'eau bien chaude et sucrée

Advertisement for Fenêtres d'Aluminium Hiver-Été Morris, featuring a window illustration and contact information for Wm Morris et Fils.

Parti démocratique, section québécoise du NPD, n'ont guère attiré de votes. Le chef québécois Gérard Picard, bien connu pour ses activités syndicales...

Deux candidats du parti Rhinocéros, nouvellement fondé dans un climat d'humour qui se voulait apte à susciter une certaine prise de conscience...

Problème à résoudre...

(Suite de la première page)

menacés et qu'il est temps que quelque chose se fasse si nous ne voulons pas être dépassés par les événements.

Malgré l'énormité du problème, le ministre Pierre Laporte demeure optimiste sur les possibilités que la province de Québec peut compter pour remédier aux problèmes de la pollution des eaux.

450 instituteurs "en grève" Nouveau groupement...

(Suite de la première page)

Au cours d'une réunion, hier soir, l'Association des instituteurs et institutrices du diocèse a fait savoir que les instituteurs ne retourneront pas au travail sans que leurs griefs n'aient pas été réglés à leur satisfaction.

Quelque 75 instituteurs de Coaticook ne se sont pas présentés en classe, ce matin, accordant un "congé" à 2.000 élèves, tandis que 35 instituteurs en faisaient autant à Danville, où 1.200 élèves sont maintenant sans professeurs.

Le monde de la finance

(Suite de la première page) et que, durant cette période d'attente, des offres acceptables auraient peut-être été faites.

Les banques ont perdu un peu de terrain. Ainsi, la Banque Royale a cédé 30,75 tandis que la Banque Canadienne Nationale et la Banque Toronto-Dominion ont décliné chacune de 30,50.

Slater Steel Industries Ltd. de Hamilton, offre d'acquiescer 96.000 actions de Canadian Foundation Co. Ltd sur la base d'une

(Suite de la première page)

action de Slater pour chaque 2 1/2 actions de Foundation. L'offre expirera le 2 mars prochain. Slater détient déjà 42 pour cent des actions de Canadian Foundation. La Compagnie Price a annoncé que ses bénéfices nets, pour l'année 1963, équivalaient à \$2,51 l'action à comparer à \$2,37 en 1962.

(Suite de la première page)

qui ne se joindra pas à l'organisme sera l'Association canadienne des employés des Postes, qui désire se garder le droit de grève au cas où elle ne pourrait plus faire un pas dans le cours de discussions avec le gouvernement sur ses contrats de travail.

Toutes les autres associations ont accepté de renoncer à l'usage de la grève et de considérer finales les décisions d'une commission d'arbitrage pour mettre fin aux mécontentements sur leurs conventions collectives.

Le gouvernement fédéral a accepté de négocier avec les associations d'employés sur les salaires et les conditions de travail et a créé un comité spécial, composé de hauts fonctionnaires

Advertisement for Mal de Dos (Back Pain) pills, featuring the text 'MAL DE DOS' and 'PILULES K & L DR. CHASE'.

Advertisement for 'Le Guide' classified ads, featuring a hand holding a sign with the phone number 529-9231 and the text 'Si vous cherchez un imprimeur, CONSULTEZ "LE GUIDE" DANS NOS PAGES D'ANNONCES CLASSEES'.

FAITES UN MAGNIFIQUE VOYAGE DE 21 JOURS EN EUROPE VIA AIR CANADA

Large advertisement for Air Canada Europe tours, featuring images of the Eiffel Tower and Big Ben, and a table of prices for Paris, Rome, and London. Includes contact information for Voyages Claude Michel Inc.

# La Régie d'épuration des eaux disparaîtra

## Un nouvel organisme: la Régie des eaux

Un projet de loi est actuellement en préparation pour faire disparaître la régie d'épuration des eaux du Québec et transférer son autorité à la régie des eaux, nouvel organisme qui aura également juridiction sur les aqueducs, ceux-ci relevant actuellement du ministère de la Santé, a annoncé hier soir le ministre des Affaires municipales.

Dans une allocution prononcée devant les membres de l'Association québécoise des techni-

ques de l'eau, M. Pierre Laporte a rappelé que cette mesure fait suite à de nombreuses sug-

gestion formulées l'an dernier par divers organismes, dont la Corporation des ingénieurs.

La régie d'épuration avait succédé en 1961 à une commission qui avait beaucoup moins de pouvoirs.

Le ministre s'est réjoui des 53 usines d'épuration construites au Québec durant les trois dernières années et des 87 qui doivent entrer en construction sous peu. "C'est, dit-il, un progrès spectaculaire sur le passé, mais ce n'est que le début du travail de plus en plus intense qui nous permettra de rattraper le temps perdu et de préparer l'avenir".

### GRAVE PROBLEME

Le conférencier n'a d'ailleurs pas caché la gravité de la situation. Si l'on n'entreprend pas à temps l'action qui s'impose, il a entrevu le jour où l'on ne pourra plus régler le problème du tout.

Mentionnant la somme d'un milliard qu'on estime nécessaire d'ici 15 à 20 ans, M. Laporte a reconnu que "c'est beaucoup d'argent, mais c'est un sacrifice nécessaire".

Le ministre a aussi insisté sur l'importance de former les techniciens nécessaires au bon fonctionnement des usines d'épuration. Il a salué avec satisfaction l'initiative en ce sens prise à la cité des jeunes de Vaudreuil-Soulanges.

M. Laporte devait aussi féliciter l'université de Montréal pour les cours de perfectionnement qu'elle vient d'instituer en génie sanitaire. Il a encore invité médecins, biologistes et chimistes à se pencher sur le problème.

Enfin, M. Laporte a fortement souhaité voir les manufacturiers québécois favorisés dans l'octroi des commandes pour la construction des usines d'épuration, d'ailleurs construites à l'aide de subventions provinciales.

"Il n'est donc pas impossible, a dit le ministre, que si nous notions une trop grande négligence à encourager les manufacturiers québécois, nous invitions les responsables de cette négligence à aller demander des subventions là où ils s'approprient."

Il ne s'agit nullement d'élever des barrières entre Québec et d'autres endroits mais, aussi longtemps que nous aurons le nombre de chômeurs que nous avons actuellement, notre premier devoir est là."

M. Laporte a dit qu'il avait approuvé hier une ligne de conduite que doit suivre la délégation du Québec à cette réunion sur les plans conjoints.

La question des plans conjoints a été soulevée en Chambre au moment où le ministre des Terres et Forêts demandait des crédits supplémentaires de \$85,000 pour la construction de routes d'accès en forêt. Une somme de \$42,500 sera remboursée par le fédéral.

M. Lucien Cliche a dit que l'entente fédérale-provinciale prenait fin cette année et qu'elle pouvait être renouvelée pour un an encore.

M. Daniel Johnson a dit que



LE SCANDALE DES FAUX CERTIFICATS — M. André Lagarde, ancien organisateur en chef de l'Union Nationale pour le district de Montréal, a lancé, hier, à Québec et Montréal, un livre sur l'affaire des faux certificats d'électeurs, affaire qui avait touché plusieurs personnalités politiques aux élections provinciales de 1962. Ci-haut, de gauche à droite, MM. Daniel Johnson, chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, et André Lagarde.

## Procès de J.-P. Boisjoly et de Marcel Sauvé, le 9 mars

MONTREAL (PC) — Jean-Paul Boisjoly, 43 ans, et Marcel Sauvé, 31 ans, ont été condamnés hier, à subir leur procès le 9 mars sous diverses accusations qui ont trait à la saisie de faux certificats d'électeurs peu avant les élections provinciales de l'automne de 1962. Leur cautionnement reste en vigueur.

Boisjoly, connu dans certains cercles politiques de Montréal, et Sauvé, ancien boxeur, font face à diverses accusations, dont celles de parjure, d'avoir obstrué le cours de la justice et d'avoir incité d'autres personnes à commettre le parjure.

Les faux certificats d'électeurs avaient été saisis dans une case de bagages dans une gare du centre de Montréal. Une douzaine de personnes ont été arrêtées à la suite de cette saisie, et certaines d'entre elles ont été condamnées à la prison, pour des périodes allant de 18 mois à deux ans.

Le gouvernement devrait attendre la reprise de la conférence avant de la renouveler.

M. Lesage a répondu que même s'il y a un renouvellement, toute décision qui sera prise au cours de la conférence fédérale-provinciale affecterait un plan comme celui des voies d'accès.

Au sujet des plans conjoints, M. Lesage a dit qu'il y en a qui sont permanents, d'autres temporaires, d'autres auxquels le gouvernement n'a jamais participé. "C'est un enchevêtrement assez compliqué et je pense bien que je préférerais discuter de cette question après la conférence, au cours du débat sur le budget."

Des informateurs à Québec ont dit que cette conférence débutera le 31 mars, à Québec.

M. Johnson a donné l'appui de l'Opposition. "Nous sommes prêts à aider le premier ministre s'il a besoin que son bras soit raffermi pour tenir le coup contre M. Pearson et M. Gordon."

M. Johnson a dit que

## "Le scandale des faux certificats" Ce n'est pas une vengeance

(A. Lagarde)  
M. André Lagarde, ancien organisateur de l'Union Nationale, a présidé hier soir au Club Renaissance de Québec au lancement de son livre: "La clé du casier 577" (ou "Le scandale des faux certificats").

M. Lagarde, qui avait été impliqué dans l'affaire des faux certificats d'électeurs aux élections provinciales de 1962 et libéré de toute accusation ayant trait à cette affaire, a déclaré qu'il n'avait pas écrit ce livre par esprit de vengeance, "mais pour que ne se reproduisent plus des crimes épouvantables de fabrication de preuve et d'abus de pouvoir comme celui dont ma famille et moi avons été victimes. Pour sauvegarder la démocratie chez nous, a-t-il dit, il ne faut pas que de telles choses se répètent."

"En écrivant ce livre, a dit M. Lagarde, je me suis proposé trois buts. Je veux tout d'abord que les vrais coupables soient punis, et je demande aussi l'institution d'une enquête royale. En troisième lieu, je voudrais qu'on vienne à créer un poste de protecteur du peuple, comme cela existe en certains pays scandinaves, pour protéger la population et aussi les membres du gouvernement contre les abus de pouvoir."

"Ce livre, a dit M. Lagarde, n'est ni une autobiographie ni un pamphlet politique; c'est une tranchée de vie! Comme bien des tragédies, ça ne dure pas longtemps, mais ça marque pour la vie. Je n'accuse les assassins de personne, a dit M. Lagarde, mais lorsque j'ai été arrêté, ma femme était enceinte de cinq mois et elle a perdu son enfant."

M. Lagarde a déclaré que les profits qu'il retirerait de la vente de son livre serviraient à promouvoir la création d'un poste de protecteur du peuple. M. Lagarde, qui s'est retiré de la politique, doit entreprendre prochainement un voyage dans les pays scandinaves, et à son retour au pays il aura des entretiens avec un professeur en Sciences Sociales d'Ottawa qui prône la création d'un poste de protecteur du peuple.

Le chef de l'Union Nationale, l'hon. Daniel Johnson, a appuyé l'idée exprimée par M. Lagarde de créer un poste de protecteur du peuple. "Idée qui a été adoptée en Nouvelle-Zélande, en pays scandinave, et dont on parle beaucoup en Colombie-Britannique, pour prévenir les abus de pouvoir," a-t-il dit.

A un journaliste qui mentionnait la mise en garde d'un jeune montrealais au sujet de certaines citations contenues dans le livre, M. Johnson a répondu: "Je ne suis pas au courant d'une telle mise en garde, mais il y a une chose qui est certaine c'est que la vérité doit être connue et que l'on ne me réduira pas au silence en Chambre! Je tiens d'ailleurs à féliciter M. Lagarde, qui a rédigé son livre dans un esprit scientifique, utilisant les notes sténographées de la Cour et les services d'avocats légaux."



EN CONGRES — Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, prononçant hier, une causerie devant les membres de l'Association québécoise des techniques de l'eau, réunis en congrès à Québec. On voit, de gauche à droite: M. L. L'Allier, Mme L'Allier, Mme Laporte et M. Pierre Laporte.

## Prudent, M. Jean Lesage ne recevra pas son frère au comité des bills privés

Le premier ministre Jean Lesage s'est défendu vigoureusement, hier soir, d'avoir "directement ou indirectement fait quelque représentation que ce soit, sous quelque forme que ce soit, à aucune des régies quasi judiciaires, soit la Régie des alcools, la Régie des Transports ou la Régie des services publics", depuis qu'il a accédé au poste de premier ministre.

Piqué au vif par les attaques du chef de l'Opposition, le premier ministre a dit revendiquer l'honneur de sa famille qui tient

jalousement à sa réputation et qui se montre d'une extrême prudence afin qu'on ne puisse l'accuser de quoi que ce soit, comme la chose s'est vue dans le passé.

M. Lesage a cependant fait remarquer à M. Johnson qu'il ne pouvait interdire à son frère Alexandre, "un avocat honnête et consciencieux", de plaider devant la Cour de magistrat ou ses régies.

Le premier ministre a cependant affirmé qu'il avait obtenu de "son jeune frère" qu'il s'abs-

tienne de se présenter devant la Régie des alcools de même que devant le Comité des bills privés parce qu'à ce dernier endroit il ne le recevrait pas.

Le chef de l'Opposition a lancé au cours de la discussion qu'il offrirait la collaboration de son parti pour la rédaction d'une loi qui préviendrait des conflits d'intérêts de cette nature.

Le premier ministre a protesté qu'il n'y avait pas de conflits d'intérêts dans le cas présent et il s'est porté garant de l'éthique professionnelle de son frère.

## Les ex-policiers fédéraux rendus à la PP devraient mieux protéger la population

Le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative a déclaré, hier après-midi, qu'il aurait beaucoup plus d'intérêt "pour les anciens de la police fédérale si ceux-ci sont rendus à la tête de notre police provinciale pouvait aussi s'occuper du devoir essentiel de la protection de la population".

Faisant allusion à la montée de la criminalité dans la province et à la vague croissante des attaques à main armée, M. Johnson a fait remarquer:

"Si M. Brunet n'est pas compétent, si les anciens de la police fédérale qui sont rendus à la tête de la police provinciale sont des gens qui n'ont pas de préparation spéciale pour ça, qu'on les change."

"Vous savez la publicité peut faire bien des choses, moi, j'ai une grande admiration pour la police fédérale, mais il reste que la police fédérale dans Québec, elle s'occupe des douanes et de l'alcool frelaté, alors l'entraînement qu'ils ont eu, ce n'est pas un entraînement tellement adéquat pour le genre de travail qu'on attend ordinairement de la police provinciale."

"C'est bien beau les parades, c'est beau les "horse rides", ça fait des beaux uniformes et des bonnes photographies à la portée du Parlement à Ottawa mais j'aurais beaucoup plus d'estime pour les anciens de la police

fédérale, si ceux qui sont rendus à la tête de notre police provinciale pouvaient, en plus de donner de la discipline à la police, de les faire marcher bien droit et de les faire maintenir en costumes immaculés, s'occupent aussi du devoir essentiel qui n'est pas un devoir de parade, mais un devoir de protection de la population."

Cette sortie du chef de l'Opposition a été provoquée par l'étude en comité des subsides d'une demande de crédits additionnels de l'ordre de \$575,000 par le procureur général, Me René Hamel.

M. Johnson s'est aussi inquiété de la facilité avec laquelle six caquillards, dont quatre ont été repris peu après, ont réussi à s'évader, la semaine dernière, dans la Métropole. "De quoi ça dépend ça?"

Le procureur général lui répondit qu'il n'était pas en mesure de lui donner plus de détail sur ce point-là puisqu'il a ordonné une enquête et qu'il attend le rapport à ce sujet.

## Québec rembourse les hôpitaux trop tard

(Johnson et Dozois)

Le chef de l'Opposition et le député Paul Dozois ont critiqué le ministère de la Santé pour le retard qu'il apporte dans le remboursement aux hôpitaux des comptes de l'assurance-hospitalisation.

Tous deux ont affirmé que plusieurs hôpitaux avaient reçu les remboursements avec six ou sept mois de retard. Les hôpitaux sont alors obligés de faire des emprunts aux banques. Le gouvernement ne rembourse pas l'intérêt sur ces emprunts, intérêt qui s'élève parfois à \$50,000.

Les administrateurs d'hôpitaux se plaignent de cette situation "intolérable", a dit M. Johnson. Selon un journal, ces retards atteindraient deux millions et certains remontent à 1962.

Questionné pour savoir s'il

## Pas encore au courant

Le Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé, a déclaré ne pas être au courant d'une nouvelle selon laquelle plusieurs hôpitaux de la province seraient en difficultés financières par suite du retard de l'assurance-hospitalisation à payer aux hôpitaux les montants qui leur sont dus.

En réponse au chef de l'Opposition qui lui a posé la question, M. Couturier a dit: "J'ai entendu parler de la question il y a seulement quelques secondes. Comme je n'ai pas lu le journal, je ne sais pas de ce dont il s'agit. Je m'informerai et je communiquerai le rapport à la Chambre."



MISS HOSPITALITE '64, Mme Fernande Narbonne, a rendu visite, ce matin, au premier ministre Jean Lesage. La grande et jolisse serveuse de table du Café du Reine-Élisabeth s'est entretenue pendant quelques minutes avec le chef de la province. Depuis son élection, elle a présidé à plusieurs événements et sa tournée prend fin au bureau du premier ministre. Dès mercredi, elle reprendra son travail régulier. Son titre lui a été conféré par l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants.

## Les cancéreux doivent payer leur médecin

Le chef de l'Opposition a demandé si le gouvernement songeait d'autre part à créer une régie des hôpitaux. La question adressée au ministre Couturier est restée sans réponse.

Le chef de l'Opposition a demandé qu'on accorde une attention particulière à cette situation. Il a insisté sur le fait que les gens bénéficiaires ainsi de certains services externes gratuits.

## LES MEDECINS DE CAMPAGNE

Le chef de l'Opposition a évoqué la disparition des médecins de campagne. Ceux-ci se font de moins en moins nombreux dans les régions éloignées des grands centres parce que les gens prennent l'habitude d'aller se faire traiter dans les hôpitaux où l'assurance-hospitalisation couvre pas mal de choses.

M. Johnson a demandé qu'on accorde une attention particulière à cette situation. Il a insisté sur le fait que les gens bénéficiaires ainsi de certains services externes gratuits.

## LES SERVICES EXTERNES

Les crédits de 5 millions demandés, hier, par le ministre Couturier couvrent l'hospitalisation et les services externes. Le ministre a dit que l'assurance-hospitalisation couvre un certain nombre de ces cas s'ils sont présentés dans les 24 heures. Ce sont les transfusions gratuites, la chirurgie mineure, les pansements, etc.

Les gens sont très satisfaits, a-t-il dit, mais la question des services externes est difficile à administrer et à prévoir. Le gou-

**COMPTABLE**  
Stagiaire pour bureau de comptables agréés. Minimum 3 ans d'expérience dans la comptabilité. Pas obligatoire d'être inscrit à l'Institut des C.A. Bon salaire.  
TEL.: 653-4007

Les spécialistes à Québec  
**CAMERAS - CINES**  
et  
**PROJECTEURS**  
• Vente • Échange  
• Réparation

**PIERCE CAMERA**  
744 ST-JEAN - 524 4063  
Satisfaction toujours assurée

**COMMERCE OFFERT**  
Nous avons quelques territoires de libre dans les régions de Québec et Lac St-Jean pour la distribution exclusive des produits alimentaires de MAMAN FONTON. Publicité à la Radio et à TV fournie par la Compagnie. Participation publicitaire par MAMAN FONTON en prime. Possibilité d'un revenu de \$15,000 à \$20,000.00 par année. Expérience non nécessaire.

Conditions:  
Honnête, sobre, travaillant et AMBITEUX. Capital requis: comptant \$5,000.00. Pour obtenir la franchise de distribution exclusive et entrer en possession, écrire en donnant références sur vous-même et numéro de téléphone à:

Directeur des Territoires,  
Pour la Province de Québec,  
Case Postale 1442,  
Terminus Postal,  
Québec 2,  
P.Q.

**RUSCO**  
**RECHERCHE CONCESSIONNAIRE**  
Excellentes fenêtres pour nouvelles constructions  
Contre-fenêtres et portes  
Fenêtres de remplacement pour édifices commerciaux et habitations

1. Etes-vous actuellement dans le commerce de l'immeuble?
2. Vendez-vous des produits d'amélioration résidentielle directement aux propriétaires?
3. Etes-vous au courant des possibilités de ventes et de profits dans le domaine des fenêtres de remplacement pour édifices commerciaux et maisons d'habitation?

**NOUS OFFRONS**  
Des produits éprouvés de marque connue  
Privileges de vente dans un territoire protégé  
Assistants vendeurs et techniciens formés à l'usine  
Programme de vente bien établi.

Ecrire au Dépt 4482, Le Soleil, Québec.

## Le Québec en Amérique du Nord

Le premier ministre Lesage a rappelé quelques vérités élémentaires devant la Fédération des étudiants libéraux du Québec. Il y a déclaré, notamment, que le Québec ne peut sortir du contexte nord-américain dont il est partie intégrante.

Cette vérité est évidente aujourd'hui plus que jamais, depuis que les Etats-Unis sont devenus première puissance mondiale. Mais déjà du temps de la Nouvelle-France la présence d'une population plus nombreuse que la nôtre dans les colonies anglo-américaines commençait à peser sur notre destin. En cas de conflits anglo-français, la petite colonie française d'Amérique du Nord devait affronter les colonies anglo-américaines. C'est ainsi qu'en 1760, on comptait quelque 70.000 Canadiens (français) sur les rives du Saint-Laurent, comparativement à 2 1/2 millions d'Anglo-Américains entre l'Atlantique et les Apalaches.

Aujourd'hui les Etats-Unis sont proportionnellement plus puissants. La prospérité américaine a d'ailleurs entraîné celle de toute l'Amérique du Nord, puisque après les Américains les Canadiens jouissent du deuxième plus haut niveau de vie au monde. Après la deuxième révolution technique, vers 1920, l'Amérique du Nord a assuré sa suprématie économique dans le monde.

Voilà qui restera sans doute l'un des grands phénomènes de l'histoire. Les Canadiens français ont été entraînés malgré eux dans ce mouvement. Ils ont néanmoins réussi à conserver leur langue et leurs institutions en étant partie d'un pays distinct des Etats-Unis, où toutes les minorités ont adopté l'anglais, la seule langue officielle parmi nos voisins.

Les Canadiens français sont donc restés Français, mais Français d'Amérique du Nord. Voilà ce que ne comprendront jamais certains

de nos superfrancophiles, qui voudraient que nous parlions notre langue avec exactement le même accent qu'en France et que dans les gestes de notre vie nous soyons Européens plutôt que Nord-Américains.

Le Québec, comme le reste du Canada, est partie intégrante de l'Amérique du Nord. Les Canadiens français sont entourés de quelque 200 millions d'Anglophones, Américains (186 millions) et Canadiens de langue anglaise (15 millions). Minorité au Canada, nous sommes encore plus fortement minoritaires dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

D'où l'intérêt que nous avons eu dans le passé et que nous avons encore plus, à l'ère des grands ensembles économiques, à nous unir à d'autres groupes afin de mieux résister à l'énorme pression de la masse américaine. Dans le contexte nord-américain, ces alliés ne peuvent être pour nous que nos compatriotes canadiens-anglais. Déjà, avec 20 millions d'habitants, le Canada a du mal à s'affirmer nettement à côté des Etats-Unis. Comment en serait-il d'un Québec séparé du reste du pays, d'un petit marché de 5 millions de consommateurs face aux 200 millions d'Anglophones ?

L'histoire et la géographie ont créé ici des impératifs auxquels les Canadiens français doivent rester attentifs. Le contexte nord-américain, signifie pour nous un continent dominé par une forte majorité d'Anglo-Saxons, notamment d'Américains. Dans une telle situation, mieux vaut nous appliquer à rendre plus manifeste la dualité linguistique et culturelle, sur laquelle repose les fondements de ce pays, mieux vaut chercher, avec les autres provinces, à conserver un Canada distinct face aux Etats-Unis, à promouvoir l'union des deux groupes ethniques canadiens, que de courir tout droit au suicide collectif et nous confinant dans une isolation qui conduirait fatalement à l'absorption.

## Le Canada devra réduire les impôts

Il n'y a pas que l'Association des manufacturiers canadiens et la Chambre de Commerce canadienne qui soient d'avis que le Canada devrait réduire les taxes et impôts pour stimuler une croissance plus rapide de son économie, se rapprocher du plein emploi et venir à bout du déficit de ses paiements. A la suite d'une deuxième étude faite sur notre pays par l'Organisation pour la coopération économique, qui groupe 25 nations, dont 18 pays européens, le Canada et les Etats-Unis, cet organisme en arrive à cette conclusion.

Cette politique pourrait exiger une plus grande souplesse à la fois du côté des dépenses et du côté des revenus et le partage des responsabilités entre le gouvernement fédéral et les provinces. Il n'est pas trop tôt pour envisager comment on pourrait faire du budget fédéral un instrument plus efficace. S'il est vrai qu'une commission royale d'enquête est en voie de déduire tout le système fiscal canadien, il reste quand même possible d'effectuer des économies comme celles préconisées par la Commission Glasco, particulièrement dans le domaine de la défense, pour en venir à une compression graduelle du déficit du budget fédéral.

Si les autorités fédérales et provinciales veulent que les Canadiens soient maîtres chez eux, elles devront les encourager à investir des capitaux en pratiquant davantage l'épargne grâce à une réduction des taxes et impôts, sans imposer des charges additionnelles aux actionnaires étrangers susceptibles d'en-

traîner des représailles. Les déficits enregistrés depuis 1959 n'ont pas résolu les problèmes de croissance du Canada. Il faut donc chercher à les résoudre à plus long terme.

La division des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces limite les possibilités d'action d'Ottawa et diminue la souplesse que l'on pourrait donner au budget fédéral mais si les responsabilités étaient plus adéquatement définies, on pourrait mettre fin aux programmes conjoints qui n'ont qu'une importance relative ou n'en n'ont pas du tout dans certaines régions.

En ce qui concerne la balance commerciale défavorable du Canada par rapport aux Etats-Unis, l'OCDE estime qu'il devient indispensable que notre pays réduise sensiblement ce déficit pour en arriver à un meilleur équilibre. Il se peut que notre pays soit amené à accroître ses exportations de matières premières pour absorber le déficit chronique dans ses paiements, mais il doit surtout veiller à accroître ou à donner plus d'expansion à ses industries secondaires. Il ne peut guère faire de concessions sur les produits finis en échange de baisses de tarifs sur les matières premières et les produits alimentaires. Le Canada doit également résister aux pressions en faveur de l'abolition de la loi antidumping. La suppression de cette mesure placerait notre industrie, comme l'affirme l'AMC, à la merci des nations industrialisées plus fortes.

## WALTER LIPPMANN

# Le différend franco-américain

L'étude des déclarations du général de Gaulle, à sa conférence de vendredi, indique bien que le différend profond qui existe entre nous provient des événements qui se passent en Asie. Nous ne différons pas d'opinion quant aux idéologies, quant à notre idéal, ou encore quant aux buts à atteindre et à nos espoirs. Nous ne cherchons pas à édifier un nouvel empire américain sur la terre d'Asie, et la France ne cherche pas non plus à reconquérir l'empire qu'elle a perdu.

Nous différons d'opinion au sujet de l'analyse des faits, par exemple sur le fait que le gouvernement de la Chine Rouge étend sa domination sur plus de 700 millions de Chinois sur le continent asiatique, sur le fait que les pays voisins du sud-est de l'Asie sont faibles et vulnérables, sur le fait, enfin, que la Chine Rouge devient une puissance agressive.

Toutes ces différences se sont fortement affirmées dans le problème de la guerre civile au Viet-nam. Mais là encore nous sommes d'accord sur nos desseins. La France et les Etats-Unis sont, tous deux, préoccupés d'épargner le sud-est de l'Asie de l'emprise conquérante de la Chine. Mais le point capital est de savoir comment y parvenir.

Le point de vue américain est que le sud-est de l'Asie ne peut être épargné que par un gouvernement fort à Saigon qui soit en mesure de réprimer la guerre civile. Et c'est seulement après une victoire militaire que l'on pourra négocier un règlement; pour le moment, la moindre suggestion que les Etats-Unis considèrent d'entamer des négociations, peut affecter le moral des troupes sud-vietnamiennes, et entraîner dans toute la région un relâchement complet de la résistance aux Chinois.

D'un autre côté, le point de vue du général de Gaulle est qu'il ne saurait y avoir de règlement de la guerre civile au Viet-nam par la voie des armes. C'est ce que le général a déclaré au président Kennedy en 1961. Et notre réponse à son affirmation, c'est que nous n'avons pas d'autre alternative que de tâcher de maîtriser la guerre civile.

A cela le général répond que la situation se détériore au point que la région est acculée à un désastre, ce qui nous laisse à choisir entre le retrait hu-

milant ou bien l'engagement dans une guerre aussi importante que celle de Corée.

Et le moment propice d'entamer des négociations c'est celui où nous sommes forts, soit au moment où l'armée sud-vietnamoise n'est pas encore défaite et pendant qu'une bonne partie du territoire n'est pas encore entre les mains des communistes rouges.

Le point de vue du général est irréfutable à moins que nous soyons convaincus de gagner la guerre civile au Viet-nam. Les Etats-Unis répliquent qu'il faut envisager sans réserve le point de gagner la guerre civile, et ils refusent de discuter de leur geste si la guerre était perdue. Telle est la faiblesse de notre politique dans ce vaste territoire du sud-est de l'Asie; nous nous contentons d'équiper et d'entraîner les troupes anticomunistes à faire la guerre, et c'est notre seule politique; si nous ne gagnons pas, tout est perdu. Nous avons tout misé sur une seule carte.

Voilà un jeu dangereux, qui est loin d'une saine politique éprouvée. Tout homme d'Etat compétent, à l'instar d'un stratège militaire, ne se compromet pas dans un engagement, alors qu'il n'entrevoit pas d'autre porte de sortie. En cette région de l'Asie, nous avons barricadé les portes, et nous n'avons même pas les éléments d'une saine stratégie, ni de position sûre.

C'est dans cet état de choses que vraiment le général de Gaulle nous rend service; il ouvre la porte vers la possibilité que le sud-est de l'Asie puisse échapper à la conquête chinoise, par l'entremise de développements politiques et par des démarches entreprises par la voie diplomatique.

On dit à Washington que la chose est impossible, que le Viet-nam-Nord, actuellement sous la domination chinoise ne sera pas libéré et ne pourra participer à une campagne de neutralisation de tout le territoire.

Comment peut-on affirmer des choses pareilles ? Ce n'est pas vrai qu'un pays une fois conquis par un puissant état communiste, demeure toujours sous sa domination. Nous avons vu la Finlande, la Yougoslavie et d'autres pays satellites reprendre une certaine mesure de liberté et regagner leur indépendance nationale. Qui peut dire qu'il n'en sera pas ainsi aux confins de la Chine comme aux frontières de la Rus-



Paysage d'hiver à Sillery

(Photo de l'Office du Film de la Province de Québec)

# L'OPINION DU LECTEUR

## Pourquoi une révolution ?

Le 1er février 1964.

Monsieur le rédacteur,

De jeunes cerveaux viennent de voler un véritable arsenal à Montréal. Ils s'organisent, je présume, pour faire une révolution. Mais pourquoi une révolution ? Ces jeunes terroristes sont de ma génération et pourtant, je ne peux comprendre les mobiles de leurs agissements. Je m'intéresse beaucoup à la politique et il ne me vient jamais à l'idée de vouloir mettre le pays à feu et à sang.

Mais enfin, qu'est-ce qui pousse ces jeunes à vouloir compromettre leur avenir ? Leur attitude est absurde puisqu'ils fomentent une révolution alors que tout va bien au Québec. C'est à n'y rien comprendre. Le Québec est en pleine prospérité. Tout le monde a la panse bien remplie, que je sache. Ils n'ont donc rien à se plaindre. Nous avons même les moyens, en dépit du chômage, de recevoir notre gracieuse reine d'Angleterre. De plus, le gouvernement provincial s'acquitte admirablement de sa tâche; M. Lesage a remporté une demi-victoire à la dernière conférence fédérale-provinciale et il réglera le reste de nos problèmes grâce à la double taxation et aux millions de dollars qu'il ne cesse d'emprunter. Alors ?

Ils devraient écouter la voix de la raison. Sans doute veulent-ils jouer aux héros. Mais c'est un jeu dangereux et qui se paie bien cher. La justice est terrible pour de telles fredaines. Les membres du Comité révolutionnaire du Québec veulent faire mieux que le FLQ... Ils ne se contentent pas de terroriser et d'échapper avec des bombes, ils veulent assassiner à la mitraille.

Il y a une voix qui s'élève, celle de la raison. Ottawa pousse la complaisance jusqu'à vouloir lever le reste de nos droits, donc de nos problèmes, pour les administrer amablement à notre place par sa centralisation; et que sais-je encore ? Ses bienfaits sont tellement nombreux que je n'en finirais pas de les énumérer.

Voilà les vérités que ces agitateurs politiques devraient connaître. Ce CRQ ainsi que le FLQ et tout autre mouvement révolutionnaire sont des abécés qu'il faut crever à leur apparition. Voilà la thérapeutique qu'on applique et qu'il faut patiemment continuer d'appliquer. Quoi qu'en dise la médecine, C'EST EN NOUS ATTAQUANT AUX EFFETS QUE NOUS GUÉRIRONS LA MALADIE.

Respectueusement votre,

Marc-André Girard, Loretteville.

## Fabricant de fanatiques... non !

Fabricant de fanatiques...

Que tant de gens aureoles d'une compétence fort apparente, nous en convenons aujourd'hui, fassent le jeu de reporters assoiffés de sensations, et bien souvent d'anticléricalisme, ne nous surprend pas, et nous passons outre. Mais que des journalistes chevronnés se permettent sans souci d'authenticité, de tabler sur d'exaltantes nouvelles obsolètes sorties de leur contexte original, cela nous surprend et nous attriste. Et de ce fait, ils parviennent à abuser de l'esprit de maints lecteurs déjà hélas, sympathiques à leur cause.

Et c'est dans cet esprit qu'on parvient à élever au titre de "fabricant de fanatiques", "d'admirateur trop facile", un de nos professeurs qui, effectivement se distingue par son dynamisme et son goût de l'action.

M. l'abbé J.-P. Tremblay, dans une conférence où il s'est attardé de longue main à développer le thème suivant: "Les jeunes ou les adultes qui démissionnent", a été la victime d'un reportage inexact et inconvenable de la part de gens qui ont comme mission de renseigner consciencieusement le public.

Et tout autre mouvement révolutionnaire sont des abécés qu'il faut crever à leur apparition. Voilà la thérapeutique qu'on applique et qu'il faut patiemment continuer d'appliquer. Quoi qu'en dise la médecine, C'EST EN NOUS ATTAQUANT AUX EFFETS QUE NOUS GUÉRIRONS LA MALADIE.

Respectueusement votre, Marc-André Girard, Loretteville.

Tous nous ne sommes pas sans savoir qu'il est excessivement facile à des gens possédant un quelconque niveau d'intelligence de ne voir que le sensationnel dans une nouvelle et de déformer à un tel point des paroles que leur sens primitif est devenu tout autre, et de ce fait, qu'elles se retournent contre leur auteur. Connaissant M. J.-P. Tremblay comme ses élèves et étant à même de juger avec plus de lucidité et de clarté que certains, nous réproprions catégoriquement l'attitude prise par une soi-disant élite de notre société. Et dire que c'est de cette façon que ces mêmes personnages veulent contribuer à faire de nous, jeunes gens, chefs de demain, des hommes dotés d'une énergie communicative, d'une âme noble et orgueilleuse de son pays. Comment ainsi pouvons-nous être ces intelligences qui, comme des phares, éclaireront le monde de notre avenir. Un conseil: laissez à des gens tels M. l'abbé Tremblay la responsabilité de nous diriger et de nous former. Eux seuls en sont capables.

Ce n'est pas une profession de foi, que nous voulons faire ici, ni la démonstration d'un attachement, d'ailleurs fort légitime, mais nos jeunes esprits de vingt ans se révoltent à la vue du traitement aussi stupide qu'injustifié réservé avec force indécence à un de nos maîtres qui toujours a su conquérir l'estime et la confiance de tous ces jeunes gens remplis d'idéal qui lui ont été confiés. Et soyez sans crainte, M. l'abbé Tremblay n'a nullement l'intention de faire de nous des fanatiques, et c'est avec une fierté accrue que nous assisterons dorénavant aux cours d'un homme de qui, malgré tout, on ne réussira pas à entacher ni déprécier la confiance spontanée qu'il nous accorde à nous, jeunes étudiants canadiens français.

Les philosophes du Séminaire de Chicoutimi.

# L'OPINION DU LECTEUR

Sous cette rubrique, Le Soleil publie gratuitement les lettres ou ses lecteurs expriment leur opinion sur des sujets d'actualité et d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de mettre de côté les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, tout comme il rejette celles qui sont injurieuses et contiennent des attaques personnelles. Il se réserve aussi le droit de ne pas publier les lettres selon qu'il les juge peu ou pas intéressantes, contrairement à l'intérêt public. Il garde aussi le droit d'écourter les lettres trop longues. S'efforcer de s'en tenir à une limite d'environ 500 mots.

Si les auteurs peuvent signer d'un pseudonyme, chaque lettre doit cependant porter la signature, le nom et l'adresse véritable de celui qui l'a écrite, sinon elle sera jetée au panier.

LA DIRECTION

# Québec versera \$50,000 pour le Père Nouvel

L'Assemblée législative a approuvé, hier soir, une demande de crédits supplémentaires de l'ordre de \$285,000 pour le ministère des Transports et Communications.

Ce montant comprend la remise d'une subvention de \$50,000 à la compagnie Nord-Sud pour aider à combler le déficit du traversier "Père Nouvel".

Le bateau-passeur géant, qui devait faire ses frais à partir de sa deuxième année de service, établit le lien entre les deux rives du St-Laurent, à partir de Pointe-au-Père jusqu'à Bala-Comeau.

Il y a également un montant de \$120,000 prévu pour le service de la Côte-Nord dont le service a été étendu pour les mois d'hiver jusqu'à Blanc-Sablon.

Prenant la parole au cours de l'étude de ce poste, le député de Rimouski, M. Albert Dionne, a expliqué que n'eût été l'imposition de restrictions par la Régie des Transports, le traversier aurait fait ses frais.

Selon lui, le déficit provient du fait qu'on a limité aux passagers, voitures de promenade et marchandises le droit de transport sur ce bateau alors que les promoteurs avaient compté sur le transport des camions chargés ou allégés.

Il a déploré ce fait, précisant: "Je comprends que la Régie des Transports se doit de protéger l'industrie du camionnage et d'assurer sa survie mais je suis d'avis qu'elle ne doit pas le faire au détriment du contribuable, au détriment de la population du Bas St-Laurent."

# C. Fortin étudiera le cas des écoles de coiffure

Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a déclaré hier soir qu'il va étudier avec le ministre de la Jeunesse les moyens d'améliorer la situation des écoles de coiffure dans la province.

Présentement, les ministères ne peuvent rien en vertu de la loi mais avec le nouveau bill 60 il sera possible d'aborder des solutions.

On sait que le CSN a formulé des critiques dernièrement au sujet de ces écoles indépendantes qui n'offraient pas les débouchés qui s'imposent. Les cours donnés ne seraient pas suffisants pour être acceptables par les comités paritaires.

M. Fortin a reconnu avec le député Maurice Bellemare qu'il y a là un problème qui sera étudié par les deux ministères et lors de la deuxième partie du code du travail.

# Un don de 250 logements aux habitants de Skopje

BELGRADE (Reuter) — Le commandant-en-chef de l'armée américaine, le général Paul L. Freeman, est arrivé hier par avion à Belgrade.

Le général Freeman a fait don à Skopje de 250 logements d'une

Le Québec aura dépensé cette année plus de un million de dollars pour assurer le couvert aux détenus des diverses prisons de la province, soit \$275,000 de plus que l'année précédente.

En réponse à l'opposition, le procureur général, Me René Hamel, a expliqué que l'augmentation considérable était attribuable aux facteurs suivants:

1- Au paiement d'environ \$75,000 de comptes de l'année précédente;

2- A l'augmentation du coût de la viande, du sucre et de ses dérivés;

3- A l'augmentation d'environ 10 pour cent du nombre des prisonniers et des prévenus non admis à caution.

"Ce sont les raisons qui expliquent cette augmentation que

je trouve moi-même considérable", a dit M. Hamel.

La Chambre étudiait alors une demande de crédits additionnels de l'ordre de \$325,000 pour les "provisions". Au budget général, l'an dernier, une somme de \$700,000 avait été prévue à cette fin alors que l'année précédente il en avait coûté \$750,000 pour nourrir les prisonniers.

Cette réponse n'a pas semblé satisfaire le député de Champlain, M. Maurice Bellemare qui



**Examen de la vue Service d'optique**  
**Verres de contact Lentilles cornéennes**  
 Dr Yves Bertrand, B.A., O.D.  
**OPTOMETRISTE**  
  
 TEL.: 529-9111  
 Local 127

# La Voirie a gardé son personnel d'été

Le ministre de la Voirie a demandé et reçu hier de la Chambre des crédits supplémentaires d'un million de dollars pour payer les salaires des employés de la Voirie qui sont restés au travail plus longtemps que d'habitude, cette année.

M. Bernard Pinard a expliqué que le gouvernement se trouvait en conscience de garder ce personnel à l'ouvrage de façon à créer ainsi de l'emploi et lutter contre le chômage. Cette main-d'œuvre généralement employée durant l'été a été gardée au travail tard dans l'automne.

M. Daniel Johnson s'est plaint que la Voirie bouchait à

l'automne des trous qui auraient pu être au printemps et à l'été. Le député Bernatchez, (UN) de Lotbinière, a par ailleurs demandé que le ministre de la Voirie rétablisse sa politique d'entretien des routes rurales (nettoyage des fossés, coupe des mauvaises herbes) durant l'été. La Voirie préfère maintenant attendre à l'automne afin que les travaux soient couverts par les plans d'aide au chômage et aux travaux d'hiver. A son avis, les corporations s'endettent parce que la Voirie a abandonné cette politique.

M. Pinard s'est contenté de dire que les abords des routes rurales étaient aussi bien entretenus qu'avant.

# La fin de l'étude du budget supplémentaire

L'étude du budget supplémentaire de \$412 millions demandés par le gouvernement Lesage touche à sa fin.

La Chambre étudiera aujourd'hui une demande de crédit de \$12 millions pour la construction de la route transcanadienne sur l'île de Montréal et ce sera la fin.

L'étude des crédits supplémentaires dure depuis la semaine dernière. Parmi les sommes votées hier, on relève \$2,330,000 pour l'entretien des routes; \$80,000 pour des travaux de recherches sur un plan de pension de retraite au gouvernement et sur des publications à créer pour le monde ouvrier et patronal; \$85,000 dont \$42,000 remboursables par le fédéral pour des routes d'accès en

forêt et \$52 millions dont \$38 millions remboursables par le fédéral pour l'assurance hospitalisation et les frais médicaux.

**LE STATUT JURIDIQUE**  
 La Chambre doit entamer aujourd'hui l'étude du bill 16 sur le statut juridique de la femme mariée.

Le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier soir qu'il n'est pas question de retarder le projet de loi présenté par Mme Claire Kirkland-Casgrain malgré des critiques formulées récemment.

"Nous le présenterons immédiatement", a dit M. Lesage, et nous prouverons que le projet de loi est sérieux et que le gouvernement est capable de répondre aux critiques.

# \$80,000 pour des recherches sur la caisse de retraite

La Chambre a voté, hier, des crédits supplémentaires de \$80,000 pour des travaux d'enquêtes et de recherches au ministère du Travail.

Le ministre a retenu les services d'actuaire et d'économistes pour préparer un plan de pension de retraite du gouvernement provincial.

Le ministre dépensera également \$20,000 pour l'organisation d'un centre pour fournir de l'information (publications) aux unions ouvrières et patronales.

# Très mode... très modiques





**DORSAY**

**Négligé et robe de nuit à prix d'aubaine**

Nylon double. Négligé à collet rond et manches courtes bouffantes avec dentelle, empiècement carré, bande de dentelle et ruban de satin en bordure. Robe de nuit assortie, rangées de dentelle et satin. Bleu, rose, blanc. P.M.G.  
 Rég. \$14.98 l'ensemble.

**8<sup>99</sup>**



**PRATIQUE! VERSATILE**  
**ROBE 5-DANS-1**

L'ensemble **16<sup>98</sup>**

Une garde-robe complète pour ce printemps et à si peu de frais! Un fourreau sans manches et une jaquette boutonnée sans col en shantung de rayonne, coton et acétate marine et une ravissante blouse à manches 3/4, noeud cravate blanche à pois marine qui se convertissent en 5 toilettes pour toutes occasions! Marine et blanc. Junior Petite 5 à 15 - Aussi 12 à 20

- 1- Ensemble 3 pièces tout-aller pour la ville ou le voyage.
- 2- Chic fourreau sans manches pour après 5 heures. Ceinture en même tissu.
- 3- Jupe et surblouse à l'allure sportive pour le bureau ou la maison.
- 4- Deux pièces trotteur comprenant jupe et jaquette de même teinte.
- 5- Jumper seyant et blouse à l'intérieur. Allure juvénile.

ECRIVEZ C.P. 1277 OU TEL.: 529-9292  
 Pollack - ROBES POUR DAMES - Deuxième étage



**En vedette cette semaine!**

**NOUVEAU SE PORTE DANS L'OREILLE**



**APPAREILS AUDITIFS**

**ZENITH**

**CAMEO**

... Discrète... tout petit. Excellent rendement. Pas de corde ni tube pour vous ennuyer. Il s'ajuste et s'enlève en une seconde... se porte même à temps partiel au besoin.

- Test audiométrique sans frais
- Entrevue privée
- Cordes, piles pour tout genre d'appareil.

Pour plus amples renseignements, utilisez le coupon ci-dessous

Appareils auditifs ZENITH. M. Pollack Limitée, C.P. 1277  
 J'aimerais recevoir gratuitement des renseignements sur les fameux appareils auditifs Zenith.

Nom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Ville: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

Rendez-vous à domicile sur demande. Tel.: 529-9111 poste 59  
 Pollack - APPAREILS AUDITIFS - Rez-de-chaussée

Réalisez les plus beaux tricotés avec la laine **Mary Maxim**



**Laine douce "Cloudspun", 2 onces**  
 L'écheveau .79

Fine laine tout indiquée pour chandails dames, hommes ou enfants.

- Beige chiné • gris chiné • bleu pâle
- beige corail • or • rouge • lilas
- rose • vert pâle • or foncé • bleu nuit • bleu royal • jaune • blanc
- marine • noir.

**Spécial! Splendide laine 4 plis, balle de 1 once**  
 Pour chandails, bonnets ou mitaines. Choix de bleu, vert, brun, rose, jaune, gris, rouge turquoise, corail, vert bouteille, marine, blanc et noir.



**Laine "Northland", 4 plis, 4 onces**  
 L'écheveau 1.10

Grosse laine jumbo très en vogue pour confectionner chandails sport ou tout-aller à toute la famille.

- Brun foncé ou chiné • bleu Danube
- or royal • bleu chiné • Marine • char- coal • Or uni ou chiné • beige pâle ou chiné • vert pomme ou mousse • vert uni ou chiné • gris foncé ou chiné • rouge • blanc • noir • rouille.

**Mme F. Lalleur, représentante de la maison Mary Maxim**

sera au rayon de la laine, deuxième étage, du 12 au 15 février et se fera un plaisir de vous donner les conseils nécessaires sur le choix des laines et la confection de vos plus beaux tricotés.

**4 balles \$1 pour**

VENEZ, ECRIVEZ C. P. 1277 OU TEL. 529-9292  
 Pollack - LAINE - Deuxième étage

**POUR VOTRE ACCOMMODATION, UTILISEZ L'AUTOPARKING POLLACK SITUÉ EN FACE DU MAGASIN, ENTREE BOUL. CHAREST -- C'EST FACILE, SUR ET PRATIQUE**

# Les guérilleros communistes proclament déjà leur victoire finale au Viet-nam

SAIGON (PA) — Alors que le Viet-nam termine une cinquième année de guerre épui-

sante, les guérilleros communistes clouent galement aux arbres, presque à l'entrée de la ville, des placards imprimés proclamant que la victoire communiste finale est proche.

Les cinquante attaques du viet-cong contre les hameaux et les avant-postes ont obligé le Viet-nam à faire plusieurs reculs durant les deux derniers mois. Les forces du viet-cong se sont peu à peu établies dans les provinces entourant le delta du fleuve Mékong, tout près de Saïgon.

## COUP MILITAIRE

Le 1er novembre 1963, un coup militaire mettait fin au gouvernement de Ngo Dinh Diem. Depuis, le viet-cong n'a pas cessé

de harceler les villages et les avant-postes, au rythme d'une centaine d'attaques par semaine.

Les pertes totales des deux camps pour 1963, atteignent probablement 50.000 morts, soit le double du total de 1962. Et cependant, le viet-cong continue de combattre avec un acharnement qui ne semble pas faiblir.

Au milieu des rapports plus ou moins exacts qui sont publiés, il semble que des évaluations plus sérieuses parviennent de certains hauts fonctionnaires vietnamiens et d'observateurs américains.

## BEAUX MENSONGES

Un observateur américain de

premier plan a fait la déclaration suivante: "Ce qui est le plus encourageant actuellement, c'est que les hauts fonctionnaires semblent avoir cessé de glisser sous le tapis les succès et essaient plutôt de s'attacher à la réalité crue."

"Quand Diem gouvernait, une foule de beaux mensonges étaient publiés sous la forme de fausses statistiques. Un grand nombre de ces mensonges atteignaient immédiatement Washington. Je crois que maintenant Washington commence à réaliser quelle est la vérité derrière tout cela."

"Quant à moi, je ne crois pas que la guerre soit plus violente qu'elle a été auparavant. Seule-

ment les informations sont plus honnêtes."

"Les autorités vietnamiennes reconnaissent actuellement que la province de Long-an, dans la banlieue de Saïgon, est occupée par le viet-cong sur 90 pour cent de son territoire. Il s'agit là d'un état alarmant. Eh bien, la province de Long-an était déjà sous le contrôle du viet-cong. Mais personne n'avait voulu l'admettre auparavant."

## CONFUSION

Durant ses deux mois de dictature militaire, Saïgon n'a pas amélioré ses chances dans la guerre. L'administration des provinces est terriblement confuse.

"Je crois que trois autres

mois seront nécessaires avant que les choses ne reprennent leur stabilité", a dit un autre observateur américain.

"Le programme de défense des villages, si bien entouré de publicité, s'est montré beaucoup moins efficace qu'on l'avait promis. Dans plusieurs secteurs infestés de troupes communistes, les hameaux sont abandonnés tout simplement, parce qu'on les considère perdus."

Plusieurs autorités croient que les forces du gouvernement devraient se retirer complètement de la pointe sud du Viet-nam, déjà occupée en grande partie par les troupes communistes, afin de permettre à l'aviation

de bombarder cette région à volonté.

## CIRCOSPECTION

La nouvelle tactique semble être de se retirer puis de se consolider.

"Diem s'est attaqué à trop de projets à la fois", a dit un officier vietnamien. "Nous devons agir avec plus de circonspection."

Pour rendre pire l'état présent, des armements et des munitions de fabrication communiste arrivent en plus grande quantité que jamais de l'extérieur du Viet-nam. Durant ces derniers mois, des cargaisons imposantes d'armes chinoises ont fait leur apparition dans les provinces du delta, visiblement parvenues du Laos et du Cambodge.

**ANNONCE**  
**SOULAGEZ LES DOULEURS INTESTINALES et les Points de Côte dus à la Colite**

La colite spasmodique (irritation fonctionnelle du côlon ou éros intestinale) peut vous causer des douleurs vagues ou cuisantes dans le côté, gaz, sécheresse, diarrées, excès de bile, mauvaise haleine, perte de sommeil. Si vous souffrez de colite spasmodique, évitez les aliments irritants et prenez un médicament spécial comme les Poudres KOLAIDE pour relâcher la tension des muscles intestinaux, calmer les spasmes endoloris et guérir la colite. Ce n'est pas un laxatif. Procurez-vous KOLAIDE chez votre pharmacien, pour un soulagement rapide des malaises dus au côlon et à l'estomac.

## L'histoire aujourd'hui

11 FÉVRIER 1964

(Par la Presse Canadienne)  
Il y a 42 ans aujourd'hui, en 1922, la découverte de l'insuline par Banting et Best a été annoncée à Toronto. Ces deux savants découvrirent que des extraits du pancréas contenaient l'hormone salvatrice. En janvier 1922, les premières injections d'insuline préparées par Banting et Best furent administrées à des malades.

1763 — Georges II reçut une pétition des maîtres perruquiers de Londres, qui se plaignent que trop d'hommes portent leurs propres cheveux.

1956 — Guy Burgess et Donald Maclean, anciens fonctionnaires du Foreign Office, se trouvent à Moscou, après avoir disparu pendant cinq ans.

## Le bridge contrat



4318 B-2585

**D'OU VIEN-T-ELLE ?**  
Alors qu'une même main est jouée à plusieurs tables, il est amusant de constater la différence qui peut exister dans les résultats. Ainsi alors que dans des conditions identiques certains joueurs auront subi une chute, d'autres auront réalisé une levée supplémentaire. D'où vient une telle différence? Si parfois la cause peut être le degré d'habileté des déclarants, aussi souvent la différence sera causée par l'attitude des joueurs de défense.

Donneur: Est.  
Nord-Sud vulnérables

NORD		EST	
▲ D 6	♥ V 10 8	♥ R 9	♠ V 4 4
♥ E D 10 6	♠ 10 8 6 3	♠ A V 4 2	
OUEST		SUD	
▲ 8 5 4 3 2	♥ A 10	♥ A D 7 6 4 3	♠ 9 7 5
♥ 3 2	♠ A 2		
♦ 9 8 7 3	♠ 9 7 5		
♠ R D			

Est Sud Ouest Nord  
1-▲ 1-♥ (1) 1-▲ (2) 2-♥  
2-▲ 4-♥ passe

(1) La force de la main Sud peut justifier un contre d'appel, mais pourquoi embrouiller la situation alors qu'il n'y a pas de possibilité de manche si le partenaire est incapable de participer librement aux enchères?  
(2) Après l'annonce des coeurs de la part de l'adversaire il devient évident qu'une bonne partie de la force de Est se trouve à pique et Ouest tente d'intimider ses adversaires. La manoeuvre aurait pu réussir contre certains joueurs timides en Nord.

Entame: roi de trèfle.  
Sur le roi de trèfle Est en joue le quatre et Ouest continue de sa dame. Déjà le jeu à cette deuxième levée peut influencer le résultat sans que le déclarant soit digne de louange ou de critique. Si Est refuse de couvrir la dame de son partenaire avec l'espérance de le voir changer à pique, bien facilement le déclarant obtient les levées restantes manquant ainsi une levée supplémentaire. Les carreaux du Mort permettant la défausse du troisième trèfle et du pique perdant, si cependant Est prend la dame de son partenaire et en fait suivre le valet, il n'est certainement pas question de levées supplémentaires. Est revient avec son dernier trèfle alors que son partenaire a jeté un carreau sur le valet. Ici le déclarant est menacé d'une surcoupe et même si les enchères lui permettent de déduire que le roi de coeur se trouve chez Est, il coupe de sa dame afin de ne pas être exposé à la surcoupe du neuf. Ouest abandonne un deuxième carreau. Le Mort prend la main du roi de carreau et s'attaque à l'atout par le valet, sans aucune hésitation Est couvre de son roi, déjà la présence de cette carte est trahie. Après avoir pris le roi de coeur de son as, le déclarant fait suivre un petit atout et il voit Ouest en fournir le cinq. Encore ici le déclarant peut être à la merci de son intuition. Le roi de coeur était-il singleton? Ouest était-il en possession de trois coeurs? Faut-il recourir à l'impasse pour capturer le neuf? Si le déclarant ne prend pas la décision appropriée il chutera d'une levée!

Ainsi une même main peut présenter divers aspects et bien des fois le déclarant se voit à la fois à la merci de ses adversaires et de la distribution, cette dernière n'étant pas toujours la plus facile à maîtriser.



"Ce ne sont pas les départs, mais bien les entrées qui nous causent du souci".

# Tous les mois, B-A modifie la formule de ses essences selon le temps



## Voilà pourquoi les essences B-A vous donnent toujours un démarrage facile et un réchauffement rapide du moteur

Tous les mois, B-A modifie la formule de ses essences selon les saisons et les régions. Les essences de votre détaillant local B-A se composent aujourd'hui d'un mélange spécial qui vous aide à voyager plus agréablement pendant l'hiver. Leur teneur en butane à combustion rapide est plus élevée afin de vous donner un démarrage instantané par temps froid et un réchauffement plus rapide du moteur. Votre rendement-milage s'en trouve amélioré puisque vous consommez moins d'essence au cours de ces deux opérations.

De plus, les essences B-A contiennent un additif spécial qui empêche la formation du givre dans le carburateur, une cause principale des pannes de moteur lorsqu'il fait froid. Essayez les essences d'hiver B-A à la première occasion. Faites le plein... et vous apprécierez la différence.



PROPRES AU CANADA

# Au carrefour des Sports



Par Claude Lerobelle

## L'HONNETETE DU HOCKEY PROFESSIONNEL

Il y a une quinzaine de jours, lors d'une émission télévisée en provenance de Toronto et intitulée "Question Mark", le journaliste Scott Young recueillait des déclarations qui allaient bientôt semer des doutes dans le public sur l'honnêteté du hockey professionnel.

Dans leurs réponses aux questions, deux anciens arbitres qui avaient de bonnes raisons de tenir rancune à la Ligue Nationale, Red Storey et Dalton McArthur disaient qu'ils avaient fermé les yeux sur des infractions évidentes après avoir reçu des ordres d'officiels du grand circuit.

Les deux arbitres ajoutaient que les officiels ne saisissent pas toujours contre les infractions qu'ils voyaient, mais contre celles qu'on leur disait de voir, et qu'à maintes reprises, on leur avait ordonné d'ignorer certains accros aux règlements afin de favoriser le club le plus faible.

McArthur apporta l'exemple de deux cas précis. A l'époque où les Canadiens étaient la terreur de la ligue, les arbitres avaient reçu des directives visant à aider leurs rivaux. Dans une autre circonstance, alors que les Rangers de New York et les Bruins de Boston s'affrontaient dans un match crucial, McArthur avait lu à travers les lignes que ses patrons étaient désireux de voir les Rangers l'emporter.

Il n'est pas étonnant à la suite de ces affirmations fracassantes que les amateurs aient demandé aux joueurs et aux journalistes si notre sport national n'avait pas emprunté quelques formules à la lutte.

## STOREY NE VOULAIT PAS PORTER DE COUPS BAS

Fort heureusement, ces sorties venaient de personnages qui avaient eu maille à partir avec le circuit Campbell et qui après quelques années de silence semblaient avoir trouvé l'occasion propice de se venger devant toute une nation. Pour cette raison bien précise, peu de gens ajoutèrent foi à ces propos.

D'ailleurs si le hockey avait été trépané comment journalistes et athlètes qui sont liés à notre sport national auraient-ils pu ignorer après tant d'années? Comment les propriétaires de clubs lésés auraient-ils toléré une telle chose?

Puis ce fut la visite de Red Storey en notre ville la semaine dernière à l'occasion du tournoi international de hockey pee-wee. Il finit par avouer au confrère Roland Sabourin qu'il avait donné tête baissée dans un piège.

D'une interview de trois heures pendant laquelle Storey disait beaucoup de bien du hockey professionnel, on a extirpé une demi-heure de conversation contenant des attaques contre la Ligue Nationale. Tirés de son contexte, les propos de Storey ont dégagé une odeur nauséabonde.

"Les téléspectateurs ont reçu un message qui était faux, a déclaré l'ex-arbitre. Ils ont pu croire que je voulais porter des coups bas au hockey. Et je ne veux pas endosser les intentions qui me sont données."

Storey a en outre affirmé qu'au cours de sa longue association avec la Ligue Nationale il n'avait jamais eu connaissance qu'un arbitre ait intentionnellement favorisé une équipe aux dépens d'une autre.

Dans son interview de trois heures, l'arbitre voulait livrer un message bien précis. Il voulait dire que le hockey professionnel était une excellente chose qu'on pouvait cependant améliorer.

## LA LNH S'EN TIRE SANS TROP DE DOMMAGES

Dimanche soir, le président Clarence Campbell a été questionné à l'émission "Question Mark" et il a affirmé que les arbitres de son circuit étaient cent pour cent honnêtes. Le président de la Ligue Nationale a utilisé des commentaires qui livrent Storey à la suite de la fameuse émission, et il a parlé des désormais célèbres ciseaux qui ont changé la nature du message que l'ex-arbitre voulait livrer.

La Ligue Nationale sort sans trop de dommages de cette triste affaire. Les amateurs gardent la conviction que la LNH est une entreprise honnête. Les rectifications de Storey et les dénégations de Campbell semblent avoir eu raison des doutes. En somme, il faut retenir que ceux qui président aux destinées du grand circuit seraient de fameux imbéciles s'ils donnaient de tels ordres à leurs arbitres. Ils s'empêcheraient ni plus ni moins à miner leur propre produit et à rabaisser le hockey au niveau de la lutte.

Personnellement, nous n'avons aucune raison de douter de l'honnêteté de la Ligue Nationale. Mais par l'affirmation de cette conviction, nous ne voulons pas endosser les attitudes du circuit Campbell dont plusieurs sont discutables.

Enfermés dans leur tour d'ivoire, les magnats du grand circuit agissent comme si le hockey était leur chose, et certaines de leurs attitudes enfantines justifient ce genre d'émissions qui leur explosent à la face.

# Concours féminin de la zone de ski, dimanche

Dimanche prochain, à 11 heures du matin, dans la côte no 1 du Manoir Saint-Castin, aura lieu, pour la première fois, le championnat féminin de la Zone de Ski de la Vallée de Saint-Laurent. Ce championnat, organisé par le Club-Ecole de Ski Saint-Castin, est commandité par Nap. Côté Sports.

Ce concours, championnat individuel et championnat par équipe de club, est ouvert à toutes les jeunes filles des classes "B" et "C", senior et junior. Chaque club devra enregistrer le plus grand nombre possible de skieuses. Toutes celles qui désirent y participer doivent: 1.—Etre membres d'un club de ski affilié à la zone de Ski de la V.S.L. 2.—Avoir leur carte d'amateuse. Elles peuvent se procurer cette carte seulement par l'entremise du comité technique de leur club. 3.—Donner leur

nom, avant 6 heures du soir, le 13 février, à Mme Gaby Pleau-Fortin, présidente du comité technique, à 527-4472 ou au bureau du Club-Ecole de Ski Saint-Castin, au Chalet du Skieur, 4.—Payer leur droit de participation en venant chercher leur dossier, entre 9 heures et 10 heures 30 du matin, dimanche le 16. Aucun retard ne sera accepté. Tous les règlements de la F.I.S. seront en vigueur.

C'est le dernier concours pour le choix de l'équipe féminine de la Zone. Toutes les skieuses qui ont déjà participé aux autres concours verront augmenter leur chance pour en faire partie.

Comme vous pouvez le constater, le comité technique du Club-Ecole de Ski Saint-Castin ne néglige rien pour promouvoir l'avancement du ski féminin à Québec. Espérons que toutes les skieuses sauront en profiter.

## Au football

# La LCF signe un accord avec la TV américaine

EDMONTON (PC) — La Ligue Canadienne de football a annoncé, samedi, qu'elle avait signé une entente avec quatre réseaux américains dans le but de présenter au moins 13 joués du circuit aux Etats-Unis en 1964.

Le commissaire Sydney Halter a dit que la ligue avait reçu une somme substantielle pour les droits de TV en comparaison de contrats ultérieurs, mais que c'était loin d'approcher les contrats des ligues Nationale et Américaine de football.

Sam Berger, d'Ottawa, a été élu président de la LCF; Pat Mahoney, de Calgary, vice-président; et Bob Gillies, de Regina, secrétaire-trésorier, tandis que le contrat du commissaire Halter a été renouvelé jusqu'à la fin de 1966.

Enfin, le circuit a augmenté sa cagnotte de \$6,600 dans le but d'augmenter les parts des joueurs des équipes gagnantes en finale et semi-finale de leur circuit.

# Les records d'équipe tombent chez les As

Par Roland SABOURIN

Le voyage que les As viennent de terminer aux Etats-Unis a permis aux joueurs d'enregistrer de nouveaux records dans l'histoire du club.

C'est ainsi que Wayne Hicks est devenu le premier joueur des As, dans la ligue Américaine, à atteindre le total de 30 buts. Il a effacé le total de 28 que détenait l'ailler gauche Bob

Barlow, depuis la saison 1959-60, la toute première du club. Hicks, qui a participé à 53 des 55 joutes de l'équipe, est également en excellente position pour dépasser le record de 78 points en une saison par un joueur des As, marqué détenu par Fred "Skipper" Burchell depuis 1961-62. Cependant le total de 61 assistés, obtenus par Burchell au cours de la même saison, demeurera tout probablement. Le meilleur dans ce



Hicks, premier des As à 30 buts

# Un nouveau monte-pente inauguré à Wentworth

WENTWORTH, N.-E. (PC) — Le Club de ski de Wentworth Valley, établi à environ 30 milles de Truro, a inauguré ce mois-ci un nouveau monte-pente en forme de "T". M. John Mason, d'Halifax, président du club, déclare que ce monte-pente est le premier du genre au Canada à l'est du Québec.

Ce groupe s'est formé à partir des restes du Club de ski d'Halifax, formé en 1923 et qui avait peu de membres et pas d'argent. La création du Club de ski de Wentworth, en 1958, a donné une véritable impulsion au ski en Nouvelle-Ecosse. Il avait environ 100 membres au départ et comptait presque 550 adhérents dès 1963.

La première décision du club fut d'acquérir une pente de ski. Wentworth Valley jouit de conditions climatiques idéales pour le ski et est facilement reliée à Halifax par voiture. Le route n'était pas pavée, mais elle l'est maintenant en tant que partie

de la route Trans-Canada. Le club forma une compagnie et acheta une ferme de 82 acres dont le terrain comprenait une des plus belles collines du secteur. On se préoccupa ensuite de construire un refuge. Chaque fin de semaine, 600 skieurs descendent chaque jour les pentes. Tous ne sont pas membres du club, bien que les adhérents viennent parfois de Moncton et de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, et du nord de la Nouvelle-Ecosse.

L'hiver dernier, les skieurs ont utilisé les pentes du club du milieu de décembre à la mi-avril, et tout fonctionnait longtemps après que les clubs du Québec, de l'Ontario et de Nouvelle-Angleterre eurent fermé leurs portes.

Par ailleurs, l'université St-François-Xavier, à Antigonish, possède une pente de ski et le Club de ski du Cap-Breton en a une près de Coxheath.

domaine est Cleland "Keke" Mortson avec 35 à son crédit.

## LE 1.000e BUT

Ce voyage a été marqué également du 1.000e but des As dans la ligue. Ce "chiffre magique" a été atteint vendredi soir, à Baltimore, quand Mortson a compté dans un filet désert pour assurer la victoire de 2-0 contre les Clippers. Le club a maintenant réussi 1.006 buts depuis son entrée dans la ligue et en a accordé 1.191.

Comme le club en a maintenant 197 pour la saison 1963-64 et qu'il lui reste 17 joutes au calendrier, il devrait également battre le record de 217 qui a été établi au cours du calendrier 1960-61.

## A L'ETRANGER

L'équipe a également profité de ce voyage pour atteindre un nouveau sommet pour les performances à l'étranger. Avec 14 victoires et une joute nulle, contre 15 défaites, les hommes de Curry ont maintenant 29 points. Leur meilleur total sur la route avait été atteint l'an dernier, grâce à 11 victoires et quatre joutes nulles pour 26 points.

A Québec, leur meilleure saison fut également 1963-64 avec 22 victoires, et sept joutes nulles pour 51 points. Jusqu'ici, cette saison, ils ont gagné 17 fois au Colisée pour un total de 34 points.

Avec 31 victoires en leur faveur, ils sont seulement à deux du meilleur total en une saison pour eux, soit 33 de la saison dernière alors qu'ils ont accumulé 77 points en 72 rencontres.

Après 29 joutes à l'extérieur, les hommes de Curry ont 91 buts à leur crédit et ils ne sont plus qu'à six buts des 97 qu'ils avaient enregistrés en 1961-62, en 36 vitesses.

## LE PLUS VILAIN

De plus, Cleland "Keke" Mortson a écoupé de 20 minutes de punitions au cours du voyage pour porter son total de la saison à 109 minutes. Le record du club est de 161 minutes, et il appartient à Georges Roy depuis 1959-60.

En réussissant son troisième blanchissage pour les As, à Baltimore, Lorne Worsley s'est rapproché à deux du record de 5 que Charlie Hodge a obtenu pendant le calendrier 1961-62.

## COMPTEURS DE 20 BUTS

Rappelons également que le récent tournoi a permis à Bill Dineen de devenir le cinquième joueur de l'équipe à dépasser le total de 20 buts pour la saison. Bill en a maintenant 23. Les autres sont Hicks, 30; Mortson et Léon Rochefort, 23; ainsi que Terry Gray, qui est son 21e dimanche soir. En 1960-61, le club avait également produit cinq compteurs de 20 buts.

Les records sont faits pour être battus, et nous avons l'impression que l'édition 1963-64 des As se dirige vers plusieurs sommets qui seront difficiles à atteindre dans les saisons futures.

# Billy Reay et Punch Imlach sont déçus de la joute nulle

TORONTO (PC) — Les pilotes Billy Reay, du Chicago, et Punch Imlach, du Toronto, étaient tous deux déçus du verdict nul de 3-3 entre leurs protégés au Maple Leaf Gardens, samedi soir.

Il a coûté le premier rang aux Hawks, mais Reay était d'avis que son équipe aurait dû gagner deux points dans le classement au lieu d'un seul en raison "des arbitres".

Reay a refusé d'élaborer sur le sujet des officiels, mais son attitude laissait clairement percer son opinion à leur endroit. Selon plusieurs observateurs, le deuxième but des Leafs par Frank Mahovich était hors-jeu dès le moment où George Armstrong a intercepté la rondelle près de la ligne bleue. D'ailleurs, les juges de lignes ont raté plusieurs hors-jeux pendant le match.

Pour sa part, Bobby Hull, du Chicago, a admis, après le match, que les Canadiens seraient difficiles à rejoindre.

"Nous ne sommes qu'à un point des Canadiens, mais quelqu'un

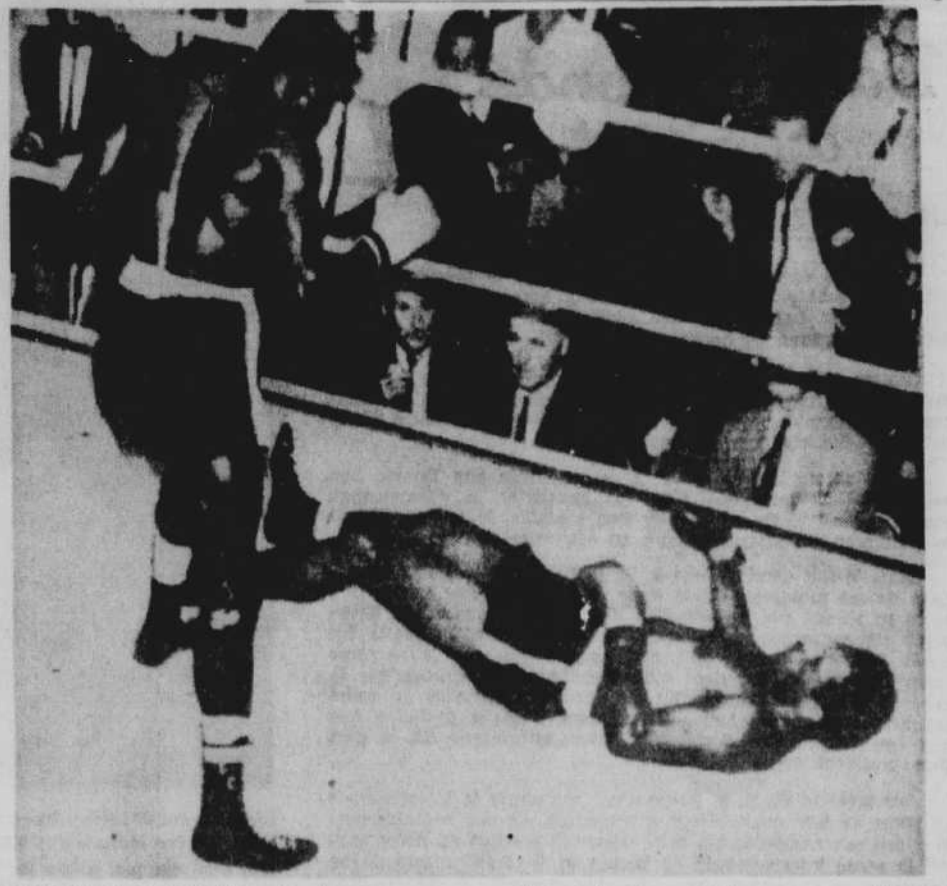
devra les arrêter bientôt, car ils volent littéralement. Toutefois, si quelques-uns dans l'équipe, y compris moi-même, commençant à compter, ce sera parfait. Nous ne sommes pas dans une léthargie, mais nous ne pouvons produire quand c'est le temps."

Stan Mikita, heureux de son 30e but de la saison, était déçu du verdict nul, car il était d'avis que les Hawks auraient dû l'emporter par deux buts. Il a dit son espoir de voir expulser l'équipe prochainement.

Le gardien Glen Hall a admis avoir été aveuglé lors des trois buts des Leafs. Il n'a jamais vu le lancer égalisateur de Keon.

Enfin, Imlach, tout en admettant que les trois buts des siens étaient leur plus grand nombre en une joute depuis quelque temps, s'attend toujours à une demi-douzaine de buts de ses protégés.

"Le fait va arriver un de ces soirs. Nous ne sommes pas encore hors de la course au championnat, mais ce sera certes difficile de rejoindre les Hawks et les Canadiens."



Griffith et sa victime: Le champion mi-moyen du monde Emile Griffith se tient au-dessus de sa victime, Ralph Dupas, après l'avoir mis hors de combat à la troisième ronde d'un combat qui devait en durer douze. Dans ce

match où le titre n'était pas en jeu, disputé à Sydney, Australie, Griffith a envoyé Dupas au plancher à trois reprises durant la deuxième reprise. (Téléphoto PA)

# Le champion Griffith couche Ralph Dupas en trois rondes

SYDNEY, Australie. (U.P.I.) — Le champion mondial mi-moyen Emile Griffith, un athlète avec une mission à remplir, a knock-out hier Ralph Dupas à la troisième ronde d'une bataille non pour le titre.

Griffith, qui avait été envoyé au plancher à la première ronde par Rubin (Hurricane) Carter lors de son dernier combat, a envoyé Dupas au plancher à trois reprises dans la deuxième ronde et après deux minutes et 19 secondes dans la troisième ronde il lui a donné le coup de grâce avec une puissante gauche. Dupas vient de Nouvelle-Orléans.

Le combat fut disputé devant une foule de 10.500 spectateurs et pour Griffith il s'agissait d'une bataille préparatoire en vue de son combat de juin prochain alors qu'il défendra son titre contre Luis Rodriguez de Cuba. Griffith, qui vient de West New York, N.J., a eu continuellement le dessus dans la deuxième ronde et, à certains moments, on a vu la foule demander à l'arbitre Vic Patrick de mettre fin au massacre.

Mais Patrick refusa de se rendre à leur demande et Griffith mit fin à la bataille à la troisième reprise. Le combat devait durer quinze rondes. Griffith, qui était favori 3-1, pesait 147 1/2 livres, soit une livre de moins que Dupas.

Le promoteur Harry Miller a dit qu'il tentera maintenant d'organiser un match entre Griffith et le champion mondial junior poids-moyen Sandro Mazzinghi, d'Italie. Ce dernier a couché Dupas en treize rondes lors d'une récente bataille dis-

putée au Stade de Sydney.

Après la bataille d'hier soir, Griffith a déclaré: "Le coup décisif fut cette puissante gauche. Je l'ai portée après un "jab" de la gauche et j'ai frappé Dupas directement au menton."

Griffith, qui partira à destination des Etats-Unis aujourd'hui, n'a pas forcé la bataille à la première ronde suivant ainsi le plan qu'il avait établi dans l'espoir de triompher une deuxième fois de Dupas. Le 13 juillet 1962, le champion l'avait emporté par décision contre Dupas dans un combat de quinze rondes disputé à Las Vegas.

Il s'agissait alors de la première défense de son titre après avoir enlevé la couronne à Benny Paret lors d'un combat dont on se souviendra longtemps puisque Paret avait succombé aux blessures subies dans cette bataille.

À la deuxième ronde, Griffith ataquait Dupas à la tête et l'envoya au tapis à trois reprises.

Dupas avait peine à marcher quand il retourna dans son coin à la fin de la deuxième ronde. Dupas tenta un retour dans la troisième ronde. Il porta quelques coups et en encaissa plusieurs avant de succomber finalement devant l'attaque de Griffith.

C'est la 39e victoire de Griffith en 44 batailles tandis que Dupas en était à sa 127e bataille chez les professionnels.

Gil Clancy, l'un des gérants de Griffith, n'a pas voulu se prononcer sur la conduite de l'arbitre dans la deuxième ronde. "Il aurait peut-être fait mieux d'arrêter la bataille mais c'est une idée personnelle... je connais la force de Griffith... mais je pense que Dupas n'aurait pas aimé cela."

Clancy a ajouté qu'il aimerait voir Griffith livrer plusieurs autres batailles avant d'affronter Rodriguez.

# Les Tchèques sont furieux de la tenue de leur équipe dans le tournoi de hockey

VIENNE (U.P.I.) — Les amateurs de hockey de Tchécoslovaquie se sont livrés à des démonstrations dans les rues de Brno, hier, pour protester contre la tenue de leur équipe nationale qui a terminé au troisième rang au tournoi de hockey olympique tenu à Innsbruck, Autriche.

La Tchécoslovaquie a gagné une médaille de bronze dans ce tournoi avec 5 victoires et 2 échecs, fiche identique à celle de la Suède qui s'est mérité une

deuxième place et une médaille d'argent en comptant un plus grand nombre de buts que les Tchèques.

On a appris par radio que les amateurs étaient furieux parce que l'équipe n'avait pas affiché la tenue qu'on attendait d'elle. Les amateurs se sont rassemblés devant la maison de l'instructeur Jiri Anton pour lancer des insultes, allant jusqu'à proférer des menaces à l'endroit de l'épouse de Anton.

“Grâce au prêt plan-à-Terme j'ai eu, pour la même somme, une voiture plus luxueuse”

En finançant vos achats d'avance avec un prêt plan-à-Terme vous disposez de pouvoir d'achat immédiat et vous êtes en mesure de négocier. Comparez ce mode de financement à n'importe quel autre, et voyez comme il est avantageux. Pas de frais supplémentaires ou dissimulés! Et, ne l'oubliez pas, moins vos frais d'emprunt sont lourds, plus la somme nette que vous pouvez consacrer à l'achat de la voiture est élevée.

Quand vous avez besoin d'argent pour tout achat important, utilisez votre crédit comme le font les hommes d'affaires. Passez d'abord à la Banque Royale pour vous renseigner sur les prêts plan-à-Terme avec assurance-vie.

Ces exemples montrent le coût modique des prêts plan-à-Terme

Montant du prêt	Remboursement en	Mensualités
\$ 500	12 mois	\$ 43,93
\$2,000	30 mois	\$ 75,44
\$3,600	36 mois	\$115,73

Financez vos achats d'avance à la BANQUE ROYALE

## INGENIEUR-MECANICIEN

La situation... L'homme...

Une entreprise canadienne réputée requiert, pour son usine de Granby, un ingénieur-mécanicien sénior, spécialisé dans la préparation de plans et de devis. Les principales tâches assignées au titulaire seront la préparation de plans de produits et de méthodes de production. Salaire de base: \$9,000, plus bénéfices sociaux multiples.

Ingénieur-mécanicien possédant plusieurs années d'expérience dans des domaines tels que l'analyse de la tension des matériaux, le collage de pièces de métal, la fabrication de métal en feuilles ou la dispersion du son et de la chaleur. Homme sérieux et dynamique, ayant fait preuve de compétence professionnelle, et désireux de se perfectionner rapidement au sein d'une équipe homogène.

Envoyez vos adresses en toute confiance, mentionnant l'offre d'emploi E2102 à P.S. ROSS & ASSOCIES





**REL ARRÊT DE JOHNSTON** : Le gardien de buts Ed Johnston des Bruins de Boston saisit la rondelle à la dernière seconde pour empêcher Bill Hicke (8) des Canadiens de Montréal de compter à la première période de la rencontre dispu-

tée, dimanche, à Boston. Les autres joueurs des Bruins sont Ted Green (6) et Léo Boivin, partiellement cachés, tandis que l'autre joueur des Canadiens est John Ferguson.

# Chasse et Pêche



par François Roy

## PLUS DE PRECISION DU MINISTÈRE

Il semble que plusieurs personnages ont fait entendre des sons de cloche différents à la suite de la récente décision du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de reprendre graduellement le contrôle des territoires loués par lui. Il fallait nécessairement s'y attendre ! Une question aussi importante ne pouvait faire autrement que soulever les questions en série et les protestations des propriétaires de clubs privés et également des "outfitters".

De part et d'autre, on a voulu avoir des précisions sur cette nouvelle ligne de conduite du ministère dirigé par l'honorable Lionel Bertrand laquelle fait suite à une liste de recommandations soumises par le Conseil du Tourisme de la province de Québec. Alors c'est dans ce but que le ministère m'a transmis un communiqué fort précis qui devrait répondre à toutes les questions. Et je cite :

"Il semble qu'une certaine confusion règne à l'égard de la ligne de conduite que le ministère a adoptée au sujet du retour graduel au grand public de territoires qui sont présentement sous bail. Il importe donc de clarifier la situation en rappelant les facteurs qui motivent la nouvelle attitude et en déterminant le mécanisme en vertu duquel nous entendons réaliser notre objectif. Depuis toujours, cette question fait l'objet d'opinions diamétralement opposées; on est pour ou on est contre la location des territoires. Rarement nous est-il donné de percevoir un avis qui constitue un juste milieu. Or, dans les questions controversées, c'est généralement au juste milieu que se situe la raison." Je m'arrête ici pour aujourd'hui mais je m'attarderai sur ce sujet plus longuement demain.

## CREATION DE DEUX RÉSERVES

Le gouvernement vient de créer une réserve de chasse et une réserve de pêche dans l'Est du Québec. Le territoire de la Grosse-Île dans le comté de Montmagny, sera dorénavant défendu quant au port d'armes et les chasseurs n'y auront plus accès. Le Conseil des recherches pour la défense du Canada effectue à cet endroit des études scientifiques.

Par ailleurs, dans le but de protéger la migration des saumons, une partie de la rivière Matane a été déclarée "sanctuaire". La pêche est défendue jusqu'au barrage situé dans la paroisse de St-Jérôme et le long des îlots riverains autrefois de la propriété de la compagnie Hammermill Paper.

Et sur ce à demain et joyeux fin de Carnaval !

# Record de 96 points à la portée de Mikita

MONTREAL (PC) — Tous en s'acheminant vers le championnat des compteurs de la ligue Nationale de hockey, Stan Mikita, des Black Hawks de Chicago, menace présentement le record de 96 points, établi par Dickie Moore, des Canadiens, en 1958-59.

En effet, Mikita, meilleur compteur jusqu'ici cette saison, a de bonnes chances d'égaliser ou de battre le record de Moore. Mikita, en effet, a mieux fait jusqu'ici que l'habile ailier gauche des Canadiens quand il a établi son merveilleux record il y a 5 ans, mais Stan devra travailler sans relâche s'il entend aller de 96 points ou plus durant la saison.

Après 54 joutes, Mikita a déjà amassé 30 buts et 40 assistances pour un total de 70 points et Moore, lui, avait 59 points à son actif après 54 joutes. Moore a toutefois terminé la saison en véritable champion puisqu'il a amassé 37 points au cours de ses 16 dernières joutes. Mikita, s'il conserve la même allure présente, n'atteindra que le total de 91 points en 70 joutes. Il lui faudra donc accélérer son élan s'il entend faire aussi bien ou mieux que Dickie Moore.

Mikita a néanmoins augmenté son avance en tête des compteurs de la Nationale d'un point la semaine dernière. Son coéquipier Bobby Hull est en 2e place avec 64 points, tout en étant le meilleur compteur de buts du circuit avec 33 Jean Beliveau, des Canadiens, est toujours 3e avec 60 points et l'excellent compteur des Rangers, Andy Bathgate, suit en 4e place avec 57 points dont 42 assistances, le meilleur total du circuit.

Les Canadiens de Montréal et les Black Hawks de Chicago sont toujours égaux en tête place avec 65 points mais les Canadiens ont joué deux joutes de moins. Les joueurs de Blake ont pris possession de la tête samedi, mais les Hawks les ont de

nouveau rejoints dimanche quand ils l'ont emporté alors que les Canadiens devaient se contenter d'un match nul à Boston. Le Toronto est 3e avec 55 points, suivi de Detroit qui a repris la 4e place avec 49 points. Les Rangers viennent en 5e position avec 44 points et les Bruins de Boston sont derniers avec 38.

Le gardien de but des Bruins, Eddie Johnston, est celui qui mène dans le domaine des blanchissages avec six, mais Glenn

## Jack Nicklaus grimpe en tête

DUNEDIN, Floride (UPI) — Grâce à sa première victoire de 1964, Jack Nicklaus a pris le premier rang parmi les golfeurs dans la course à l'argent.

En gagnant l'omnium de Phoenix en fin de semaine dernière, Nicklaus a récolté \$7,500 pour passer au premier rang dans la récolte aux dollars avec \$8,700.

Arnold Palmer occupe le deuxième rang avec \$8,050 et Paul Harney est au troisième rang avec \$7,950.

Avec \$7,500, Juan Rodriguez est en quatrième position suivi de Gene Littler qui a obtenu une égalité en troisième place à Phoenix avec \$7,318.75.

Bob Rosburg, Art Wall Jr., Don January, Julius Boros et Tony Lama complètent le groupe des 10 premiers. Nicklaus, Harney, Rodriguez et Wall sont les seuls à avoir gagné des tournois cette saison. Voici la position des 10 premiers golfeurs :

### LES MENEURS

	R	A	Pts	Pr
Mikita, Chi.	30	40	70	118
Hull, Chi.	33	31	64	54
Beliveau, Mon.	19	41	60	23
Bathgate, N.Y.	15	42	57	26
Whitman, Chi.	28	31	59	47
Oliver, Bos.	19	21	40	35
Gilbert, N.Y.	20	29	49	47
Chabot, Chi.	17	32	49	19
Howe, Det.	16	31	47	35
Ray, Chi.	17	28	45	18
Richardson, Mil.	18	27	45	19
Henry, N.Y.	24	18	42	4
Mahabon, Tor.	20	22	42	39
Bucyk, Bos.	17	26	43	30
Richardson, Mil.	14	29	43	17
McDonald, Chi.	13	34	47	8
Blase, Mil.	6	38	44	64
Palford, Tor.	14	29	43	37
Plöte, Chi.	6	38	44	64
Yonemura, Mil.	11	33	44	37
Ferguson, Det.	13	31	44	31
Ferguson, Mil.	13	31	44	31
Kelly, Tor.	6	38	44	6

### LES GARDIENS DE BUTS

	Pt	Rc	Ri	Moy
Hull, Chi.	48	104	3	2.17
DeJordy, Chi.	8	19	0	1.38
TOTAUX, Chi.	54	123	3	2.28
Bower, Tor.	34	76	3	2.11
Richardson, Tor.	15	32	1	1.47
TOTAUX, Tor.	49	108	4	2.21
Hoyer, Mil.	44	104	4	2.36
Whitman, Mil.	7	12	1	1.50
Morissette, Mil.	1	4	0	0.20
TOTAUX, Mil.	52	120	5	2.30
Sawchuk, Det.	29	64	5	2.46
Crosier, Det.	15	41	2	2.48
Baker, Det.	1	4	0	0.20
TOTAUX, Det.	45	109	7	2.46
Johnston, Bos.	64	159	6	2.94
Diane, N.Y.	48	158	2	3.30
Villemure, N.Y.	5	18	0	1.60
TOTAUX, N.Y.	53	176	2	3.32
TOTAUX EN MINUTES PAR CLUB				
CHICAGO	803			
MONTREAL	763			
TORONTO	839			
BOSTON	413			
DETROIT	689			
NEW YORK	844			

## HOCKEY

**LIGNE AMÉRICAINNE**  
Aucune joute.  
**Ligue Nationale**  
Aucune joute.  
**Ligue Centrale**  
Ligue de l'Ouest  
Aucune joute.  
**Ligue de l'Est**  
Aucune joute.  
**Ligue de l'Est**  
Aucune joute.  
**Ligue de l'Est**  
Aucune joute.

## Curling

### TOURNOI INTERCLUBS

#### Hier

Jac-Cartier (R. Juchereau) 12.	2-Jac-Cartier (S. Garant) vs Québec (T. Byrne).
Québec (J.-E. Beaudin) 7.	3-Québec (T. Byrne) vs Wintler Club (G. Venne).
Cambrai (A. Pugh) 3.	4-Victoria (J. Coupland) vs Jac-Cartier (J.-P. Fortin).
Victoria (K. Clark) 7.	5-Québec (R. Giguère) vs Victoria (E. Blackadder).
1-Jac-Cartier (L. Labbé) vs Victoria (E. Blackadder).	6-Québec (H. Morin) vs Victoria (E. Blackadder).
10-Fleur de Lys (J. Labbé) vs Beauport (E. Lyvo).	7-Victoria (T. Miller) vs Wintler Club (R. Monast).
8-100 HEURES P.M.	8-Victoria (T. Miller) vs Cambrai (G. Dempeux).
22-Cambrai (G. Dempeux) vs Jac-Cartier (S. Garant) vs Jac-Cartier (Dr. J. Fortier).	9-Québec (E. Blackadder) vs Cambrai (G. Dempeux).
11-Richemin (J. Robert) vs Cambrai (G. Dempeux).	10-Québec (E. Blackadder) vs Fleur de Lys (M. Labbé).
12-Cambrai (G. Dempeux) vs Fleur de Lys (M. Labbé).	11-Québec (E. Blackadder) vs Victoria (K. Clark).
7-Québec (J.-E. Beaudin) vs Victoria (K. Clark).	12-Québec (E. Blackadder) vs Wintler Club (R. Monast).
23-Québec (H. Morin) vs Wintler Club (R. Monast).	13-Victoria (E. Blackadder) vs Québec (E. Blackadder).
14-Victoria (E. Blackadder) vs Québec (E. Blackadder).	14-Jac-Cartier (G. Amoyot) vs Fleur de Lys (P. Brisson).
15-Québec (E. Blackadder) vs Québec (E. Blackadder).	15-Québec (E. Blackadder) vs Québec (M. Normand).
16-Jac-Cartier (G. Amoyot) vs Fleur de Lys (P. Brisson).	16-Victoria (A. Stieven) vs Cambrai (G. Dempeux).
17-Québec (E. Blackadder) vs Québec (E. Blackadder).	17-Québec (E. Blackadder) vs Beauport (E. Lyvo).
18-Québec (E. Blackadder) vs Québec (E. Blackadder).	18-Victoria (E. Blackadder) vs Cambrai (G. Dempeux).
19-Québec (E. Blackadder) vs Québec (E. Blackadder).	19-Québec (E. Blackadder) vs Québec (E. Blackadder).
20-Québec (E. Blackadder) vs Québec (E. Blackadder).	20-Québec (E. Blackadder) vs Québec (E. Blackadder).
21-Québec (E. Blackadder) vs Québec (E. Blackadder).	21-Québec (E. Blackadder) vs Québec (E. Blackadder).

#### Section OUEST

	P	G	P	N	PP	PC	Pt
Pittsburgh	32	29	19	4	179	143	62
Pittsburgh	32	28	22	2	173	148	58
Pittsburgh	48	24	20	0	177	172	47
Springfield	47	27	3	1	185	177	37

#### Section EST

	P	G	P	N	PP	PC	Pt
Québec	53	31	23	1	197	174	62
Montréal	42	28	21	3	177	176	59
Montréal	44	28	28	3	174	176	51
Baltimore	40	23	24	3	184	170	47
Springfield	47	27	3	1	185	177	37

#### LIGUE AMÉRICAINNE

	P	G	P	N	PP	PC	Pt
Montréal	53	27	1	1	152	139	65
Chicago	54	27	16	11	164	132	65
Toronto	51	23	19	9	124	128	65
Detroit	52	20	29	8	132	135	65
New York	43	18	27	8	149	176	44
Boston	33	14	30	10	129	159	38

#### LIGUE DE L'OUEST

	P	G	P	N	PP	PC	Pt
Denver	36	27	17	2	218	149	76
Los Angeles	34	24	24	4	180	150	52
Seattle	33	24	24	4	192	164	52
Portland	34	22	27	5	175	187	49
San Francisco	34	24	29	2	185	206	48
Vancouver	33	21	29	3	177	194	45

#### LIGUE DE L'EST

	P	G	P	N	PP	PC	Pt
Bulldoogs	13	6	3	2	80	56	19
Loups	13	6	3	2	84	77	11
Castors	13	1	8	4	86	74	8

#### LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	P	G	P	N	PP	PC	Pt
Toronto	9	5	3	1	43	28	11
Laval	8	6	3	1	41	37	11
McMaster	9	5	3	1	41	37	11
Montréal	8	4	3	1	34	35	11
McGill	9	2	4	3	38	31	7
Queen's	10	2	8	0	39	22	7
Waterloo	10	2	8	0	39	22	7

#### LIGUE DIMANCHE-MATIN

	P	G	P	N	PP	PC	Pt
Guy	18	9	4	5	88	54	21
Rison	19	9	7	3	84	49	21
Malouin	19	9	7	3	84	49	21
Blain	17	8	3	6	77	11	14
Real Bell	18	7	10	2	47	56	16
Pelletier	19	6	11	2	58	73	14

#### LIGUE INTERMÉDIARE

	P	G	P	N	PP	PC	Pt
Pont-Rouge	21	18	2	1	115	46	27
Beauport	20	13	4	1	111	70	27
Beauport	11	4	2	1	106	14	19
St-Gerard	21	10	10	1	101	89	21
St-Albert	11	4	2	1	104	20	20
N.-D. Qué.	18	3	15	0	84	120	4
St-Emile	21	3	18	0	40	145	4

#### LIGUE JUNIOR D'ONTARIO

	P	G	P	N	PP	PC	Pt
Toronto	44	20	7	2	249	135	67
Canadians Jr.	45	23	12	3	237	150	62
St. Catharines	44	21	6	3	186	174	49
Niagara Jr.	44	21	17	6	184	138	48
Peterboro	44	19	18	6	158	144	48
Chinaw	41	14	23	6	153	148	45
Hamilton	43	9	16	8	153	215	26
Kitchener	44	6	37	1	89	23	17

#### LIGUE JUNIOR "A" PROVINCIALE

	P	G	P	N	PP	PC	Pt
Victoriaville	35	25	6	4	185	99	64
Chaudière	35	24	3	3	186	147	53
As Jumières	35	13	19	3	182	173	39
T.-Rivières	35	12	22	0	161	196	24

#### LIGUE JUNIOR "B" PROVINCIALE

	P	G	P	N	PP	PC	Pt
Victoriaville champion.							

## Sommaires Progression

### CASTORS & LOUPS

#### Première période

1-Loups Gagné, 6:30
2-Castors Huot, 8:16
3-Loups Gagné, 17:39
4-Loups Després, 18:18

#### Deuxième période

1-Loups Duplain, 4:37
2-Castors Després, 8:35
3-Castors Pichette, 17:18
4-Castors Pichette, 17:18

#### Troisième période

1-Loups Després, 6:47
2-Castors Duplain, 13:38
3-Castors Pichette, 13:38
4-Castors Pichette, 13:38

#### AGILES & BULLDOGS

#### Première période

1-Agiles Dussault, 6:38
2-Bulldogs Beauport, 3:50
3-Pichette, J.-Y. Houle, 10:28
4-Agiles Poulain, 10:28

#### Deuxième période

1-Agiles Dussault, 15:51
2-Bulldogs Beauport, 15:51
3-Pichette, J.-Y. Houle, 15:51
4-Agiles Poulain, 15:51

# Une des toutes premières tâches de la régionale "Orléans" consistera en la mise sur pied d'une école pour initier les jeunes au travail

La future commission scolaire régionale "Orléans" aura du pain sur la planche dès qu'elle sera en état de démarrer, ce qui ne saurait tarder beaucoup maintenant. On sait d'abord que des projets locaux de constructions scolaires furent différés depuis un an ou deux dans la perspective de la naissance prochaine d'une régionale. C'est notamment le cas à Giffard, Beauport et ailleurs. Mais il y a aussi l'urgence d'une école d'initiation au travail qui se pose depuis longtemps dans la région.

Le président de la commission scolaire de Beauport, M. Marcel Lortie, I.F., a plaidé vigoureusement en faveur d'une école d'initiation au travail l'été dernier lors d'une session de l'Association des commissions scolaires du diocèse à la Cité universitaire de Québec. D'autres voix se sont élevées occasionnellement depuis pour insister sur la nécessité de faire sans délai quelque chose à cet égard.

Un commissaire de Château-Richer, M. Rosaire Jalbert, chef ouvrier, a déclaré en fin de semaine que des centaines de jeunes de la région sont incapables de se préparer à la vie, selon leurs aptitudes, parce qu'on ne leur offre pas les moyens de le faire. Il a insisté sur le fait que "le centre d'apprentissage de Québec (St-Malo) réclame depuis longtemps un agrandissement qui lui permettrait d'accueillir trois cents élèves au lieu de quatre-vingt-dix dans les conditions actuelles. M. Jalbert par-

lait précisément à l'occasion d'une réunion de quinze commissions scolaires comprises dans le territoire de la future régionale "Orléans" qui aura pour pôles Beauport et Ville Montmorency.

Le président de la commission scolaire de Charlesbourg (point d'appui de la future régionale Jean-Talon), le docteur Albert Ouellet, président de l'Associa-

tion des commissions scolaires du diocèse, a mis en doute qu'une seule régionale puisse réaliser un projet de cette envergure. "Il faudra des ententes entre régionales", dit-il, "pour réunir pareille initiative dont chacun reconnaît la nécessité".

M. Rosaire Jalbert a abondé dans le même sens que le docteur Ouellet en insistant sur le

coût élevé de l'aménagement d'une institution du genre. Il est d'avis que l'aide du gouvernement est essentielle en ce domaine, tout en insistant sur l'urgence d'agir.

M. Marcel Lortie a précisé qu'il arrive que les élèves qui obtiennent l'inscription ne sont pas toujours ceux à qui certaines institutions (écoles d'initiation

au travail, écoles d'arts et métiers ou même instituts technologiques) sont destinées. Des élèves d'un niveau de préparation supérieure, qui posent leur candidature en bon nombre) ont généralement la préférence.

Les projets de régionales "Orléans" et "Jean-Talon" arrivent à leur maturité. Un travail considérable a été fait. Dans le cas

du projet "Jean-Talon", les documents nécessaires sont déjà entre les mains des autorités provinciales. Mais on prévoit toutefois que la décision de Giffard d'adhérer à la régionale "Orléans" plutôt qu'à la régionale "Jean-Talon" où la plaçait la carte scolaire pourrait causer des retards. Le sort de Giffard est entre les mains des vingt-deux commissions scolaires de la

régionale "Orléans" qui prendront attitude individuellement, ce qui est d'ailleurs tout à fait démocratique.

Si les vingt-deux commissions de la régionale "Orléans" consentent à accueillir Giffard, celle-ci aura les meilleures chances de voir son vœu se réaliser. Mais le bureau de la planification scolaire toutefois devra dire le dernier mot.

**ANNONCE**

**Nombre de personnes portent LEURS DENTIERES sans souler**

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même étudier sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, voire tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alcaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

# voici la VAUXHALL VIVA!

(Une nouveauté vraiment sensationnelle dans le domaine de la voiture économique!)



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

SEDAN VIVA

## L'économie sans compromis... par General Motors

Son aspect, ses performances, son confort, rendent la Viva différente de toute autre voiture. Voici enfin une voiture économique qui possède un style canadien. Grâce à son robuste moteur de 50 CV, elle atteint le 50 milles à l'heure en quelques secondes! Sa suspension antiroulis, entièrement nouvelle, lui permet de prendre les virages comme une voiture de sport. Elle offre à 4 grandes personnes toute la place nécessaire en largeur, ainsi qu'en longueur et en hauteur, pour se détendre complètement. Le coffre présente 10 1/4 pi. cu. d'espace utilisable. La Viva peut parcourir jusqu'à 45 milles au gallon d'essence. La lubrification a intervalles de 30,000 milles assure encore plus d'économie. La Viva: le tout nouveau modèle General Motors qui établit une nouvelle norme d'excellence pour la petite voiture. Allez la voir et la conduire sans tarder.

**\$1771.\***

\*Prix de détail maximum suggéré d'un sedan Viva avec chauffage et dégivreur, comprenant livraison à

**QUEBEC**

Le prix suggéré comprend les frais de manutention et de livraison, et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation, en supplément.

**AUTRES DÉTAILS SUR LA VIVA**

Fin Magic Mirror. Protection anti-rouille. Diamètre de braquage, 29". Boîte à 4 vitesses synchronisées, avec levier de commande monté au plancher.



EXPOSEE EN CE MOMENT...VENTE ET ENTRETIEN CHEZ LES CONCESSIONNAIRES PONTIAC - VAUXHALL

**AUTOMOBILES INC.**

**GIGUÈRE AUTOMOBILE LTÉE**

555, rue de la Couronne

Téléphone : 529-3371

1700, Dorchester Nord (coin Boul. Hamel) Tél. : 529-1351

### La circulation fait des blessés

Des blessés de la circulation étaient rapportés, hier soir. L'état d'aucun ne semble inquiétant.

Jacques Boutin, 6 ans, 9 rue Ancien Chantier, a été heurté par une auto au croisement des rues St-Paul et Lacroix. Souffrant d'une fracture à la cuisse droite il a été conduit à l'Hôtel-Dieu par l'ambulance Germain Lépine Ltée.

Les mêmes ambulanciers se sont rendus au croisement du boulevard Charest et de la rue Sempie. Ils ont transporté à l'hôpital du St-Sacrement Mme Gérard Côté, 39 ans, 392 rue Vanier, Charlesbourg qui venait d'être blessée dans une collision d'automobiles.

La jeune Hélène Ouellet, du 472 rue Hermine, a été heurtée par un véhicule sur le boulevard Charest, près de la rue Bayard. Elle revenait de l'école et l'ambulance Hubert Molsan l'a transportée à l'hôpital du St-Sacrement.

Mme Edmond Roy, 47 ans, de St-Martin, est hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle a été blessée en même temps que ses quatre enfants entre St-Martin et St-Georges. Les jeunes sont hospitalisés à St-Georges.

### Votre travail à l'aiguille

999 Sans qu'il ne vous en coûte presque rien, vous tricotez cette jolie garde-robe de tricot, pour la poupée "Grande Pille" de votre fillette. Ce patron comprend des vêtements pour le sport et les sorties.



999 Écrivez littéralement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur à laquelle vous le demandez. Ne pas demander des mesures autres que celles indiquées.

Adresse vos commandes comme suit : SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUÉBEC (P.Q.) Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours.

# Le centre Monseigneur Marcoux réalise la formule parfaite du centre paroissial

par Jacques Arteau

Ouvré depuis quelques semaines à peine, le nouveau centre paroissial de St-Pascal de Malzerets, dont l'inauguration aura lieu dans un mois environ, attire déjà malgré ses services limités, un public très nombreux, satisfait de cette réalisation.

Le centre Monseigneur Marcoux, ainsi appelé en reconnaissance pour celui qui en a assuré la réalisation, sera, une fois terminé, le centre paroissial peut-être le plus moderne, sinon le plus complet, de la ville et de la région de Québec.

Projeté depuis plus d'une dizaine d'années, il apporte à la population de cette paroisse, aux jeunes en particulier, des facilités qui étaient à peu près inexistantes avant son établissement. Érigé au coût approximatif de \$600.000, l'édifice adossé au presbytère comprend quatre étages. D'un aspect très moderne et fort accueillant, le centre a été construit sur l'emplacement de l'ancienne école qui servait auparavant de centre paroissial.

Toutes les salles ont été conçues de manière à répondre aux exigences d'une grande variété de loisirs intérieurs. Le plan original a été conçu par le conseil de la Fabrique de la paroisse St-Pascal.

**FACILITES**  
Le nouveau centre paroissial est doté de treize salles, dont

trois principales: le gymnase, une salle de spectacle et la salle de quilles.  
Au sous-sol, la salle de quilles comprend douze allées pour la pratique des petites et des grosses quilles. Depuis le moment où la salle a été ouverte au public, le 24 novembre dernier, le responsable, M. Roger Fortin, a enregistré une moyenne de 490 parties par jour.

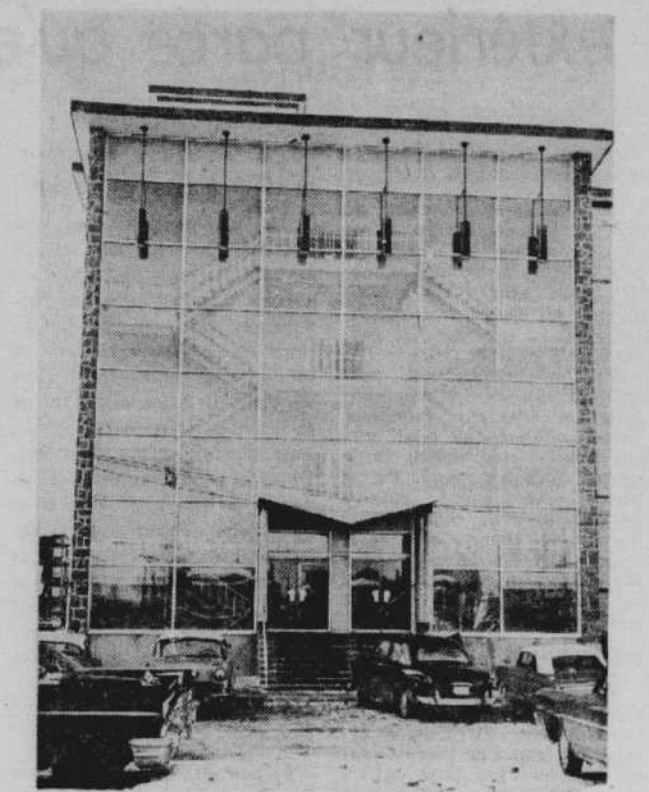
Sur ce même plancher, des salles ont également été aménagées pour la pratique de certains sports intérieurs, tels que la culture physique, le judo, le yoga et le tir au revolver et à l'arc, et pour les moniteurs et monitriciennes.

La salle de spectacles et le petit amphithéâtre sont situés au rez-de-chaussée. La salle de spectacles peut contenir 700 personnes. À l'étage supérieur, d'autres salles sont réservées à la pratique du tennis sur table, à la bibliothèque et aux travaux artistiques.

**LE GYMNASSE**  
Le gymnase est au deuxième étage. Ses dimensions, soit 118 pieds de longueur par 81 de largeur, permettent la pratique de nombreux sports intérieurs, y compris le tennis, avec cours réglementaire du jeu extérieur, aux deux extrémités du court.

Deux courts de basket-ball sont compris dans le gymnase, ainsi que cinq pour le badminton et

trois pour le ballon-volant. Le gymnase est doté également de l'équipement complet pour la gymnastique sur appareils. Le



balcon du gymnase peut contenir 500 personnes, et la salle elle-même peut accueillir 1.200 personnes pour des représentations.

## Le Japon se met en branle en vue des Olympiades

Comme premier pays asiatique où ont lieu les Jeux olympiques, le Japon dépense plus d'un milliard de dollars pour se préparer à ces manifestations. Dans cet article, un reporter de la Presse Canadienne qui s'est rendu au Japon décrit la situation provoquée par les constructions à Tokyo.

**Tokyo — (PC) —** Les travailleurs japonais s'occupent activement des préparatifs de la 18e Olympiade qui aura lieu en octobre au Japon.

La première impression que donne le centre de Tokyo est que les jeux olympiques ne valent pas le branle-bas causé par les constructions en vue de ces activités. Un visiteur a déclaré: "C'est incroyable. C'est comme si on construisait un hôtel de luxe pour accueillir un visiteur pendant une seule fin de semaine."

La modernisation du réseau de transport et du système de circulation de Tokyo constitue une réalisation inouïe. Vingt-deux "routes olympiques" sont agrandies ou construites et huit autoroutes à quatre voies en plein air se dirigent dans toutes les directions. L'une d'elles réduit à 15 minutes le temps normal, une heure, qu'il faut pour se rendre de l'aéroport d'Haneda dans la capitale.

tre ne soit pas tout à fait complet, le directeur-gérant, M. Marcel Brabant, a déjà retenu les services de moniteurs et monitriciennes pour diriger certains sports. Yves Chouinard est le moniteur en chef; il est secondé dans sa tâche par Nicole Paradis. D'autres moniteurs et monitriciennes se joindront à eux pour donner des cours de judo, yoga, culture physique, tir et autres sports.

Le centre, qui doit être inauguré en avril prochain, pourra recevoir, dans une seule journée, 2.500 personnes dans toutes ses salles. Depuis quelques semaines déjà, le "Samedi-jeunesse" attire un nombre fort imposant de jeunes qui participent au programme de loisirs préparé à leur intention pour la journée du samedi.

Cette première initiative, a encouragé les dirigeants du centre à établir un programme très varié, y compris des ligues organisées pour certains sports intérieurs, dans le but de satisfaire la population de St-Pascal et des environs, et en même temps obtenir une participation collective à tous les loisirs du centre.

## Les éleveurs de moutons devront se spécialiser dans leur domaine pour réussir

Rimouski. — Pour stimuler l'élevage du mouton dans le Québec, l'Association des éleveurs, qui tenait son assemblée générale annuelle à Rimouski, récemment, propose que les membres se spécialisent dans leur domaine, que les méthodes de classification soient simplifiées et que de plus grandes restrictions sur l'importation du mouton soient exigées du gouvernement fédéral.

L'élevage du mouton a connu, depuis quelques années, une recrudescence, qui serait causée

selon les experts, par l'évolution des techniques de production. Aujourd'hui, l'élevage du mouton n'est pas rentable, si ce n'est fait pas appel à la mécanisation. Ceci implique également que l'éleveur doit posséder un troupeau beaucoup plus considérable, afin de diminuer les dépenses par tête, et aussi pour augmenter sa force quant à la mise en marché.

Les éleveurs de mouton du Québec s'accordent à dire que les méthodes de classification, qui déterminent le prix de vente, sont trop compliquées et qu'elles

jouent en défaveur des producteurs. L'Association des éleveurs ne s'oppose pas à la classification, mais elle désire que le nombre de classes soit diminué.

Pour faciliter la mise en marché du mouton canadien, les éleveurs du Québec ont résolu de demander au gouvernement fédéral d'interdire l'importation du mouton pendant la période de l'année où le mouton du pays est envoyé sur le marché.

L'assemblée générale annuelle des éleveurs de mouton du Québec s'est déroulée pour la première fois dans l'histoire de cette société, à Rimouski. Cette ville a été choisie parce que le Bas-St-Laurent est l'un des principaux producteurs de mouton dans la province de Québec, et que l'Association désire l'accroissement de l'élevage du mouton dans cette région.

La modernisation du réseau de transport et du système de circulation de Tokyo constitue une réalisation inouïe. Vingt-deux "routes olympiques" sont agrandies ou construites et huit autoroutes à quatre voies en plein air se dirigent dans toutes les directions. L'une d'elles réduit à 15 minutes le temps normal, une heure, qu'il faut pour se rendre de l'aéroport d'Haneda dans la capitale.

## Le Canada consomme plus qu'il ne produit

Rimouski. — Le Canada ne produit pas plus que la moitié du mouton qu'il consomme, même si la vie agricole occupe une place importante dans la société canadienne.

Selon les statistiques fédérales, le Canadien moyen a consommé, en 1961, 3,7 livres. De cette quantité, "pas plus que la moitié vient du Canada", a déclaré un agronome, qui participait à l'assemblée générale des éleveurs de mouton qui s'est déroulée à Rimouski.

Les éleveurs de mouton du Québec, qui se réunissent une fois l'an, voulaient, cette année, attirer l'attention sur la vaste possibilité du marché mais qu'il fallait utiliser tous les atouts pour que le profit par bête de bétail soit suffisant.

## La rentabilité de l'industrie du mouton dépend de l'éleveur

Rimouski. — Pour que l'industrie du mouton soit rentable, il faut que l'élevage devienne une spécialité, et le plan directeur que prépare actuellement le Bureau d'aménagement de l'est pourra servir à orienter l'évolution de l'élevage.

Les éleveurs de mouton du Québec reconnaissent qu'ils doivent augmenter leur troupeau et moderniser leurs techniques de production pour pouvoir accumuler des profits par cette industrie.

En d'autres mots, dans l'avenir, l'éleveur de mouton devra se spécialiser de plus en plus. Ceci suppose que sa ferme est propice à ce genre d'élevage, que la mise en marché n'est pas irréalisable.

A ce point de vue, un agronome, qui assistait à l'assemblée générale annuelle des éleveurs de mouton à Rimouski, a reconnu que les études que pour-

## DEVENEZ PATRON

- Finis les petits salaires
- Finie l'insécurité d'emploi
- Gagnez de \$150 à \$300 par semaine

**COURS DE VENTE SPECIALISE PAR CORRESPONDANCE**

- Peu importe votre âge ou votre sexe
- Où que vous demeuriez
- Il vous est possible de réaliser ce que des milliers d'autres ont réussi.

**APPRENEZ à inspirer confiance — à développer votre personnalité — à vaincre votre timidité.**

Lancez-vous en affaires. Pour tous détails gratuits postez ce coupon aujourd'hui.

**SERVICE DE PLACEMENT GRATUIT POUR NOS DIPLOMES**



**Institut Maisonneuve**  
1208 EST, RUE BEAUBEN SUITE 102 MONTRÉAL 10, QUE.

NOM \_\_\_\_\_ AGE \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ COMTE \_\_\_\_\_ D-4



ASSEMBLEE GENERALE DES ELEVEURS DE MOUTONS DU QUEBEC — Pour la première fois, les éleveurs de moutons du Québec se sont réunis dans le Bas Saint-Laurent, soit à Rimouski. De

gauche à droite sur la photo, on aperçoit M. X.-N. Rodrigue, secrétaire; M. Georges Myrand, président; et MM. François Moini, Gaston Houle et Albany Nicol, directeurs.

**TUSSEX**  
Sirop et suppositoires pour combattre Bronchites, Toux, Rhumes  
**COQUELUCHE**

## Horoscope

par Francesco Waldner

**MERCREDI 12 FEVRIER**

**BELIER (21 mars - 19 avril)**  
Le nombre et la diversité de vos occupations vous rendront irritable. Le calme reviendra, toutefois, au cours de la soirée. Votre vie sentimentale vous apportera beaucoup de satisfaction.

**TAUREAU (20 avril - 20 mai)**  
Vous ferez bien de considérer ce qui semble le plus urgent avant d'agir. Cette journée vous permettra de réussir les tâches les plus ardues.

**GEMEAUX (21 mai - 21 juin)**  
Vous assisterez à une réunion intéressante qui vous fournira l'opportunité de régler un problème des plus délicats. Agissez avec plus de tact en ce qui concerne vos amours et vos amitiés.

**CANCER (22 juin - 22 juillet)**  
Essayez de trouver l'aide nécessaire à la bonne marche de votre travail. Un contretemps retardera la réalisation d'un projet. Mettez votre correspondance à jour.

**LION (23 juillet - 22 août)**  
Votre activité et votre sens du devoir vous conduiront au succès, tandis que votre vie sociale vous apportera beaucoup de plaisir. Journée propice au magasinage.

**VERGE (23 août - 22 septembre)**  
Un projet que vous ne pouvez réaliser vous rendra d'humeur maussade. Essayez de vous mériter, malgré tout, afin de ne pas indisposer inutilement la personne que vous aimez.

**BALANCE (23 septembre - 23 octobre)**  
Cette journée favorisera à la fois votre travail et votre vie sociale. La chance vous aidera, en effet, à régler un problème des plus délicats.

**SCORPION (24 octobre - 22 novembre)**  
Certaines discussions qui traitent de vos affaires d'argent vous rendront tendu et nerveux. Evitez de vous fatiguer outre mesure afin de ne pas aggraver votre situation.

**SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)**  
Vous aurez aujourd'hui la possibilité de régler un problème de façon énergique malgré la quantité des tâches que vous devez réaliser. Vous connaissez le succès dans votre vie sentimentale et dans votre vie sociale.

**CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier)**  
Régiez le plus tôt possible un problème personnel, en tenant compte des conseils judicieux de vos amis. Reposez-vous et évitez surtout de prendre des engagements à l'aveuglette.

**VERSEAU (20 janvier - 18 février)**  
Concentrez tous vos efforts en vue de l'obtention d'un but définitif. Ne vous inquiétez pas inutilement car la chance vous favorisera de façon particulière.

**POISSONS (19 février - 20 mars)**  
Tout vous réussira aujourd'hui à la condition que vous ne négligiez pas votre vie familiale. Une certaine irritabilité s'emparera de vous au cours de la soirée.

## LOGEMENTS A LOUER LE "CYRIL ANNE"

115 rue Ste-Anne  
1-2-3 pièces  
poêle, réfrigérateur,  
ascenseur et concierge  
\$95 et plus  
**ROYAL TRUST**  
529-0171 soir 529-3636

## POSTES-CLEF A LA DIRECTION

de la  
**Nouvelle usine de Fibreglas Canada Ltd.**  
Montréal (Candiac), Québec

Notre compagnie construit actuellement une quatrième usine à Candiac, localité située à 7 milles du centre de Montréal. Cet essor a créé les postes suivants:

**DIRECTEUR DE LA PRODUCTION:**  
responsable de toutes opérations de production, y compris la direction de 5 surveillants et une équipe de 50 employés. Les candidats se doivent d'être des ingénieurs professionnels et posséder une expérience de la fabrication dans un domaine connexe.

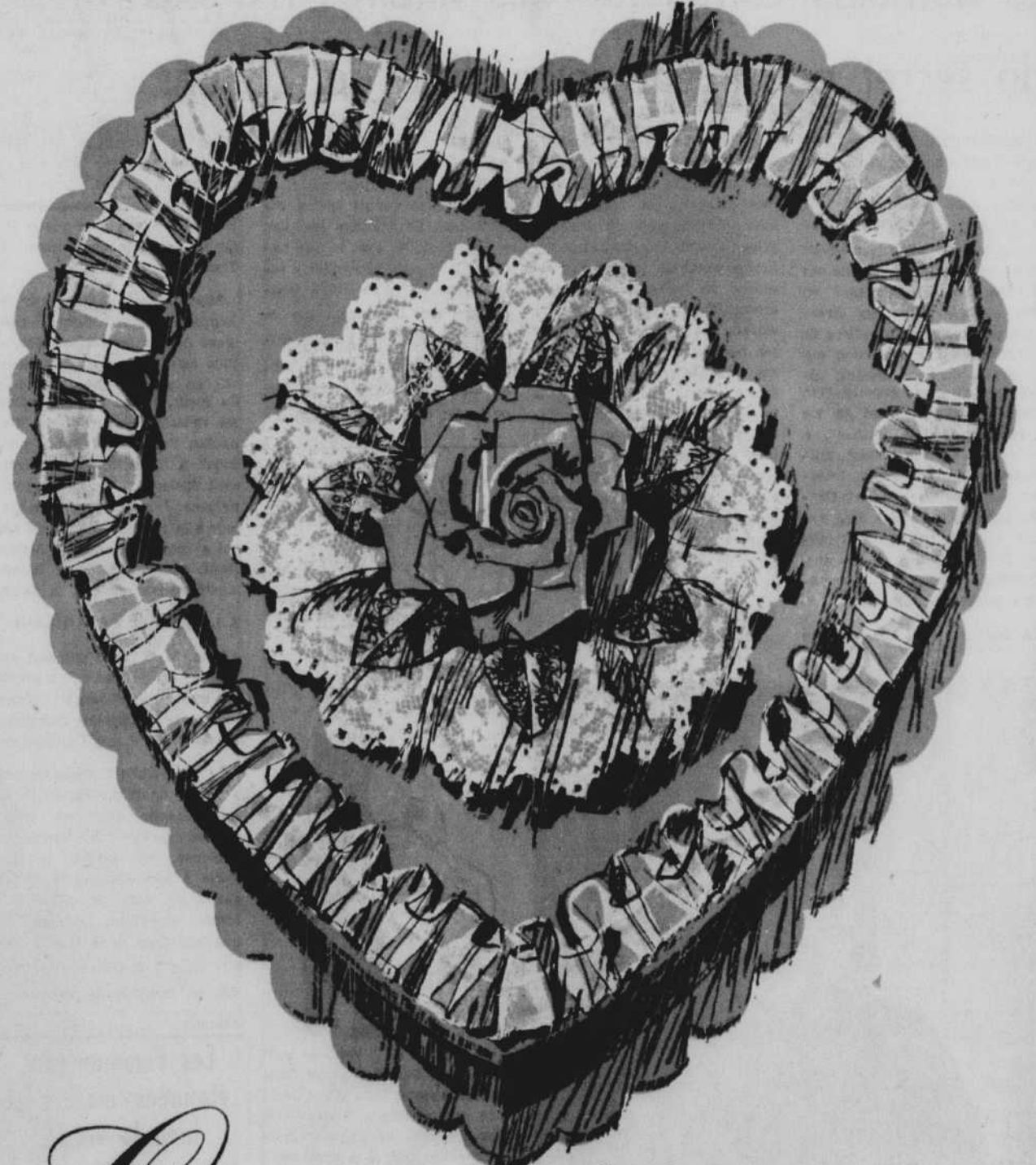
**INGENIEUR D'ENTRETIEN:**  
responsable de l'entretien de l'usine, ainsi que d'une équipe préposée à ce service. Les candidats seront des ingénieurs professionnels possédant une expérience dans ce domaine.

**CHEF COMPTABLE:**  
responsable de toutes les opérations financières de l'usine, notamment des comptes recevables, des budgets, de la paie, des états financiers du mois, ainsi que de la surveillance d'une équipe de commis de bureau. Les candidats doivent posséder un R.I.A. ou l'équivalent. Une expérience de la comptabilité industrielle est requise, de préférence à un niveau de surveillance.

**SURVEILLANT DES ACHATS ET DES MAGASINS:**  
responsable de tous les achats de l'usine, ainsi que la direction de l'équipe des magasins et de la réception. Les candidats doivent posséder une expérience dans le domaine des achats, de préférence en fabrication, ainsi qu'une formation académique adéquate.

**SURVEILLANT DU CONTROLE DE LA PRODUCTION ET DU SERVICE DES VENTES:**  
responsable du trafic (transport routier et chemin de fer), de la planification de la production, du contrôle de l'inventaire, et du service aux clients. Les candidats doivent posséder une expérience de la planification de la production, et une formation académique adéquate.

Les candidats aux postes ci-haut mentionnés doivent être bilingues de préférence. Tout curriculum vitae sera considéré confidentiellement et doit être adressé au:  
**Directeur des Relations Industrielles,**  
**Fibreglas Canada Limited,**  
48 ouest, avenue St-Clair,  
Toronto 7, Ontario



*Ce coeur en échange du sien*

Offrir du chocolat... voilà un geste chevaleresque, surtout lorsqu'il s'agit de Laura Secord. Il est dur de ne pas garder pour soi ces grappes de noix croustillantes, délicieusement enrobées, et ces crèmes au beurre. Mais le coeur de votre dulcinée en est l'enjeu!

Si un être tendre vous a juré amour et fidélité, si vos beaux discours trouvent une oreille attentive, si vous recherchez un mode d'expression encore plus chaleureux, offrez alors des bonbons Laura Secord à la Saint-Valentin. Elle comprendra. Elle est si délicate... et les Laura Secord donc!

LES MAGASINS DE BONBONS  
**Laura Secord**

Quand on veut des bonbons... vraiment délicieux... alors... Laura Secord

TELEPHONEZ A 523-5823 POUR CONNAITRE L'ADRESSE DU MAGASIN LAURA SECORD DE VOTRE VOISINAGE



MADemoiselle DOLORES MICHAUD, conférencière, diététiste au ministère fédéral de la Santé et du Bien-Être, mademoiselle Céline Kirouac, présidente élue et mademoiselle France Dufour, présidente de l'Association de Diététisme du Québec, section de Québec.

**Secours d'urgence**

**Le rôle des diététistes sera de maintenir la santé des rescapés**

Les diététistes doivent participer à la partie médicale des Services de Secours d'urgence du ministère fédéral de la Santé et du Bien-Être, disait hier soir aux membres de l'Association de diététisme du Québec, mademoiselle Dolores Michaud, diététiste professionnelle attachée à ce ministère.

Le Secours d'urgence a été créé dans le but de venir en aide aux sinistrés et évacués de zones et des victimes de désastres naturels, tels que tremblements de terre, inondations, etc. a dit Mlle Michaud.

Le service comprend quatre divisions: l'Alimentation, le Vêtement, le Logement, les Services personnels (assistants sociaux pour maintenir le moral des sinistrés) et les Renseignements et Informations, (tels qu'établir durant la dernière guerre, par la Croix-Rouge internationale).

Le Secours d'urgence, qui vient d'établir un Service français, prépare actuellement un cours qui sera maintenant donné en français afin de préparer les spécialistes qui auront à veiller au bien-être de la population, advenant une guerre ou un désastre naturel.

Dans le domaine de l'alimentation, les diététistes auront un rôle indispensable à remplir, a rappelé Mlle Michaud et il s'agit de définir maintenant quel serait leur apport, en cas de désastre.

Il est nécessaire que les diététistes soient au courant des derniers développements, insista la conférencière, en rappelant que le Conseil canadien de la nutrition a constaté à la suite de récentes recherches, que dans les aliments de base déjà recommandés, des changements importants ont dû être faits au sujet de l'eau, des protéines et des

vitamines. Le but des recherches est de maintenir les réserves nutritives stockées dans les tissus humains.

À la suite d'un désastre, il ne suffit pas simplement de conserver la vie des sinistrés, mais aussi de les maintenir en bonne santé. Actuellement, des recherches sont faites aux États-Unis pour pouvoir ensuite diffuser des mesures préventives et se préparer à faire face à toute éventualité.

L'alimentation en cas d'urgence est un sujet qui doit intéresser les diététistes et le ministère fédéral, de qui relève le Service de Secours d'urgence, fait appel à ces spécialistes en alimentation afin de mieux connaître les problèmes particuliers à chaque domaine relevant de cette profession. Ces suggestions porteront leurs fruits lors des prochains cours du service français qui auront lieu en juin.

**La femme n'est pas nécessairement fermée au monde extérieur parce qu'elle est au foyer**

La femme n'est pas fermée au monde, parce qu'elle est au foyer, nous a confié une jeune grand-maman de Québec, elle-même mère d'une fillette de sept ans, Mme Roger Stanton, que plusieurs connaissent pour son activité auprès de la Ligue Catholique Féminine, le Cercle des Femmes Canadiennes et le Comité des Colloques de la revue *Maintenant*.

Prise entre deux, et même trois générations, puisque deux de ses filles sont déjà mères de familles, alors que les deux "du milieu" terminent leurs études classiques et que la cadette est en troisième année, Mme Stanton a donc eu l'occasion de méditer sur la situation de la femme retenue à la maison par ses devoirs familiaux.

**L'ACCEPTATION**

"L'acceptation d'être au foyer pour des années n'est pas facile pour toutes, dit Mme Stanton, mais c'est la seule façon, pour la femme, d'être heureuse et de rendre son intérieur agréable pour ceux qui l'habitent. Cela fait partie de sa mission et jusqu'à vingt ans, les enfants ont besoin de leur mère, ils sont faits pour recevoir, et à leurs yeux, la mère fait partie du foyer.

"Mais demeurer au foyer ne veut pas dire être séparée de la vie extérieure, pas aujourd'hui, commente-t-elle, pas avec la radio, la TV, les journaux et la quantité de revues et de publications, par lesquels la femme demeure en contact avec le monde et suit les développements qui se font dans tous les domaines qui peuvent l'intéresser.

**VOUER DU TEMPS**

"Elle ne veut pas se sentir coupable de voler du temps sur le travail pour lire, se documenter et même se distraire. Celle qui aime se cultiver et trouvera un grand réconfort et au temps voulu, elle saura être utile à la société en mettant à profit tout ce qu'elle aura ainsi appris, continue cette femme active

dans les oeuvres et plusieurs mouvements culturels.

"Le téléphone est aussi un bon moyen de détente et de communication. La femme, prisonnière à la maison, se sentira moins seule si elle a quelqu'un à qui parler, pour échanger idées et conseils. Les conversations à table peuvent être aussi très enrichissantes pour celle qui sait écouter et cueillir dans ces échanges familiaux, toute l'information que "ceux qui sortent" rapportent à la maison tous les jours. On se plaint souvent que l'enfant ne cause plus, mais sait-on les écouter, choisir, orienter la conversation? Même les disputes sont un échange, tout au moins de vues, dit en riant cette mère de cinq filles!

**DEUX VOIES**

"Les gens ne savent plus converser, le couple non plus. Si l'homme veut s'ouvrir de ses affaires, la femme ne l'écoute pas; elle ne veut pas faire l'effort nécessaire pour s'intéresser à un domaine qui ne lui est pas familier. Elle pourrait l'accompagner à des conférences, à des congrès où elle aurait l'occasion de pénétrer dans le milieu d'affaires de son mari, et à travers les gens, de s'intéresser", recommande l'épouse de Roger Stanton, sous-ministre du Revenu provincial.

Replacée sur sa famille, la femme refuse parfois de vieillir en tant que personne, d'accepter l'évolution qui se fait autour d'elle, et quand ses enfants n'ont plus besoin d'elle, elle découvre, après vingt ans de ménage, qu'il n'y a plus de points communs entre son mari et elle. À ce moment, l'homme a habituellement une situation établie et quand sont réglés ou tout au moins stabilisés les problèmes financiers, que l'éducation des enfants est avancée, le couple découvre qu'il n'a plus rien de commun. C'est à la femme de créer l'atmosphère du foyer, cela peut prendre de dix à quinze ans avant d'obtenir des résultats concrets, rappelle madame Stanton, en engageant la conversa-

tion sur la planification au foyer.

**PLANIFICATION AU FOYER**

"La planification n'est pas née d'aujourd'hui. Des qu'elle est levée, la mère de famille est appelée à mille tâches qui l'occupent sans arrêt jusqu'au soir; aussi, est-il prudent de prendre dix minutes pour faire ses plans de la journée avant de se lever, et tâcher de les suivre, sans faire un drame si un contretemps vient tout déranger. Il s'agit de se tirer d'embarras avec bonne humeur et de ne pas imposer l'atmosphère de la maison pour une contrariété, si grave soit-elle; les enfants n'ont pas à supporter le poids des ennuis familiaux", souligne cette mère de famille.

**SECURITE POUR LES ENFANTS**

Parlant des enfants, madame Stanton rappelle qu'il faut accepter que les enfants rient par-

fois de leurs parents devant des situations amusantes; "ce qu'on perd en respect, on le gagne en confiance", remarque-t-elle. Il faut aussi essayer de créer une certaine sécurité financière pour les jeunes enfants, même si elle n'existe pas, et ce jusqu'à ce qu'ils grandissent et soient en mesure de participer au budget familial. On devrait habituer les enfants à ne pas comparer, leur donner de l'assurance en leur expliquant que chacun a quelque chose qui compense; ce sera parfois la gentillesse, une habileté particulière, etc. Il s'agit de leur donner confiance en eux-mêmes.

**SAUVER LE COUPLE**

"Il faut sauver le couple, dit cette femme mariée depuis plus de vingt-cinq ans. L'existence de la femme, centrée sur la maison, ne lui permet pas toujours d'évoluer au même rythme que son mari que les affaires, les contacts sociaux tiennent toujours dans l'actualité, en pleine évolution. L'homme est

tellement sollicité par l'extérieur qu'il faut trouver moyen de réunir le couple, dans une activité qui permettrait aux deux d'évoluer ensemble, se faire occasionnellement plaisir l'un l'autre, prendre part d'avantage aux intérêts de l'autre.

**CHOISIR SON ACTIVITE**

"Tant pour le couple que pour la femme seule, il faut savoir faire un choix dans son activité extérieure et ne pas aller à l'encontre de la famille, recommander cette femme engagée dans plusieurs mouvements culturels, d'action catholique et de spiritualité. Si l'on a de jeunes enfants, il est tout naturel de s'occuper des associations de parents et mères; les cercles d'étude religieux ou profanes intéressent aussi bien le mari que la femme.

**UN PRETRE DANS LA MAISON**

"Les cercles d'étude religieux favorisent l'échange entre prêtres et laïcs; sans imposer ses vues, le prêtre, formé par ses études, et qui a plus de temps pour s'enrichir par ses lectures, peut apporter de précieux conseils, alors que les époux, eux, peuvent partager avec lui leur expérience de la vie de tous les jours. Invité dans des foyers, le prêtre pourra mieux comprendre la conception de la famille nouvelle que les laïcs sortent du foyer, et saura ensuite mieux conseiller enfants et parents.

**RENDRE SERVICE**

"Les femmes qui se sentent capables de rendre service à la société devraient offrir leur collaboration à des mouvements de bien-être, oeuvres, etc. Il n'est pas donné à toutes de savoir affronter le public, reconnaître cette conférence chevronnée, mais si l'une peut s'occuper de la trésorerie, de la tenue des livres, elle sera la bienvenue dans un comité. Chacune peut donner selon ses capacités.

Tout demande un effort, rappelle en terminant madame Stanton, même le simple fait d'écouter une conférence, mais la femme revient ensuite à son foyer avec confiance, et a plus de cœur, plus d'ouverture d'esprit pour reprendre une tâche qui semble un perpétuel recommencement.



DANIELE, sept ans, venue montrer son cahier à maman (madame Roger Stanton) installée dans son coin de travail, lui vole un baiser au retour de l'école.

**Le domaine compliqué des affaires n'a pas de secret pour cette journaliste de 28 ans**

VANCOUVER (PC) — Une jeune femme de Vancouver, Patricia Carney, âgée de 28 ans, assume sans difficulté le rôle de la seule journaliste canadienne à écrire quotidiennement un éditorial dans le domaine des affaires. Elle a commencé en 1960, et aujourd'hui, les directeurs de l'industrie forestière de la Côte Ouest, une section qui l'intéresse particulièrement, disent que c'est une experte. "On croirait qu'elle a passé sa vie à rédiger de tels articles", a déclaré M. Gordon Gibson, millionnaire du commerce forestier. La signature de Pat Carney paraissait en tête d'un article dans le journal "Vancouver Province", il y a six ans, et depuis quatre ans, ses papiers passent régulièrement.

A deux reprises, elle a gagné

le prix de journalisme MacMillan Bloedel and Powell River, dans la section industrielle. Son rôle exige qu'elle connaisse à fond une situation ou décision, prise dans ce domaine, et la réaction chez les individus. Possédant un diplôme en sciences économiques, et une mémoire extraordinaire pour se rappeler ses nombreuses lectures, Patricia peut écrire sur différents sujets d'actualité, comme le budget fédéral, la limite d'échange des lingots d'or, aussi bien que les questions bancaires et commerciales. Très curieuse, la journaliste s'intéresse aussi à l'histoire du Canada, à la peinture abstraite et la musique de jazz, entre autres choses.

**SA FAMILLE**

Son père, John Carney, qui a

20 ans en Chine, comme membre du Service de santé, et épousa sa mère, journaliste, et sud-africaine depuis quatre générations. Le mariage eut lieu à Shanghai. Et c'est là que naquirent Patricia et son frère jumelleau Jim, le 26 mai 1935. Quatre ans plus tard, alors que les enfants parlaient plutôt le chinois que l'anglais, la famille vint au Canada, à Guelph, Ontario, où le Dr Carney obtint son diplôme de vétérinaire. En 1944, la famille Carney s'installa à Victoria, et en 1948, sur une ferme près de Nelson, en Colombie-Britannique, avec leur quatre enfants, les jumelleaux, Nora, et Tom.

*Les conseils de Gigi*



UNE ROSETTE? Voici ce qu'il faut faire. Servez-vous de cette rosette comme base d'une coiffure complètement nouvelle. N'essayez pas de l'aplatir mais commencez par la à vous coiffer en suivant le pli naturel des cheveux. Vous pouvez porter vos cheveux de longueur quelle longueur mais assurez-vous qu'au sommet de la tête les cheveux tombent dans la direction de l'épi ou rosette, comme on dit généralement. Si l'épi est à l'arrière, coupez les cheveux très courts et brossez-les dans la direction de la rosette. Une rale n'est pas nécessaire. L'épi en avant de la tête sera caché en séparant les cheveux et en portant un large bandeau. Une rale très basse sur le côté, et les cheveux ramenés à l'avant, dissimuleront également un épi de côté.

Mme Carney a écrit pour les journaux et périodiques canadiens durant les années 1930, et plus tard, au cours des années '40, en signant Dora Sanders. Sa sœur, Byrne Hope Sanders, est rédactrice en chef de "Canadian Institute of Public Opinion" à Toronto, et son frère s'est également occupé de journalisme. Jim Carney est réalisateur à la télévision, Nora, 26 ans qui a épousé l'architecte Arthur Boyd, a déjà écrit pour la publicité commerciale à la radio.

**A LA PRESSE CANADIENNE**

Tom, 23 ans, qui poursuit des études universitaires, travaille également à Broadcast News, section des nouvelles radiophoniques de la Presse Canadienne.

La journaliste Patricia Carney a épousé en 1956, Gordon Dickson, attaché alors au même journal qu'elle, le Vancouver Province. Aujourd'hui, il travaille à son compte, et Pat a gardé son nom de jeune fille comme signature. Le couple a une fille Jane, et la famille habite dans une demeure de \$30-000, en banlieue de Vancouver.

**ANNONCE**

**Les Femmes sont étonnées - mais c'est bien la vérité.**

Oui, c'est un fait! Pond a fait une merveilleuse découverte... une nouvelle base hydratante non grasse que vous pouvez appliquer sous votre maquillage! La nouvelle BASE HYDRATANTE DE POND ne forme jamais de plaques, de taches, ni de stries sous votre maquillage. Votre teint reste lisse et joli toute la journée. Cette base est transparente et n'altère pas les teintes de votre maquillage. Et bien sûr, vous pouvez utiliser la nouvelle BASE HYDRATANTE DE POND comme crème pour la nuit. Elle adoucit, humidifie et régénère votre épiderme pendant votre sommeil. Devenez plus jolie, utilisez la nouvelle BASE HYDRATANTE DE POND!



L'hôtesse du Welcome Wagon Service

- Les hôtesse sont:
- Mme Noëlla Tremblay Tel: 681-1502
  - Mme Lucille Tremblay Tel: 524-1867
  - Mme B. Doherty Tel: 653-3908
  - Mme Rolande Nadeau Tel: 627-1581
  - Mme Rolande Cloutier Tel: 681-5953
  - Mme Denise Demers Levis - 839-9671

**Bourse de l'ODE à un étudiant de Québec**

Toronto (PC) — La première bourse de \$500 de la section canadienne de l'Ordre impérial des Filles de l'Empire, qui est décernée en faveur de la poursuite d'études à l'École nationale et biculturelle de théâtre à Montréal, est allée à un étudiant canadien-français, Roger Blais, de Québec. Blais, qui est âgé de 24 ans, en est à sa troisième année d'études en art dramatique à l'École nationale de théâtre de Montréal.

Cette nouvelle bourse a pour but de favoriser les arts, a dit Mme George E. Tait, de Toronto, qui est secrétaire nationale à l'éducation au sein de l'OIFE. Les bourses sont décernées en faveur de l'École nationale de théâtre de Montréal parce que cette école de théâtre est la seule, au Canada, à avoir un caractère proprement national et biculturel.

Roger Blais a déjà tenu un rôle dans un film expérimental de l'Office national du film qui avait pour titre: Femmes image. Il a fait partie de la troupe Les Jeunes comédiens qui, l'automne

dernier, donna des représentations de pièces françaises devant 52 auditoires anglophones d'étudiants de l'ouest du Canada.

**RESTAURANT BASTOGNE**  
Salles pour banquets Réceptions Mariages  
Hôtel Motel des Laurentides  
350 Boul. Ste-Anne — 683-7881

**WOOLWORTH**  
6 MAGASINS DANS LE QUEBEC METROPOLITAIN

**Une aubaine formidable NYLONS**  
VALEURS REGULIERES  
1.00 .77 .59  
première qualité en spécial  
**.39**  
LA PAIRE

UNE OCCASION EXTRAORDINAIRE POUR UN ACHAT DE PREMIERE QUALITE SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS QUANTITE LIMITEE

**F. W. WOOLWORTH CO. LTD**  
6 MAGASINS DANS LE QUEBEC METROPOLITAIN



Patricia Carney, attachée au Vancouver Province, est la seule femme du Canada qui rédige quotidiennement une page sur les affaires. Epouse de M. Gordon Dickson, elle fait ses articles depuis quatre ans. Elle a acquis le respect des principaux hommes d'affaires en raison de sa précision et de sa compréhension. (Photo PC)

# "Soyez mon valentin", une invitation à l'amitié qui n'a pas de frontières

En français, on dit "Soyez mon valentin". Si la langue maternelle est l'allemand, il faut dire "Sei meine treue Liebe." Le Japonais poli en fait une expression sérieuse. "Korekaramo motto nakayoku shimasho", qui signifie "Pourrions-nous devenir dorénavant des amis plus aimants ?" En Inde, on pourrait dire "Kiya tum mere mitr honrey", qui veut dire "Voulez-vous être mon ami ?" Si vous habitez le Ghana et parlez le dialecte Akan, vous allez droit au but et vous dites "Je vous aime" "Mepe wa assem". Au Canada, en anglais, c'est tout simplement "Be my valentine."

Les langues peuvent dresser un mur entre les nations et les peuples, mais lorsque vous le dites avec des fleurs, la signification est claire. C'est un geste d'affection, d'amour et de respect.

C'est une vieille coutume, au Canada, que d'envoyer des fleurs le jour de la saint Valentin. L'histoire raconte que l'on a commencé à observer ce jour en l'honneur de deux saints, dont l'un était prêtre et l'autre évêque, qui s'appelaient l'un deux du nom de Valentin, et que l'on croit avoir été martyrisés près de Rome le même jour, le 14 février, vers l'an 270. D'autres prétendent que la coutume d'envoyer des témoignages d'amitié le 14 février remonte à une ancienne fête romaine au cours de laquelle les garçons tiraient au

sort les noms des filles qui allaient devenir la compagne de leur vie.

L'Association de livraison télégraphique des fleuristes rapporte que dans un grand nombre d'écoles, les jeunes élèves prennent leurs économies pour acheter un oeillet rouge pour le maître ou la maîtresse. Pour leur part, les jeunes gens envoient une douzaine de roses rouges à leurs amies. Les maris envoient souvent à leurs épouses un beau bouquet de fleurs printanières, des tulipes, des jonquilles ou des iris à l'occasion de la saint Valentin. On profite aussi du 14 février pour faire parvenir des fleurs à un ami qui se trouve à l'hôpital, ou encore aux person-

nes âgées pour leur montrer que quelqu'un pense encore à elles.

La rose rouge est la fleur la plus populaire pour la saint Valentin, mais les membres de l'Association de livraison télégraphique des fleuristes affirment que les Canadiens, tout comme les membres du corps diplomatique, envoient souvent par fil des tulipes rouges, des jacinthes et des violettes aux êtres qui leur sont chers.

Le langage de l'amour est universel, tout comme le cadeau de fleurs. Encore cette année, dans quelque langue que ce soit, les Canadiens feront plaisir à quelqu'un en lui envoyant des fleurs.



"DANSONS EN ROND", se disent ces élèves du jardin d'enfants à l'école publique de la rue Elgin, à Ottawa. C'est leur façon à eux de fêter la saint Valentin. Ils présentent à leur institutrice, Mme Anne Illing, un chrysanthème, un oeillet, une rose et des fleurs printanières, une tulipe et une jonquille. L'Association de livraison télégraphique des fleuristes rapporte que plusieurs jeunes enfants se servent de leurs petites économies pour acheter des fleurs et les donner à ceux qu'ils aiment, surtout à l'occasion de la saint Valentin. Les enfants dans cette photo sont, de gauche à droite : Anu Krishan, de l'Inde ; Kitty Gordon, du Canada ; Alfred Ankrak, du Ghana ; Helen Lim, de Chine, et Sandra Zion, du Liban.

## La Science rapporte qu'une Tablette Spéciale Soulage les "Bouffées de Chaleur" et l'Irritabilité dues au Retour d'Age chez la plupart des Femmes!

Coburg, Ontario: (Special) — La science offre de nouvelles preuves que les femmes peuvent être efficacement soulagées de la plupart des maux dus au retour d'âge! Oui... soulagées sensiblement des "bouffées de chaleur", de la tension nerveuse et autres maux d'origine fonctionnelle... grâce à une remarquable tablette mise au point spécialement pour remédier à ces maux. Des résultats satisfaisants furent obtenus lors de traitements suivis à la maison!

L'irritabilité fut calmée. Les étourdissements cessèrent. Les "bouffées de chaleur" suffoquantes disparurent. L'une après l'autre, les femmes traitées éprouvèrent une sensation de "bien-être". La plupart des femmes soumises aux essais remarquèrent un soulagement frappant!

Cette formule est une combinaison unique de médicaments spéciaux... elle s'attaque directement à la cause des troubles. Agissant par l'intermédiaire du système nerveux sympathique de la femme, elle soulage la tension nerveuse et les maux physiques qui ont rendu tant de femmes malheureuses. Nos essais cliniques démontrent qu'elle a vraiment un effet médical.

Cette merveilleuse formule se vend dans les pharmacies sous le nom de "Tablettes Lydia E. Pinkham". Ces tablettes, mises au point par le plus grand fabricant au monde de produits destinés exclusivement à soulager les souffrances des femmes, sont faciles à prendre et contiennent du fer qui fortifie le sang.

Pourquoi laisser le retour d'âge gâter toutes vos joies? Commencez dès aujourd'hui à prendre les tablettes Pinkham chez vous. Voyez que très vite vous vous sentirez aussi heureuse qu'avant!

PREFEREZ-VOUS LA FORME LIQUIDE! Les pharmaciens l'ont aussi... Composé Vegetal Lydia E. Pinkham.



PLUMES PRINTANIERES — Le visage est délicatement encadré de fines plumes d'outouches; une fleur de tissu est posée sur le temple.



PIERRE CARDIN a choisi un voile de Lyon pour orner ce bonnet de velours noir.



Mettre congeler vos gâteaux avant de les envelopper. N'envelopper que lorsqu'ils seront gelés.

**LE SAVOY RESTAURANT**  
français  
32 Côte de la Fabrique  
**DU NOUVEAU**  
(Vin compris)  
5 choix tous les midis  
(Tout inclus \$1.25 à \$1.75)

**TUILES - PRELARTS ET TAPIS**  
Toujours en bas du prix du gros, estimé gratuit, ouvrage garanti, 25 années d'expérience.  
Vous adressez à :  
614 Christophe Colomb ouest,  
OUVERT LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS : TEL. : 683-0462  
**Robert Simard**  
COUVRE-PLANCHER  
Tél. : 683-0462

**Cordon Bleu**

- CAROTTES FRAICHES DANS UNE VINAIGRETTE**
- 12 carottes moyennes fraîches
- Eau bouillante
- 2 c. à thé de sel
- \* Apprêt à la vinaigrette (Voir ci-après)
- Laver, rogner et couper les carottes en quartiers sur la longueur. Couper chaque quartier en deux sur le travers. Mettre les carottes, 1 pouce d'eau bouillante et le sel dans une casserole. Couvrir et cuire 10 minutes ou jusqu'à ce que d'une tendreté croustillante. Bien égoutter. Ajouter l'apprêt à la vinaigrette pour couvrir les carottes. Couvrir et réfrigérer 1 heure. Servir comme légume froid. Rendement : 6 portions.
- \*APPRET A LA VINAIGRETTE**
- ¼ tasse d'huile d'olive ou à salade
  - 1 c. à thé de sel
  - 1 c. à thé de paprika
  - ¼ c. à thé de moutarde en poudre
  - ¼ c. à thé de feuilles de basilic
  - ¼ c. à thé de poivre noir moulu
  - ½ gousse d'ail
  - 1 c. à table de tiges d'oignons verts ou de ciboulette, hachées
  - 1 c. à table de relish aux concombres
  - 1 c. à table de piment vert, finement haché
  - 1 c. à table de jus de citron frais
  - 1 ¼ c. à table de vinaigre de cidre
- Combiner tous les ingrédients.  
Rendement : Une demi-tasse.

De chez **BIRKS** pour la St-Valentin

en exclusivité chez Birks

- Les plus récents modèles du printemps
- Veau souple et cuir vernis
- Compartiment intérieur, portemonnaie et compartiment à fermeture éclair
- Noir, brun, marine, rouge et noir vernis

**VALEUR SPECIALE 13<sup>95</sup>**

**BIRKS JOAILLIERS**

Place de l'Hôtel de Ville, Tél.: 522-7018 — Place Sainte-Foy, Tél.: 653-4035

De chez **BIRKS** pour la St-Valentin

**LES DIAMANTS DE LA MEILLEURE VALEUR AU CANADA**

Parce qu'elle achète directement des diamantaires des centres mondiaux, la maison Birks offre les diamants de la plus haute qualité. Les bagues de fiançailles Birks sont de fabrication et de modèles exclusifs: elles sont créées dans nos propres ateliers. Les diamants Birks sont inspectés scientifiquement afin d'assurer que la couleur, la taille et la clarté sont insurpassables. En quatrième place vient le poids, que nous considérons seulement après avoir prouvé la qualité du diamant.

500.00  
250.00  
200.00  
150.00  
300.00  
400.00

Un étui en argent sterling et un certificat d'assurance sont offerts gracieusement avec chaque bague de fiançailles.

**BIRKS JOAILLIERS**

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT: COMPTANT 10%, BALANCE EN DIX VERSEMENTS MENSUELS PLUS UNE SOMME MINIME POUR LES FRAIS DE SERVICE.

Place de l'Hôtel de Ville — Tél.: 522-7018  
Place Ste-Foy — Tél.: 653-4035

# Un gâteau marbré sucré à la menthe, pour les gourmands

## GATEAU-BONBON

Les tons pastellés de jaune et de rose dans ce beau Gâteau Marbré à la Menthe Poivrée nous rappellent que le printemps n'est pas loin, bien que la température actuelle semble indiquer le contraire. C'est un gâteau à mie fraîche, de finesse moyenne. Par son tendre coloris, il est particulièrement approprié à la Saint-Valentin, mais n'ayez crainte... il n'est pas "joli joli" au point de décourager l'appétit robuste de ces messieurs!

La mie du gâteau est d'un grain quelque peu inusité, du fait que l'on ajoute à une partie de la pâte de fines particules de bonbon à la menthe poivrée. Elles fondent, à la cuisson, en gouttelettes sirupeuses qui restent "suspendues" dans la pâte; un parfait dosage des ingrédients rend la chose possible.

La glace est une simple glace au beurre, dont la saveur douce fait ressortir le goût très prononcé de menthe poivrée, qui caractérise une partie de la pâte. Les moules de papier paraffiné; graisser le papier.

Un petit conseil sur la manière de broyer les bonbons. Sur une planche à pain, posez une grande serviette de toile pliée en deux. Placez quelques bonbons sur un côté; ramenez par-dessus l'autre côté double de la serviette. Frappez ensuite à l'aide d'un marteau ou d'un pilon. Quelques coups suffiront. Répétez l'opération jusqu'à ce que vous ayez broyé la quantité requise de bonbons.

## GATEAU MARBRÉ A LA MENTHE POIVRÉE

Pour 1 gâteau rond à 2 étages de 8 pouces

1 1/2 tasse de farine tout-usage tamisée une fois

OU 2 tasses de farine à pâtisserie tamisée une fois  
3 c. à thé de poudre à pâte  
1/2 c. à thé de sel  
3/4 de tasse de margarine ou de beurre

1 tasse de sucre granulé  
2 oeufs  
3/4 de tasse de lait  
1 c. à thé de vanille

Du colorant végétal rouge  
1/2 tasse de "baton fort" ou autre bonbon dur à la menthe poivrée, broyé finement  
Du colorant végétal rouge

1/2 de tasse de margarine ou de beurre

Une pincée de sel

3 tasses de sucre à glacer, tamisé

4 c. à table de lait

3/4 de c. à thé de vanille

Autre bonbons à la menthe poivrée (facultatif)

Chauder le four à 375 degrés F (modérément chaud). Graisser 2 moules ronds à gâteau d'égale de 8 pouces. Couvrir le fond

Tamiser ensemble la farine,

la poudre à pâte et 1/2 c. à thé de sel. Défaire en crème 3/4 de tasse de margarine ou de beurre; ajouter progressivement le sucre granulé, tout en continuant de travailler le mélange jusqu'à consistance mousseuse. Ajouter les oeufs, un à un, battant bien après chaque addition.

D'autre part, mélanger 3/4 de tasse de lait avec 1 c. à thé de vanille.

Introduire la préparation de farine dans celle en crème, environ un quart à la fois, en al-

ternant avec le lait, pour terminer par une addition de farine. Mêler légèrement après chaque addition.

Prélever la moitié de la pâte et la déposer dans un autre bol.

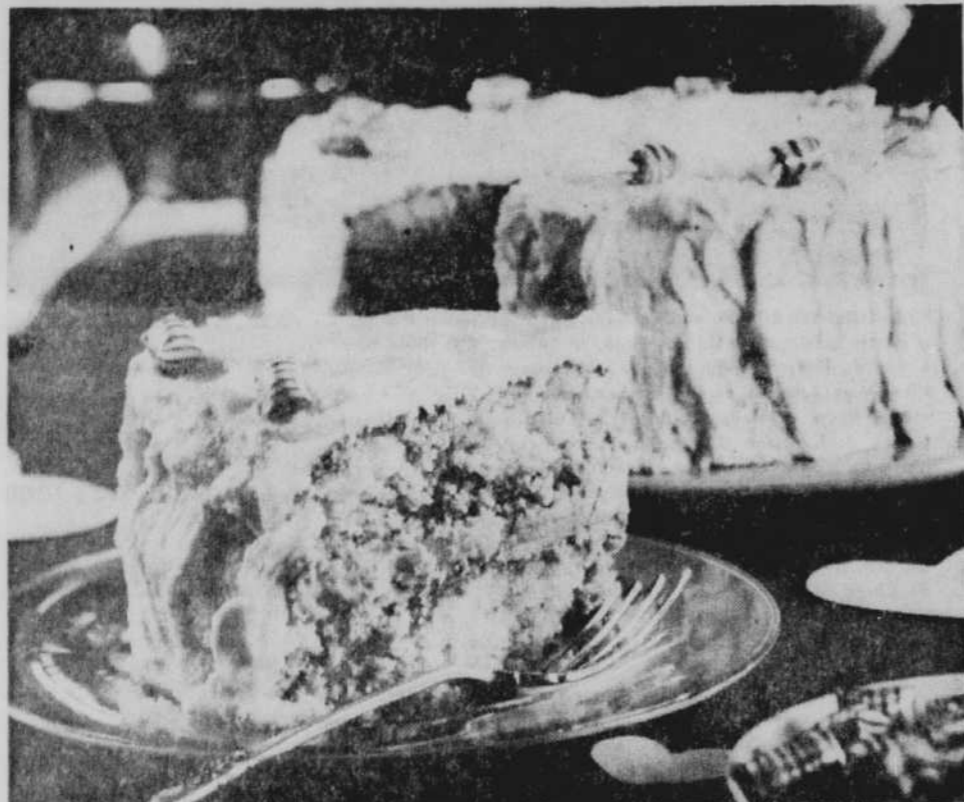
Dans cette moitié de pâte, incorporer de 6 à 8 gouttes de colorant rouge et le bonbon finement broyé, en ayant soin de travailler très vite et de mélanger délicatement.

Déposer les deux pâtes alternativement, par bonnes cuillerées, dans les deux moules préparés; étaler légèrement la pâte pour en égaliser la surface, mais tout en gardant un effet de marbrures roses dans la pâte jaune.

Faire cuire de 25 à 30 minutes dans le four préchauffé. Poser les moules sur des grilles au sortir du four, et les y laisser tiédir 10 minutes; démouler ensuite les gâteaux sur les grilles. Enlever soigneusement le papier; il faudra surveiller surtout les endroits où des miettes de bonbon auraient pu coller au papier. Laisser refroidir complètement les deux gâteaux sur les grilles.

Entre temps, défaire en crème 1/2 de tasse de margarine; y mélanger une pincée de sel. Incorporer petit à petit le sucre à glacer tamisé, en alternant avec 4 c. à table de lait que l'on aura mélangés à 3/4 de c. à thé de vanille; battre après chaque addition, jusqu'à consistance mousseuse. Déposer environ 1/2 tasse de cette glace dans un petit bol; la teinter en rose pâle en y ajoutant 2 gouttes de colorant rouge.

Superposer les deux étages de gâteau en mettant la glace rose entre les deux. Glacer le dessus et les côtés avec la glace blanche. On pourra, au goût, le décorer de bonbons à la menthe poivrée, entiers ou broyés.



**GATEAU MARBRÉ A LA MENTHE POIVRÉE:** Des bonbons à la menthe poivrée, broyés finement, que l'on ajoute dans une partie de la pâte donnent à ce Gâteau Marbré une texture et une saveur vraiment uniques. À la cuisson, les miettes de bonbon forment des gouttelettes sirupeuses dans les marbrures roses qui

silonnent la pâte jaune clair. La mie de ce gâteau est fraîche et d'un grain assez gros, bien caractéristique des somptueux gâteaux de l'ancien temps. Le gâteau est garni à l'intérieur et entièrement recouvert d'une simple glace au beurre, la pâte étant déjà suffisamment riche et sucrée.

# Savoureuse, la carotte contient également des éléments nutritifs précieux pour l'organisme

La carotte moderne entre dans certains des plus grands dictionnaires en ville. Autrefois, il n'en était pas ainsi. Il y a plusieurs siècles, les Grecs reconnaissaient la carotte comme un excellent tonique, mais ils la considéraient comme un médica-

les animaux pleins de santé et leur pelage lisse.

Puis les hybridistes de plantes se mirent à l'oeuvre. Aujourd'hui, la grosse carotte "à soupe", plutôt insipide, a été remplacée aux marchés par les nou-

velles variétés sucrées, croustillantes et juteuses. Presque toutes ces carottes arrivent au marché nettement étiées, fraîchement brossees, protégées dans des sacs en pellicule. Ces carottes sont à "mi-croissance", justement à leur meilleure saveur, quand un appareil appelé "refractomètre" indique qu'elles sont à leur état le plus sucré.

Les carottes poussent dans

toutes les parties du pays, partout où elles trouvent la fraîche température de poussée et l'humidité qu'elles exigent. La forme des carottes varie surtout selon le sol où elles croissent. Les carottes longues et pointues exigent un sol roche, cultivé en

longtemps que plus la couleur de la carotte est d'un orange doré intense, plus riche est sa teneur en vitamines A. C'est parce que la matière colorante de la carotte se compose surtout de carotène, substance que le corps convertit en vitamines A. Les hybridistes de plantes continuent de sélectionner et de perfectionner les carottes tant pour leur couleur que pour leur douceur.

Les carottes fraîches sont vraiment un légume facile à préparer. Il n'est pas besoin de les peler, à moins que ce soit une habitude de longue main. Simplement les laver, et en rogner les petites blessures à la tête et le pivot (racine fine), puis les trancher, les couper en dés ou en lanières. Les cuire rapidement dans juste assez d'eau pour les empêcher de coller. Assaisonner de sel, d'une demi-cuillerée de sucre et de poivre noir. L'oignon, les feuilles de céleri et tous de persil sont d'excellents aromates pour les carottes.



**CAROTTES FRAICHES AVEC VINAIGRETTE:** Non seulement les carottes modernes sont-elles plus croustillantes, plus fraîches et plus su-

crées, mais on découvre de plus en plus de bonnes recettes de carottes, comme, par exemple, les Carottes fraîches avec sauce vinaigrette.

ment plutôt que comme un aliment. Lorsque la carotte immigra en Angleterre, vers le XVIIe siècle, les dames en portaient les liges diaphanes comme ornement dans leur chevelure. En Allemagne, on la moulaait et on la faisait sécher pour en faire un substitut du café. Il y a un siècle, environ, dans notre pays, on la donnait en nourriture aux bœufs, parce qu'elle rendait

profondeur. Les carottes trappues, formées en coeur, s'adaptent mieux au sol peu profond ou lourd. Les sols rocailleux ne s'y prêtent pas du tout, comme il faut d'ailleurs s'y attendre.

De tous les légumes disponibles en grandes quantités, la carotte fraîche est la meilleure source de vitamines A. Les nutritionnistes ont découvert depuis

les carottes fraîches avec sauce vinaigrette.

les carottes poussent dans

**SUZIE DIT:**  
Sautez d'un pied léger avec des **HAPPY HOPPER "honey's"**

ENVIRON **\$2.99**

Suede et cuir, semelle de caoutchouc souple, talon plat. Couleurs: havane, noir, pêche, bleu glacier, menthe, glace rose. En soc de vinyle. Pointures: 5-9.

**HAPPY HOPPER** de **Lyons** OF LONDON

Les chaussures favorites des condamnées. Vendues dans les meilleurs magasins.

**Cours de chapeaux**  
COMMENCANT LE 11 FEVRIER 64  
ÉCOLE  
LUCIENNE LÉPINE ENR.  
544, rue DOLLARD, Québec  
Tél.: 523-8938

École détachant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.

**À PARIS**  
MOQUETTE: le mot pour un tapis mur à mur.

**À QUÉBEC**  
ROCHETTE: le nom pour un tapis bien posé et qui dure.

**tapis ER & FILS LIMITÉE**  
**Emilien Rochette et Fils Ltée**

**KRESGE'S**

**MODES RECENTES POUR LA SAINT-VALENTIN**

**BONBONNIERES DE CHOCOLAT KRESFAIR**  
boîte 2 1/2 lbs chocolats assortis SPECIAL de la Saint-Valentin

**UN CADEAU IDEAL POUR UNE JOLIE DAME**  
Elle sera ravie de la souplesse de ces cardigans en gros tricot d'ordon. Populaire modeste sans collet de teintes pâles: rose, bleu et blanc.

Tailles: P-M-G **\$5.95** Val. rég. 1<sup>99</sup>

**SPECIAL de la SAINT-VALENTIN**  
A votre Valentine, offrez les toujours populaires bas de nylon à bande du haut extensible en deux sens. Teintes primaires récentes les plus en vogue qui amélioreront sûrement sa garde-robe. Grandeur: 9 à 11. **\$7.75** paire

**TABLIERS pour DAMES**  
Tabliers à la taille de belle qualité. L'article idéal pour les réceptions de votre Valentine. Vaste choix de motifs; dans le groupe, motifs de la Saint-Valentin. **98c**

**SACS À MAIN pour DAMES**  
**\$2.98** ET PLUS

Nouveaux modèles printaniers en plastique guimauve et vinyle de qualité. Ils ont l'apparence du cuir. Le modèle ravissant, allié aux teintes les plus récentes, vous gagnera sûrement son coeur.

**CARRÉS DE CHIFFON DE NYLON POUR DAMES**  
Carrés de chiffon de teintes - matières aux nouvelles teintes printanières: aussi noir, blanc et couleurs fondamentales. Un cadeau idéal pour la Saint-Valentin. **59c**

**COEUR EN CHOCOLAT à centre évidé**  
Pour des remerciements cordiaux, offrez du chocolat à votre amie. Coeur dans une boîte ravissante. **59c**

**"SOYEZ MA VALENTINE"**  
OFFREZ DES CONFISERIES!  
COEURS A LA CANNELLE, la livre ..... **59c**  
JELLY-BEANS DE LA SAINT-VALENTIN, la livre ..... **49c**

**VASTE ASSORTIMENT DE CARTES DE LA SAINT-VALENTIN, LIVRES A DECOUPER ET ARTICLES POUR RECEPTIONS**

Serpentines rouges et blanches ..... **15c**  
Chandelles rouges et blanches ..... **10c** et plus  
Ruban rouge et noeuds de ruban ..... **10c** et plus  
Dépliants de mouchoirs de la Saint-Valentin ..... **10c** et plus

**LIVRES DE VALENTINS A DECOUPER**  
Livre de 35 articles ..... **25c**  
Livre de 50 articles réunis ..... **49c**  
Amusant livre de 40 nouveaux sujets ..... **49c**

**GROS LIVRES A DECOUPER**  
50 Valentins ..... **79c**  
Cartes pour amis et petite amie. 5c à \$1.00  
Satisfaction garantie ou argent volontiers remboursé

525 Est, rue Saint-Joseph — 820, rue Saint-Jean — au CENTRE D'ACHATS de la Place Laurier

# 1,000 chambres étaient disponibles pour loger 4,000 personnes, samedi soir

## Suite tragique d'un accident survenu le 12 janvier dernier

Une collision d'automobiles survenue le 12 janvier dernier, vers 11h. A.M., en face du restaurant Laurentide, à Cap Saint-Ignace, a eu des suites fatales. Mme René Hudon, née Dolores Morin, 34 ans, de Sainte-Louise de l'Islet, a succombé, samedi dernier, à l'Hôtel-Dieu de Montmagny aux blessures qu'elle avait subies.

dérangement de l'un des deux véhicules impliqués dans l'accident. Les autres blessés étaient M. Hudon, l'époux de la victime, et son père, M. Cyprien Hudon, de Sainte-Anne de la Pocatière ainsi que M. et Mme Claude Picard et leurs enfants, Pierre et Sylvio, du 58 rue Taché, Montmagny.

Le comité du logement du Carnaval avait, samedi soir, suffisamment de chambres disponibles pour les visiteurs pour loger quelque 4,000 personnes à des prix modiques. Selon M. Marcel Barrette, en charge du comité du logement, les gens qui ont fait circuler la rumeur qu'il n'y avait plus de chambres à louer samedi ont faussé le tableau de la situation.

Les jeunes qui ont cherché refuge à l'hôtel de ville ou dans des endroits publics, auraient pu louer une chambre pour aussi peu que deux dollars. Ces jeunes,

en majorité des étudiants de Montréal et d'Ottawa, auraient évité bien des ennuis aux responsables du Carnaval s'ils avaient généralement reconnu être sans argent; nombre d'entre eux ont repandu la rumeur qu'il n'y avait plus de chambres à louer.

Un sergent de la Sûreté municipale a été témoin de cette manière d'agir. Des jeunes ont téléphoné devant lui au comité du logement où on leur a répondu qu'il y avait des chambres disponibles pour aussi peu que deux dollars; les jeunes ont alors coupé la communication et déclaré

au sergent qu'il n'y avait plus de chambres. Le sergent n'a pas été dupe et a appelé lui-même au comité du logement où on lui a dit qu'on venait de retenir des chambres pour les jeunes en question. Il semble que de cette façon, bon nombre de chambres ont été louées à des occupants qui ne se sont pas présentés.

M. Barrette a tenu à souligner que de telles manières ne sont pas de nature à inciter les Québécois à la générosité et à l'hospitalité. A certains endroits, a-t-

il dit, on a offert une chambre, un et même deux repas (avec apéritif) à des visiteurs, au prix

plus que modique de deux dollars mais les gens ont bu, mangé, dormi et son reparti sans payer!

## Sir Caccia rejoint Butler à New York

LONDRES (Reuter). — Sir Harold Caccia, sous-secrétaire permanent au Foreign Office, est parti hier par avion pour New York où il se joindra à M. R. A. Butler aux discussions que le secrétaire au Foreign Office doit avoir aujourd'hui à propos de

Chypre avec U Thant, secrétaire général de l'ONU.

Sir Harold accompagnera ensuite M. Butler à Washington, à l'occasion des entretiens qu'auront, mercredi et jeudi, sir Alec Douglas-Home, premier ministre britannique, et le président Johnson.

## ONGLE INCARNÉ

Soulagez vite la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.

Une enquête du coroner a été ouverte à la morgue Normand, à Montmagny sur les circonstances de cet accident qui avait fait sept blessés. La collision elle-même serait attribuable au

## Hold-up de \$2,000 à la Caisse populaire d'une localité du comté de Lotbinière

Le gérant de la Caisse populaire de Sainte-Françoise-Romaine, son épouse et la mère de cette dernière ont été séjonnés en sursaut par la brusque irruption de trois "cagoullards" armés de revolvers et d'une mitrailleuse aux premières heures de la nuit d'hier dans cette localité du comté de Lotbinière, à 5 milles, au sud de Villeroi. Après avoir attaché le gérant et son épouse à leur lit, sans toutefois s'attaquer à la septuagénaire impotente, les bandits ont réussi à prendre le large avec une somme de \$2,000 qui se trouvait dans le coffre-fort du bureau bancaire, au sous-sol de l'immeuble.

M. et Mme Albert Dubois, âgés respectivement de 57 et 50 ans, ainsi que Mme Séverin Barabé, 77 ans, la mère de Mme Dubois, n'ont reçu aucun mal. Les bandits, qui connaissent apparemment bien les lieux, ont d'abord lié M. Dubois et ils ont forcé Mme Dubois à leur ouvrir le coffre-fort. Cette dernière fut ensuite ramenée dans sa chambre, puis ligotée. Les apaches n'ont toutefois pas touché à Mme Barabé, mais ils ont eu soin d'éloigner les béquilles dont elle se sert pour marcher.

La Sûreté provinciale a été prévenue de ce vol, vers 2h30. L'agent Santerre du poste de la PP, à Deschailions, a institué une enquête. Le vol avait été perpétré vers 2 h. C'est M. Dubois lui-même qui donna l'alerte par téléphone, en demandant à une téléphoniste d'appeler la police. Les voleurs avaient toutefois eu le temps de s'éloigner. Personne n'a vu leur automobile.

La PP était encore, hier soir, à la recherche des apaches qui sont entrés dans le domicile de M. Dubois, en fracassant la porte principale de la maison privée. Le bureau de la caisse se trouve au sous-sol de la propriété aise en plein centre du village. A leur arrivée sur les lieux de l'attentat, les agents de la Sûreté ont constaté le bris de la porte et ont trouvé les cordes dont M. et Mme Dubois s'étaient libérés.

## Patron-mode par Anne Adams

4671 La toute petite fille aimera porter cette jolie robe-solaire de taille princesse, avec ou sans boléro. Vous la ferez facilement de coton ou de fine toile. Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes: 2, 4, 6, 8. La taille 6 requiert 2 1/2 verges d'un tissu de 35 pouces.



4671 2-8

Ecrire habilement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUÉBEC (P.Q.)

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.



*Plus populaire que jamais, la FALCON offre une silhouette et une puissance nouvelles, un confort accru, une économie de tout instant. Un véritable bijou de voiture!*

La décapotable sport Falcon Futura—l'une des Ford d'une excellence générale, construites au Canada.

**En quelques mots... La Falcon 1964** fait classe à part, avec sa ligne élancée... le confort accru de son intérieur... et un maniement qui rend la conduite un véritable plaisir! Commodité et confort nouveaux pour le conducteur... détente parfaite pour les passagers! (L'amélioration du roulement a été rendue possible grâce à une nouvelle suspension, une voie arrière élargie et une foule de perfectionnements techniques.) La Falcon est puissante à souhait: choix de 3 six-cylindres ou du V8 260! (Essayez la boîte à 3 vitesses entièrement synchronisées, standard sur le V8.) Par surcroît, une économie de tout instant. Choix de sedans, hardtops, décapotables, wagonnettes. Un bijou de voiture! Venez chez le Vendeur Ford essayer cette captivante Falcon qui excelle sur toute la ligne!

La Falcon est gagnante au Rallye de Monte-Carlo 1964—première de deux classes et deuxième au classement général

	<b>LAURETIDE AUTOMOBILES INC.</b> 25 Sud, rue Dorchester — Tél.: 525-8181	<b>MOTORS LIMITED</b> 777 Ouest, Boul. Charest — Tél.: 681-4626	<b>GARAGE W. MARTIN LTEE</b> Rond-Point, Lévis — Tél.: 837-8801	VOITURES USAGÉES 
	<b>LA VOITURE DU VAINQUEUR EST TOUJOURS LA MEILLEURE—VOYEZ VOTRE VENDEUR FORD!</b>			



par Monique Deslauriers  
Au revoir Carnaval !

C'est ce soir, à minuit, que le Bonhomme Carnaval fera ses adieux à la population de Québec mettant ainsi fin au 10e Carnaval de Québec. Après une fin de semaine excitante et spectaculaire, les Québécois ont repris le travail hier, dans leur ville devenue tout-à-coup plus calme et silencieuse. Partout, on sentait que le temps des réjouissances carnavalesques achevait et qu'il fallait se replonger sérieusement dans l'atmosphère de la vie normale. Au lac Beauport cependant, des centaines de personnes se sont rendues à la traditionnelle descente aux flambeaux à laquelle participent 160 skieurs qui, avec leurs torches brillantes, ont dessiné des arabesques gracieuses sur les pentes enneigées. Aujourd'hui, le Bonhomme rendra visite aux malades de l'hôpital du Sacré-Coeur et assistera à quelques autres événements de dernière heure, avant de quitter Québec au premier coup de minuit. Le Bonhomme Carnaval fera ses adieux à la population de son Palais de Glace à la Place d'Youville, après avoir dansé et salué tous les "mardi-gras" présents.

**Parade des "mardi-gras"**

Les Québécois désireux de participer aux défilés du Mardi Gras qui parcourront, ce soir, les rues de la ville pour se rendre à la Place d'Youville, devront se rassembler, vêtus de leurs costumes de circonstance, dans leurs duchés respectifs où des danses seront organisées avant le départ des défilés.

Les gens des duchés de Lévis et de Champlain sont invités à se rassembler au marché Finlay, vers 7:30 heures. Le défilé partira de cet endroit vers 9:15 heures pour emprunter les rues Dalhousie et St-André, la Côte Dinan, la Côte du Palais et enfin la rue St-Jean, jusqu'au Palais de Glace.

Les Québécois qui appartiennent aux duchés de Montcalm et de Montmorency se réuniront, pour leur part, à 8 heures, à l'intersection du Boulevard des Capucins et de la Canardière. Le défilé se mettra en branle vers 9 heures et parcourra le Boulevard des Capucins, les rues Henderson et St-Paul, la Côte du Palais et la rue St-Jean, jusqu'au Palais de Glace.

Pour ce qui est du duché de Laval, le rassemblement aura lieu à l'intersection du Chemin St-Louis et du Boulevard Laurier, vers 7:30 heures. Les participants se rendront en autobus jusqu'à l'intersection des boulevards Langelier et Charest où ils se joindront au défilé du duché de Frontenac. On empruntera ensuite le Boulevard Charest, la rue Dorchester et la Côte d'Abraham jusqu'à la Place d'Youville.

Les gens du duché de Frontenac se rassembleront sur la rue Ste-Thérèse à 7:30 heures, d'où ils partiront, vers 9:30 heures pour rencontrer le duché de Laval à l'intersection des boulevards Langelier et Charest.

Ceux du duché de Cartier, pour leur part, se réuniront, vers 7:30 heures, sur la 9e Rue, entre la 3e Avenue et la 4e Avenue, où le défilé se mettra en branle, vers 9:15 h. On parcourra ensuite la rue Du Pont, le Boulevard Charest, la rue Dorchester et la Côte d'Abraham.

**Fatigués mais satisfaits**

Les organisateurs du Carnaval qui ont dû consacrer pendant trois semaines tout leur temps à la bonne marche des événements semblent très satisfaits des résultats du 10e Carnaval. Ils sont cependant très fatigués et la majorité d'entre eux prendront quelques jours de repos bien mérités.

En cours dans tout le magasin, mercredi le 12 février à 9 h., la....

**RÉDUCTIONS DE....**

**25% à 50%**

sur carcoats courts et trois-quarts, cagoules et pantalons de ski.

et sur jupes de laine, ensembles en tricot, mohair ou lainage.

spert pour dames Syndicat, 3e étage.

**VENTE DE FÉVRIER**

**S**

LE **Syndicat** DE QUÉBEC

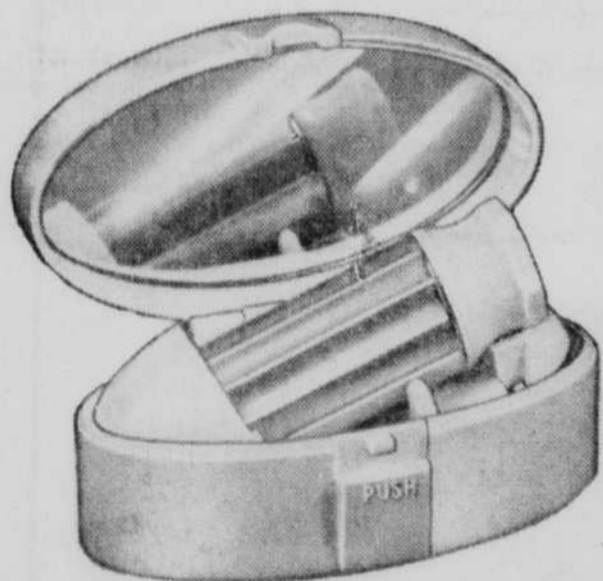
**COMMENCANT  
DEMAIN A 9H.  
NOTRE VENTE  
DE FÉVRIER.  
CONSULTEZ  
NOTRE  
CIRCULAIRE  
PARUE LUNDI**



LE **Syndicat** DE QUÉBEC

LE **Syndicat** DE QUÉBEC

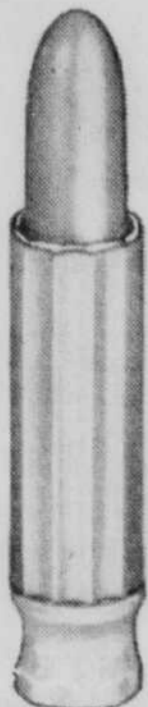
Une offre de Max Factor



**C'est gratuit**

Un ravissant étui pour le rouge à lèvres dans la teinte que vous désirez

quand vous achetez ceci



Le tube de rouge à lèvres Mac Factor vous est offert dans les nouvelles teintes en vogue. Tout pour seulement \$1.25

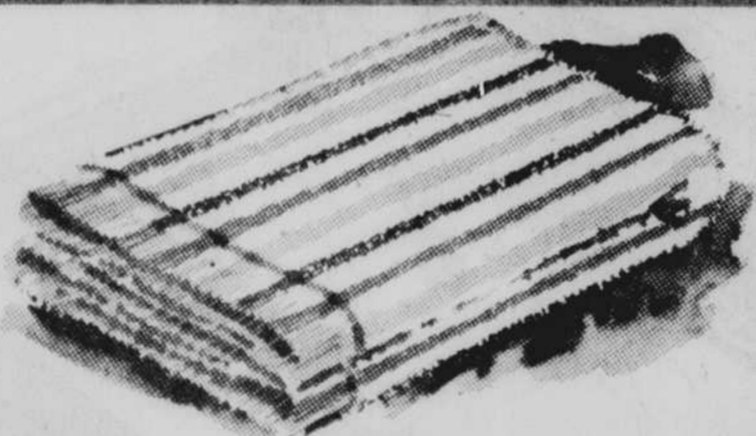
Valeur 1.95

Les quantités sont limitées, aussi hâtez-vous de commander cette offre dès maintenant.

**MAX FACTOR**

Syndicat, rez-de-chaussée. Commandes exécutées

C. P. 1217, Québec 2. Tél.: 529-7351.



Aux 250 premiers clients,

**Serviettes en ratine**

Spécial

**12 pour .94**

Modèles avec rayures de teintes pastel. Dimensions: 15 x 26. Seulement une douzaine par client.

Syndicat, 5e étage. Au comptoir seulement

Nouveau lot de

**LAINAGES**

du printemps, largeurs 54" et 56"

Valeurs

• 5<sup>00</sup>

• 6<sup>00</sup>

• 7<sup>00</sup>

la verge

**288** vge

Grande variété de tissus, tels que mohair, crêpe de laine, bouclé de laine, drap de suède, tissus genre panier, tous des tissus 100% laine.

- blanc
- rouge
- jaune
- beige
- taupe
- orange
- marine
- turquoise
- bleu poudre
- rose pâle
- rose gipsy
- vert

Syndicat, 2e étage. Commandes exécutées

Pour hommes

**Chics complets**

Valeur 59.95

**29<sup>99</sup>**

Confection en fin worsted anglais dans la coupe nouvelle. Choix de teintes. Toutes tailles, aussi pour corpulents. Grs: 36 à 48.

**Cagoules de ski tout en nylon**

Valeur rég. 19.95 **6<sup>99</sup>**

En nylon matelassé avec isolation cell-u-tate. Choix de noir, bleu, vert, jaune, et autres. Grs: 36 et 38.

**Vêtements sport à solder**

Valeurs jus. 29.95 **5<sup>00</sup>**

Choix de car coats, coupe-vent, surburban, paletots trois-quarts. Teintes selon la mode nouvelle.

Syndicat, 2e étage.



# Le TAUX de la taxe scolaire sera haussé d'au moins 20 p.c.

## Pour l'exercice 1964-65 à Québec

(Par Joseph VOISARD)

Le taux de la taxe scolaire à Québec sera augmenté d'au moins 20 pour cent et peut-être même davantage pour l'exercice 1964-65. Au cours d'une séance hier après-midi, les commissaires ont semblé d'accord pour souhaiter l'équilibre du prochain budget. Or, une augmentation du taux de 20 pour cent ne suffirait pas à permettre cet équilibre. . . Au taux actuel, il faudrait prévoir un déficit de l'ordre d'au moins \$1.500.000.

Une augmentation de 20 pour cent, soit la plus faible à laquelle puissent s'attendre les contribuables dans les conditions actuelles, porterait le taux de la taxe des particuliers (catholiques) de \$1.75 qu'il est à \$2.10 par \$100 d'évaluation et celui des corporations (neutres) de \$2.18 à \$2.62. Puis il resterait encore un déficit. Fera-t-on des modifications maintenant le nécessaire pour atteindre l'équilibre du budget 1964-1965? Les commissaires prendront leur décision ultime mardi, le 25 février, à l'occasion d'une séance spéciale. Ils doivent en effet aviser la ville du taux de la taxe scolaire pour le 1er mars.

Le service de la dette coûtera l'an prochain \$417.000 de plus du fait de la consolidation récente du déficit. Les frais d'enseignement seront également accrus d'environ \$500.000. La Commission des Ecoles catholiques de Québec comptera en septembre prochain 400 à 450 enfants du niveau collégial. Il faut prévoir \$300.000 de plus pour les traitements du personnel académique du fait des seules augmentations statutaires.

On avait établi l'an dernier à 65 pour cent l'augmentation du taux de la taxe qui eût permis d'équilibrer pour l'exercice en cours. L'augmentation fut limitée à 40 pour cent avec la conséquence qu'il faudra envisager un déficit d'un million de dollars au 30 juin prochain.

Me Wilbrod Bhérier, C.R., président de la Commission, a déclaré qu'il est impensable de continuer à multiplier les déficits de la sorte. Les dépenses d'enseignement croissent d'année en année, dans la mesure où nous devons augmenter les services, dit-il. Nous avons la responsabilité d'adapter l'enseignement au niveau des exigences. Nous devons offrir à la jeunesse de Québec une bonne préparation aux tâches qui l'attendent dans la vie.

Des voix s'élevèrent occasionnellement pour dire qu'on en est venu au point de saturation de l'imposition scolaire. Pourquoi ne dirait-on pas alors que l'impôt sur le revenu a atteint le point de saturation? dit Me Bhérier. En définitive, tout cet argent vient de la même poche.

Me Bhérier insiste sur le fait qu'il est préférable de rester sous le régime de l'imposition locale pour les fins scolaires, surtout dans les grandes villes comme Montréal et Québec, par exemple. Si l'on s'en remettait à une imposition générale, dit-il, une bonne part de la contribution locale serait répartie à travers les municipalités moins considérables de la province. Puis il y a aussi que les frais de perception seraient beaucoup plus élevés. Dans les conditions actuelles, à Québec, c'est la ville qui fait la différence par le fait que la taxe scolaire paie 325 pour cent pour ce service, ce qui représente un coût de l'ordre de \$220.000 cette année.

Nous sommes pris comme dans un étai avec l'augmentation incessante des dépenses, a ajouté Me Bhérier. Le coût de l'éducation ne cesse de croître. La loi nous oblige à aller chercher les revenus nécessaires. Puis on nous reproche au ministère de la Jeunesse de ne pas faire l'effort que fournissent d'autres municipalités scolaires de la région!

Le commissaire Jacques Dion a exprimé l'avis que le gouvernement devrait faire davantage. Me Bhérier a expliqué à ce chapitre qu'il fallait reconnaître que le gouvernement a accru sa contribution. Depuis que le gouvernement nous a enlevé la taxe de vente qui rapportait \$2.100.000 annuellement, dit-il, nous recevons \$3.800.000 environ en subventions statutaires.

Des commissaires ont déploré que certains propriétaires prennent prétexte de l'augmentation du taux de la taxe pour s'assister une augmentation de revenus. Tous ont admis que le propriétaire est justifiable de couvrir ses frais additionnels tout en regrettant que trop souvent il se produise des abus.

On a établi hier après-midi à

\$1.320.000 les revenus additionnels que permettrait une augmentation de 20 pour cent du taux de la taxe. Pour l'exercice en cours, on prévoit un revenu de l'ordre de \$6.804.466.80 de la taxe scolaire. Si le taux restait au même niveau que cette année, il n'y en aurait pas moins un revenu additionnel de \$166.000 de la taxe scolaire, du fait de certaines modifications au rôle et de l'addition de nouvelles constructions.

Me Guy DesRivières, C.R., vice-président de la commission, a proposé que le trésorier, M. Yves Normandeau, fasse des estimés de ce que pourrait rapporter la taxe scolaire avec des augmentations de 10, 15 ou 20 pour cent en mettant en regard ce qui serait requis pour assurer l'équilibre du prochain budget. Les commissaires ont donné leur approbation de cette proposition. On discutera le 25 février à la lumière de ces informations.

## Service d'intercom

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec a décidé, hier après-midi, l'installation de systèmes d'intercommunication dans 24 écoles de la ville où la chose est nécessaire. On sait que les nouvelles écoles construites en ces dernières années sont pourvues de ce service. La décision d'hier régle le problème du même coup pour toutes les écoles où il y a véritablement nécessité d'un tel service.

En faisant un appel d'offres pour l'ensemble des écoles à pourvoir de ce service, on aura enregistré une économie appréciable, a précisé, hier, le directeur du service des immeubles, M. Robert Brousseau. Le coût global de ces travaux sera légèrement inférieur à \$35.000. Et le service comprendra la possibilité de communications privées, à la recommandation de M. Emile Arteau, conseiller pédagogique en chef et adjoint au président.

La Commission avait prévu \$10.000 au budget pour des travaux du genre. A la recommandation du vice-président de la Commission, Me Guy DesRivières, C.R., le paiement de la balance du coût sera réparti sur les deux prochaines années.

Me Wilbrod Bhérier, C.R., président de la Commission, a exprimé l'avis qu'il s'agit là d'un service indispensable aujourd'hui. Certaines écoles anciennes où le nombre des élèves est considérable comptent jusqu'à trois et quatre étages. Des professeurs doivent perdre un temps appréciable pour aller communiquer des instructions dans les classes. Avec le service, on pourra sans déplacement communiquer en un instant avec les classes de étages supérieurs.



UNE SOIXANTAINE DE PUBLICITAIRES venus de Montréal, Ottawa et Toronto, sont arrivés à Québec, hier, pour effectuer une visite de bonne entente. Ils ont été accueillis par des membres du Club Vente-Publicité de Québec. Sur la photo du bas, nous voyons de gauche à droite M. Gérard St-Denis, président du

Club Publicité de Montréal, M. Paul-Emile Giguère, président du Club Vente-Publicité de Québec, M. Ted Bowker, de Montréal, et M. Paul Audet, directeur de la publicité au journal "Le Soleil".

## Subvention de \$25,000 à l'Orchestre Symphonique

Le ministère des Affaires culturelles de Québec a fait savoir, hier, qu'il venait de verser la somme de \$25.000 à l'Orchestre Symphonique de Québec.

Ce dernier versement porte à plus de \$78.000 la subvention que le ministère a octroyée à l'orchestre pour l'exercice 1963-1964.

Dans un communiqué remis à la Galerie de la presse parlementaire, il est précisé que cette subvention est la plus élevée de toutes celles que le ministère a accordées jusqu'ici et qu'elle comprend en fait une subvention de fonctionnement de \$50.000 et une aide de \$28.123.75 destinée à couvrir les déficits accumulés de l'orchestre.

Le ministère s'est engagé à verser cette dernière somme chaque année, pendant trois ans à compter de 1963, afin de combler entièrement le déficit passé de l'orchestre.

L'appui du ministère des Affaires culturelles répond ainsi à l'engagement que les administrateurs de l'orchestre ont pris de recueillir une contribution annuelle d'au moins \$50.000 de la part des mélomanes de Québec.

L'Orchestre Symphonique de Québec, qui a maintenant soixante ans d'existence, n'est devenu permanent qu'en 1960. Depuis lors, l'orchestre s'est haussé au rang d'orchestre professionnel et son rayonnement s'est étendu d'une façon remarquable grâce aux tournées en province.

## Vol par effraction réussi sur la rue Saint-Pierre

Deux cambrioleurs ont réussi à prendre le large, vers 3h, hier matin, après s'être introduits par effraction dans un restaurant, au 33 de la rue Saint-Pierre. Les intrus ont dérobé le contenu d'une distributrice de cigarettes. La police municipale rapportait aussi, en plus de ce vol, l'attentat dont une jeune fille a été victime de la part de deux jeunes hommes dans la rue Des Grisons.

## MAGASIN À LOUER

rue Saint-Joseph  
(entre rue Caron et Boul. Langeller)  
• Espace disponible 1200 pl. carrés  
• Possibilité 2000 pl. c. et plus si nécessaire  
• Local convenant pour : magasin de spécialités ou pour bureau de Cie de Finance.  
• Occupation : Ter mi  
• S'adresser à :  
W. TRAVIS  
le jour : 522-3851  
le soir : 681-4775

- Vous voulez améliorer votre position
  - Vous possédez l'expérience de la vente au détail dans la marchandise pour hommes ou garçons
  - Vous avez de bonnes références
- Venez nous voir • Application strictement confidentielle.  
Rue Saint-Joseph, Québec
- ### chez CHENOR Ltée
- 2 est, rue Saint-Joseph, Québec

## COMPTOIR DU JARDIN

INC.

Pépinière Centre du Jardin Rte Nationale Ancienne Lorette

A toute heure du jour et de la soirée, venez manger au

## Restaurant La Fayette

565 est, boul. Charest — Tél.: 522-2053

Cuisine canadienne, française et italienne Bar-salon SPECIALITE: filet mignon en chateaufort

## Commis-Vendeuse, Pâtisserie

Jeune fille d'expérience demandée pour prendre charge d'un département de pâtisseries françaises au détail, devra fournir références. Bon salaire, assurances sociales.

DEPT 4474 Le Soleil

# Oui gouvernemental accordé au budget DEFICITAIRE de la Commission scolaire

Le budget de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec pour l'exercice 1963-1964, établi à \$11,736,955.91, vient de recevoir l'approbation du service des finances scolaire du ministère de la Jeunesse. La nouvelle a été communiquée, hier après-midi, à l'occasion d'une séance des commissaires.

## Tirage du concours des monuments

C'est le Bonhomme Carnaval lui-même qui choisira, ce soir, le nom de la personne qui remportera le gros lot de \$3,700, offert en rapport avec le concours des monuments de glace et de neige organisé en collaboration avec les quotidiens L'Événement et Le Soleil. Le tirage se fera au palais de glace, au Carré d'Youville. Jusqu'ici, près de 125,000 bul-

létins de vote ont été recus. Les participants du concours devaient choisir le monument de glace et le monument de neige les plus populaires. Le billet gagnant du gros lot sera choisi parmi les coupons de tous ceux qui auront voté pour les deux monuments les plus populaires. Les créateurs de ces monuments recevront chacun \$250 et un trophée.

Selon les prévisions budgétaires soumises au ministère, les revenus seront limités à \$10,736,955.91, laissant un écart de \$1,000,000 avec les dépenses. Comme on prévoit toutefois au budget un versement de \$123,763.05 au fonds d'amortissement et des rachats d'obligations au montant de \$444,000.00, soit un total de \$567,763.05, le déficit réel est donc réduit à \$432,236.95.

L'approbation du budget était accompagnée de l'avis habituel: "Le trésorier de la Commission, M. Yves Normandeau, a soumis hier, aux commissaires les états financiers intermédiaires au 31 décembre 1963 et les estimés budgétaires pour l'année se terminant le 30 juin 1964.

D'après les prévisions, les revenus atteindraient \$10,919,585.80 au lieu de \$10,736,955.91 indiqués au budget, soit une augmenta-

tion de \$182,629.89. Les dépenses suivront toutefois une courbe à peu près identique. On prévoit qu'elles s'élèveront à \$11,878,532.22 quand on avait indiqué au budget \$11,736,955.91, soit une augmentation de \$141,576.31.

Au chapitre des revenus, l'augmentation provient en bonne partie du fait que la taxe scolaire rapportera \$6,804,466.80 quand le budget indiquait \$6,692,911.91. Certaines adaptations au rôle expliquent cet écart. La contribution mensuelle rapportera \$225,000 quand le budget l'établissait à \$159,000.

L'augmentation des dépenses est surtout au chapitre des traitements. Il faut prévoir \$8,212,460.00 quand il était mentionné au budget \$7,953,926.00. La contribution aux institutions indépendantes, soit les frais de scolarité établis par la loi en faveur des enfants du territoire de la commission, sera plus considérable. On mentionnait au budget \$400,000 quand il faudra \$413,000. Les intérêts sur obligations seront de \$992,709.17 alors qu'on avait affecté à cette fin \$789,786.87 au budget.

Le plus grand choix de

CHAUSSURES



MAGASINS pour mieux vous servir

897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH

849 EST, ST-JOSEPH Coin St-Dominique

795 EST, ST-JOSEPH Coin Mgr Gauvreau

STATIONNEMENT FACILE

pour toute la famille

# \$33,810 de marchandises sont volées à Sainte-Foy

Un vol de marchandises, évaluées à \$33,810, a été perpétré au cours de la nuit dernière dans le magasin J.-M. Clément Ltee, au 2797 boulevard Laurier, à Sainte-Foy. Ce magasin de merceries pour hommes est situé au rez-de-chaussée de l'édifice Légaré, face à Place Laurier. Les agents municipaux de Sainte-Foy ont réalisé l'effraction et le vol vers 1 h. 30, la nuit dernière, au cours de leur patrouille régulière. Le chef Fernand Lapointe a déclaré, ce matin, que toutes les mesures nécessaires ont été prises.

D'après l'inventaire officiel qui a été communiqué à la police il y a eu vol de 300 complets (\$24,000), 50 paletots d'hiver (\$4,000), 250 pantalons (\$3,000), 5 gilets de sport (\$250), 6 chapeaux (\$60), 60 paire de gants (\$500). Ce vol constitue un des plus audacieux et les plus considérables encore commis à Québec et la banlieue.

Les voleurs ont opéré en brisant un carreau d'une fenêtre arrière de l'établissement et ils ont agi à leur aise. Il semble qu'une camionnette ait servi au transport de la marchandise. Lorsque les agents-patrouilleurs McGaherty et Cloutier ont constaté le bris de la fenêtre de l'établissement l'aériette fut aussitôt donnée. Plusieurs agents municipaux sont accourus et ont fermé l'édifice croyant que les voleurs étaient encore à l'intérieur. Malheureusement, il n'y avait personne dans l'établissement. Il semble bien toutefois que le vol venait d'être réussi.

Le chef de police Lapointe a dit, ce matin, qu'il craignait que toute la marchandise ait été transportée à Montréal. Des empreintes ont toutefois été relevées et certains indices sont en possession des enquêteurs.

Les cambrioleurs étaient vraisemblablement au moins quatre ou cinq. Pendant que les uns se tenaient à l'extérieur et emportaient la marchandise dans la camionnette, les autres opéraient à l'intérieur et jetaient la marchandise par une petite fenêtre à l'arrière du magasin. Les voleurs se sont surtout tenus à l'arrière du magasin afin de ne pas être vus du boulevard Laurier. Une somme de plus de \$400 se trouvait dans la caisse et elle n'a pas été volée.



**LES VOLEURS ONT AGI EN ACROBATES** — Un vol de marchandises évaluées à \$33,810, a été perpétré au cours de la nuit dernière au magasin J.-M. Clément Ltee, sur le boulevard Laurier, à Sainte-Foy. Pour pénétrer dans l'établissement, les voleurs ont grimpé à l'aide d'un fil de fer et ils ont enfoncé une fenêtre à 20 pieds du sol. Les flèches indiquent la stratégie des voleurs.

# Giffard est libre d'adhérer à la régionale de son choix

La commission scolaire de Beauport n'a nullement l'intention de faire entrave à l'adhésion de Giffard à la régionale "Orléans" plutôt qu'à la régionale "Jean-Talon" ou la plaçait la carte scolaire.

Le ministre de la Jeunesse et le Département de l'Instruction publique ont donné leur pleine approbation de l'émission d'obligations projetée par la commission scolaire de Beauport au montant de \$155,000 pour la consolidation du déficit accumulé au 30 juin 1963. L'émission sera transgée au prix de 98 et à un coût moyen d'intérêt de 6.195 pour cent.

Quant à l'attitude de Beauport sur la requête de Giffard d'adhérer à la régionale "Orléans", elle a confirmé hier soir la décision prise des que s'est posé le problème. Le président de Beauport, M. Marcel Lortie, avait en effet dès le début exprimé l'opinion qu'il appartenait à Giffard de prendre ses décisions et de décider de son sort, en accord avec le bureau de la planification scolaire.

Les commissaires réunis hier soir sous la présidence de M. Marcel Lortie, I.P., ont décidé plutôt de s'en remettre entièrement à la décision du ministre de la Jeunesse. Advenant toutefois une réponse favorable du ministre à la requête de Giffard, Beauport réclamera que le nombre des commissaires de la future régionale "Orléans" soit porté de 7 à 9.

M. Marcel Lortie a souligné hier soir à ses collègues qu'il était important de porter le nombre des commissaires de la future régionale "Orléans" à 9, si Giffard joint ses rangs, afin de permettre un certain équilibre dans la représentation. Autrement, estime-t-il, il pourrait y avoir préjudice pour certaines municipalités scolaires moins grandes. Les commissaires de Beauport ont convenu à l'unanimité qu'il était souhaitable que toutes les municipalités scolaires

intéressées aient voix au chapitre.

La Commission municipale a de plus autorisé des emprunts temporaires à la banque jusqu'à concurrence de \$205,000 pour permettre à la commission scolaire de Beauport de financer ses opérations jusqu'au 30 juin 1964. Les commissaires ont pris connaissance hier soir de ces approbations d'emprunts.

La lièze de terrain expropriée couvre une superficie de 4,085 pieds. La proposition de la ville représente donc environ \$0.50 du pied carré pour le terrain. Les commissaires ont accepté l'offre des autorités municipales.

## Indemnité acceptée par la CECQ

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec a accepté hier après-midi comme indemnité pour l'expropriation d'une lièze de terrain qui a servi à l'élargissement du boulevard Montmorency, la construction d'un trottoir par la ville sur le terrain de l'école Dominique-Savoie.

Le trottoir en question aura une largeur de cinq pieds et s'étendra sur 685 pieds, le long du boulevard Montmorency, de l'avenue de la Verdunne et d'une partie de l'avenue Hardy. La C.E.C.Q. aurait la responsabilité de construire ce trottoir, et il lui en coûterait approximativement \$2,800. La ville apporterait toutefois une contribution de \$800, ce qui laisserait \$2,000 à la charge de la commission.

**CHOCOLATS ou SIROP CHARLES VERMIFUGES**  
votre enfant a des vers s'il a les yeux carrés, s'il souffre de démangeaisons au nez ou à l'anus, s'il a mauvaise haleine, s'il maigrit visiblement.  
LES CHOCOLATS OU LE SIROP CHARLES VERMIFUGES LES FERONT DISPARAITRE.

## Budget de M. Gordon

### Dépenses plus considérables

Ottawa, (PC) — Le ministre des Finances, M. Gordon, a donné une copie d'indices concernant le budget de cette année : les dépenses seront plus considérables et il n'y aura vraisemblablement pas de changements importants dans les impôts.

Il indiquent cependant un autre déficit pour le prochain exercice financier lorsque M. Gordon présentera son second budget à la prochaine session du Parlement, qui débutera mardi prochain.

Mais le déficit de 1964-1965 sera certainement inférieur à celui de cette année, par suite

de l'expansion économique croissante du pays et de la hausse de quelque \$330,000,000 dans les revenus, provenant des augmentations de taxes décrétées cette année.

Le premier document du budget de M. Gordon, le 13 juin dernier, avait été préparé à la hâte, pour être présenté à la date limite de 60 jours, déterminée par le gouvernement libéral lorsqu'il prit le pouvoir. Cette fois, le temps presse moins et les autorités disent que le budget est passablement avancé.

On ne peut dire encore si le budget sera présenté avant ou

après l'ajournement de Pâques du Parlement. Si l'on suit la coutume, ce congé durera 11 jours, à compter du 6 mars.

## CONFERENCE A QUEBEC

Le gouvernement fédéral et provincial se réuniront durant ces jours, à Québec pour continuer la conférence fiscale de novembre dernier. Certains premiers ministres ont fait savoir qu'ils feront pression pour obtenir une meilleure répartition fiscale d'Ottawa.

Dans ces circonstances, il est fort possible que M. Gordon retarde la présentation de son budget jusqu'à avril.

après l'ajournement de Pâques du Parlement. Si l'on suit la coutume, ce congé durera 11 jours, à compter du 6 mars.

## CONFERENCE A QUEBEC

Le gouvernement fédéral et provincial se réuniront durant ces jours, à Québec pour continuer la conférence fiscale de novembre dernier. Certains premiers ministres ont fait savoir qu'ils feront pression pour obtenir une meilleure répartition fiscale d'Ottawa.

Dans ces circonstances, il est fort possible que M. Gordon retarde la présentation de son budget jusqu'à avril.

## Me Wilbrod Bhéner

### Le musée d'histoire naturelle de la CECQ sera une réalisation splendide

Le musée d'histoire naturelle que la Commission des Ecoles catholiques de Québec est en train d'aménager dans l'ancien couvent de Saint-Dominique sera une réalisation splendide. Me Wilbrod Bhéner, C.R., président de la commission, a pu l'affirmer hier après-midi avec fierté.

Le musée occupera six locaux qui logeaient autrefois les religieuses qui ont quitté le couvent en juin dernier. Il y aura en outre une grande salle de projections. Les travaux d'aménagement seront terminés au cours de l'été et l'inauguration officielle est prévue pour le début de la prochaine année scolaire.

On installera aussi au couvent Saint-Dominique tous les services d'audio-vision de la C.E.C.Q. La Société Provencher d'histoire Naturelle de même que d'autres organismes intéressés à l'histoire naturelle, y tiendront leurs réunions. Cette initiative profitera d'abord toutefois aux écoliers de Québec qui y trouveront d'enrichissantes leçons de choses.

On sait que le gouvernement de la province a fourni à la Commission des Ecoles catholiques de Québec une quantité appréciable de pièces intéressantes. Tout sera mis en pleine valeur dans le musée d'histoire Naturelle de la C.E.C.Q.

Les écoliers y pourront admirer une grande variété de spécimens de notre faune installés comme dans leur habitat naturel. Bien plus, ils auront le plaisir d'entendre des enregistrements de la voix de ces animaux et du chant des oiseaux en présentant un bouton près des exhibits. Cette initiative constitue une innovation vraiment digne de mention à Québec.

Les autorités scolaires conserveront aussi au couvent de Saint-Dominique les films de l'Office National du Film leur confié le dépôt, sans aucune obligation de sa part. La Commission s'engage toutefois à en faire profiter des commissions scolaires et des institutions de la région.

Le musée d'histoire Naturelle est sous la direction de M. Roland Dumais, conseiller d'orientation pour l'enseignement des sciences naturelles. M. Dumais et quelques professeurs assument aussi la surveillance de l'aménagement en cours.

### Les organismes d'éducateurs favorisent la carte d'identification pour l'accès dans les cabarets

Le Comité commun des organismes d'éducateurs appuie avec enthousiasme le projet d'une carte d'identité pour l'admission des jeunes dans les cabarets et les débits de boissons alcooliques. Il estime en effet que ce serait un moyen de prévenir l'accès des mineurs à ces lieux et d'assurer le respect des règlements de la Régie des Alcools.

Le Comité déplore qu'un grand nombre de jeunes gens et jeunes filles, comme l'établit un sondage effectué à Québec, fréquentent librement les débits de boissons alcooliques, du moins à l'époque du Carnaval d'hiver de Québec.

Une enquête sous les auspices de la Fédération diocésaine des Oeuvres de loisirs et de la Fédération de la Jeunesse étudiante catholique, rappelle le Comité commun des organismes d'éducateurs, montre que 26 pour cent des garçons et des filles de 16 à 18 ans et 18 pour cent des garçons de 14 à 16 ans admettent avoir fréquenté souvent les boîtes de nuit et les cabarets ou use fait le commerce de l'alcool. Bien plus, 59 pour cent des groupes de jeunes interrogés admettent avoir fréquenté ces lieux occasionnellement.

Et pourtant, les règlements de la Régie sont bien explicites à cet égard. Il est interdit, non seulement de vendre des liquides alcooliques aux personnes âgées de moins de 20 ans, mais même de tolérer leur présence dans les cabarets. Des amendes et, en cas de récidive, des peines d'emprisonnement sont d'ailleurs prévues pour ceux qui enfreindraient ces prescriptions.

Le Comité commun des organismes d'éducateurs reconnaît que la carte d'identité ne règlera pas tout le problème. Il faut aussi, dit-il, que tous, parents et éducateurs, prennent conscience de la nécessité d'éduquer les jeunes à l'usage modéré des boissons alcooliques.

Le Comité commun des organismes d'éducateurs groupe l'Association des professeurs de l'enseignement spécialisé, le Syndicat des Instituteurs et Institutrices de Québec, les directeurs d'écoles de Québec, l'Association des parents et maîtres de Québec, l'Association des religieuses enseignantes de Québec, l'Association des Frères enseignants de Québec, la Fédération de la jeunesse étudiante catholique de Québec et la Fédération des oeuvres de loisirs de Québec.

Si la cotisation de Québec était fixée après le nombre des écoliers, elle s'établirait cette année à quelque quinze milliers de dollars. La C.E.C.Q. n'est manifestement pas disposée à payer pareille cotisation.

Me Guy DesRivières a donc proposé, hier, que Me Jules Frémont, secrétaire et conseiller juridique de la Commission, soit délégué au Comité des bills privés pour formuler l'opposition de la C.E.C.Q. à l'appartenance obligatoire à la Fédération. Les commissaires ont appuyé sa proposition à l'unanimité.

### "L'appartenance obligatoire"

### La C.E.C.Q. s'oppose à la résolution de la Fédération

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec objectera devant la Législature à la requête de la Fédération des Commissions scolaires de la province de décréter l'appartenance obligatoire des commissions scolaires.

Une proposition de Me Guy DesRivières, C.R., vice-président de la Commission, a rallié tous les commissaires, hier après-midi. Nous sommes sans doute sympathiques à la Fédération, a précisé Me DesRivières. Nous voulons lui prêter notre appui dans ses initiatives pour le bien commun. Mais je ne crois pas que l'on doive accepter la coercition.

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec paie, une contribution de \$2,000 par année à la Fédération, en vertu d'une entente. Celle-ci a toutefois décidé récemment, avec l'assentiment des vingt associations diocésaines qui la composent que la contribution devrait être établie à \$0.50 par enfant relevant de la juridiction d'une commission scolaire. Dans le cas des grandes

commissions scolaires, comme par exemple Montréal et Québec, la cotisation a été établie dans le passé au moyen d'ententes spéciales.

Me Guy DesRivières a donc proposé, hier, que Me Jules Frémont, secrétaire et conseiller juridique de la Commission, soit délégué au Comité des bills privés pour formuler l'opposition de la C.E.C.Q. à l'appartenance obligatoire à la Fédération. Les commissaires ont appuyé sa proposition à l'unanimité.

commissions scolaires, comme par exemple Montréal et Québec, la cotisation a été établie dans le passé au moyen d'ententes spéciales.

Me Guy DesRivières a donc proposé, hier, que Me Jules Frémont, secrétaire et conseiller juridique de la Commission, soit délégué au Comité des bills privés pour formuler l'opposition de la C.E.C.Q. à l'appartenance obligatoire à la Fédération. Les commissaires ont appuyé sa proposition à l'unanimité.

## Nossenko saurait bien des choses

Genève, (UPI) — Le transfuge soviétique Yuri Nossenko aurait en sa possession des renseignements secrets sur la production des armes nucléaires en Union soviétique, a-t-on rapporté aujourd'hui.

Nossenko aurait aussi des renseignements sur la stratégie soviétique à la Conférence de Genève sur le désarmement et sur les plans de défense de l'Union soviétique.

Le transfuge soviétique se serait servi de cet atout que constituent ces renseignements afin d'obtenir l'asile politique aux Etats-Unis. Il aurait préparé sa fuite de longue date.

## Garçon de 17 ans porteur d'un revolver

Un adolescent de 17 ans a été trouvé en possession d'un revolver de calibre .32 et d'un poignard, hier soir, par les agents de la brigade judiciaire. Conduit au quartier général de la P.M. le jeune homme fut longuement interrogé sur la provenance du revolver et sur l'usage qu'il prévoyait en faire.

**CHASSEZ LA DOULEUR LANGINANTE DE L'ARTHRITE ET DU RHUMATISME**  
Mettez les parties douloureuses avec l'onguent blanc de Buckley. A mesure qu'il pénètre les minuscules vaisseaux sanguins, il agit comme un massage. Il soulage l'arthrite et le rhumatisme. Vous pouvez aussi masser vos muscles et vos articulations avec ce produit. Il vous apporte le soulagement que vous méritez.  
**OFFRE SPECIALE D'ESSAI**  
Envoyez tout simplement 25¢ aujourd'hui avec vos 50¢ et adressez à W. K. Buckley Ltd., 559 Colborne Street, Toronto, Ontario, pour un format d'essai.

**CHATEAU BONNE ENTENTE**  
Pour repas de noces, conduisez vos invités au centre le plus renommé du Québec. Service complet d'hôtelier. Hôtel Motel Château Bonne Entente. Réservation, 653-5221. 3100 Chemin Ste-Foy, Québec 16.

## Nécessité d'ouvrir plusieurs autres classes maternelles

Le président de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, Me Wilbrod Bhéner, a précisé, hier après-midi, qu'il reste 24 classes maternelles à ouvrir en notre ville qui en comptent déjà 25 cette année. "Nous aurions dû pouvoir les ouvrir toutes cette année", dit Me Bhéner, qui a souvent souligné l'importance de ces classes maternelles.

les commissaires à étudier la situation et à faire rapport.

Avec la réduction du cours élémentaire de 7 ans à six ans, Me Bhéner est d'avis que les classes maternelles seront de plus en plus utiles. C'est un excellent service à rendre aux enfants qui nous arrivent ensuite mieux préparés à entreprendre le cours élémentaire, dit-il.

Un problème se pose toutefois, c'est celui des locaux. Dans les paroisses qui réclament des classes maternelles, il n'y a pas toujours les locaux nécessaires. Et Me Bhéner souligne que les demandes sont nombreuses et pressantes. Puis il n'y a pas à songer à faire voyager de tout jeunes enfants d'une paroisse à une autre!

Me Bhéner a émis l'opinion qu'il faudrait envisager de faire voyager des enfants de 8 et 9e années, au besoin, pour libérer des locaux requis pour des classes maternelles. M. Robert Brousseau, directeur du service des immeubles, a été invité par

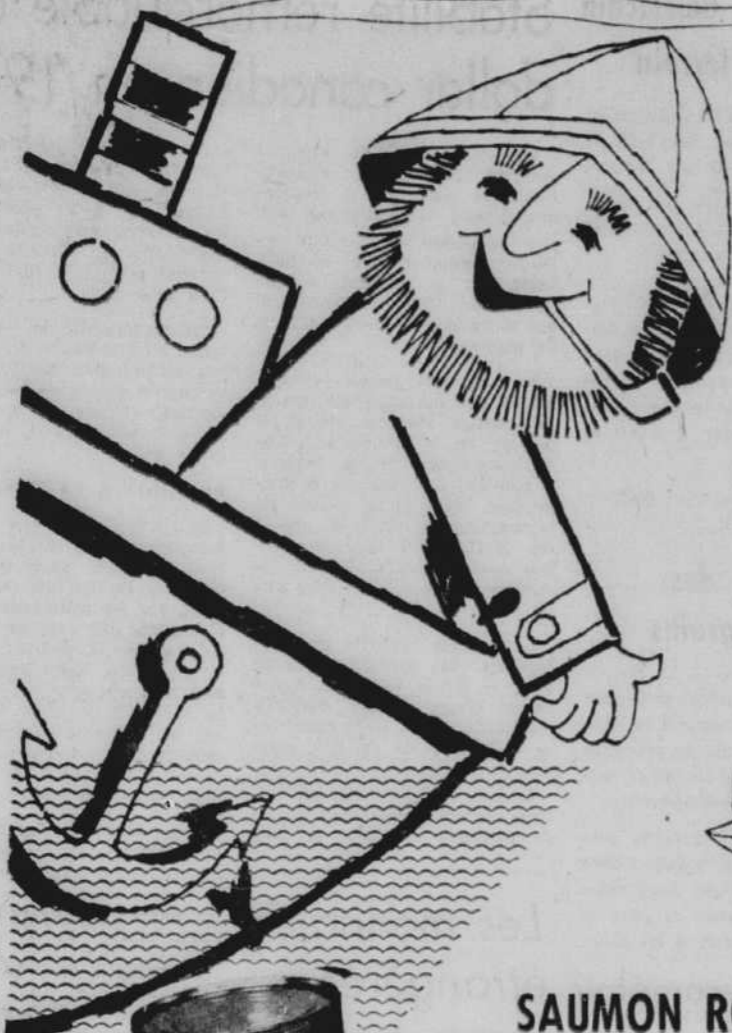
**LES ANNONCES CLASSEES**  
**Le guide 529-9231**  
LE SOLEIL  
Si le garage, le hangar ou toute autre construction doit être démolie...  
**CONSULTEZ "LE GUIDE" DANS NOS PAGES D'ANNONCES CLASSEES**

A LA TELEVISION		CFM-TV, canal 4 - Québec		CKMI-TV, canal 5 - Québec	
CFM-TV Canal 4 - MARDI	CFM-TV Canal 4 - MERCREDI	CFM-TV Canal 4 - JEUDI	CFM-TV Canal 4 - MARDI	CKMI-TV Canal 5 - MERCREDI	CKMI-TV Canal 5 - MERCREDI
9:30 Mire et musique 10:00 Émission scolaire 10:30 Les Fables de la Nature 11:00 Palmiers et Hill Parade 12:00 Horaire commenté 12:30 Nouvelles 12:30 Nouvelles sportives 12:30 De tout de tout 1:00 De tout de tout 1:00 Siège réservé 2:30 Féminité 3:00 Votre cuisine madame 3:15 Actualité féminine 3:30 La revue de la maison 4:00 Votre enfant, madame 4:00 Bobino 4:30 La boîte à surprises 4:30 La vie qui bat 5:30 Les Vikings 6:00 Horaire commenté 6:30 Nouvelles 6:30 Nouvelles sportives 6:30 Comment. Pourquoy 7:00 La science et la vie 7:45 Panorama 8:00 Rue de l'Asie 8:30 Tête d'affiche 9:30 Les insolences d'une caméra 10:00 Réalités économiques 10:30 Téléjournal 10:45 Nouvelles sportives 10:55 Météo 11:00 Gros Lot 11:05 Cinéma 11:30 "De tout de tout" 11:35 Cinéma 12:30 FIN DES ÉMISSIONS	9:30 Palmiers et "Hill Parade" 10:00 Horaire commenté 12:30 Nouvelles sportives 12:30 De tout de tout 1:00 "Madame X" 2:30 Féminité 3:00 Votre cuisine madame 3:15 Actualité féminine 3:30 Le temps de vivre 4:00 Bobino 4:30 La boîte à surprises 5:00 Cœur aux nougats 5:30 La cote des SMS 6:00 "Les Espagnols" 6:00 Horaire commenté 6:30 Nouvelles 6:30 Nouvelles sportives 6:30 Ombre sportive 6:45 Cri-Cri 7:00 Panorama 7:15 Parties de nougats 7:30 Adam et Eve 8:00 Le pain du jour 8:30 Côté sans Voies 9:30 Le SAKI 10:30 Téléjournal 10:45 Nouvelles sportives 10:55 Météo 11:00 Sur la matches 12:30 FIN DES ÉMISSIONS	9:30 Mire et musique 10:00 Émission scolaire 10:30 "Le Secret des Choses" 11:00 Palmiers et Hill Parade 12:00 Horaire commenté 12:30 Nouvelles 12:30 Nouvelles sportives 12:30 De tout de tout 1:00 Bobino 1:30 Boîte à surprises 2:00 Boîte à surprises 2:30 Boîte à surprises 3:00 Mains habiles 3:30 Horaire commenté 4:00 Nouvelles 4:30 Nouvelles sportives 4:30 Tout le monde en place 5:00 Panorama 5:30 La famille Stone 6:00 Fête d'été 6:30 Tous pour un 7:00 Défective 7:15 "Heure de concert" "Opéra Français" 7:30 Téléjournal 10:45 Nouvelles 10:55 Météo 11:00 Cinéma 11:30 "Le roman de Mildred Pierce" 11:35 Avec Jean Crawford, Ann Rith, Zachary Root 12:30 FIN DES ÉMISSIONS	9:30 Mire et musique 10:00 National School 10:30 Chez Hélène 10:45 Nursery School 1:30 Mire et musique 2:00 Password 2:30 Scariot Hill 3:00 Take Thirty 3:31 Friendly Giant 3:45 Misterogers 4:00 Fireball XL-5 4:30 At home 5:01 Razzie Dazzie 5:30 Western theatre 6:00 News and Sports 6:45 Dastéine Québec 7:00 Stony Burke 8:00 Patty Duke 8:30 Ben Casey 9:30 Front page challenge 10:01 News magazine 10:30 Quest 11:00 CBC-TV news 11:14 Viewpoint 11:20 FIN DES ÉMISSIONS	9:30 Mire et musique 10:00 Québec school Telecast 10:30 Chez Hélène 10:45 Nursery School 1:30 Mire et musique 2:00 Password 2:30 Scariot Hill 3:00 Take Thirty 3:31 Friendly Giant 3:5 Misterogers 4:00 The Cisco Kid 4:30 The Three Stooges 5:01 Razzie Dazzie 5:30 Woody Woodpecker 6:00 Nation's Business 6:15 U. K. Film 6:30 News and sports 6:45 Dastéine Québec 7:00 Burke's Law 8:00 Red River jamboree 8:30 Perry March 9:30 Camera Canada - God The Fabulous Years 11:00 CBC-TV news 11:14 Viewpoint 11:20 FIN DES ÉMISSIONS	

**OUVERT!**  
Vous êtes invités au plus grand  
**CENTRE "OK" D'AUTOS USAGÉES**  
725 boulevard Hamel  
(opposé à la Place Fleur de Lys)  
Le plus beau choix d'autos usagées... propres à tout point de vue... mécanique révisée au complet... et cela à prix inférieurs.

**LA PORTE AUTOMOBILES LTÉE**

**725 boul. Hamel**  
(opposé à Place Fleur de Lys)  
Tél.: 529-4561



# UN HOMMAGE

## À VOTRE BON GOÛT

Variez vos menus... facilement... rapidement... en vous procurant des aliments de mer de chez Steinberg! Oui, pour des repas d'un goût parfait qui régaleront tous les membres de votre famille, servez des fruits de mer frais ou congelés... en réclame à votre marché Steinberg du voisinage! Comptez sur la plus grande variété... comptez sur les bas prix... comptez sur la qualité... faites vos emplettes chez STEINBERG!



## ALIMENTS DE MER DE CHEZ



**SAUMON ROSE**  
CLOVER LEAF  
BOITE 7 3/4 OZ **35¢** QUALITE DE FANTAISIE!

**THON BLANC**  
DE FANTAISIE, CLOVER LEAF  
BOITE 7 OZ **49¢** EN PAIN, ALBACORE!

**CREVETTES**  
NETTOYEES, CLOVER LEAF  
BOITE 5 OZ **51¢** A COCKTAIL

**SARDINES BRUNSWICK**  
A L'HUILE, MOUTARDE OU SAUCE AUX TOMATES!  
BTES 3 1/4 OZ **29¢**

**CROQUETTES de POISSON**  
MARQUE CONNORS  
BOITE 10 OZ **27¢** PRETES A SERVIR!

**CHICKEN HADDIES**  
BOITE DE 14 OZ POUR SEUL. **35¢** DE MARQUE BRUNSWICK

**SAUMON ROUGE**  
SCKEYE, GOLD SEAL  
BOITE 7 3/4 OZ **65¢** QUALITE DE FANTAISIE!

**SAUMON ROSE**  
MARQUE PINK SEAL  
BOITE 1 1/2 OZ **67¢** QUALITE DE FANTAISIE!

**CREVETTES** EN MORCEAUX  
MARQUE PINK SEAL  
BOITE 4 1/4 OZ **35¢** VRAIMENT EXQUISES!

**SARDINES**  
"CROSSED FISH", DE NORVEGE  
A L'HUILE SILD BOITES 3 3/4 OZ **41¢**

**SARDINES BRISLING**  
CLUB DES MILLIONNAIRES  
A L'HUILE D'OLIVES PURE! BOITE 3 3/4 OZ **31¢**

**FILETS D'ANCHOIS**  
CLUB DES MILLIONNAIRES  
ORDINAIRES OU ROULES BTES 2 OZ **39¢**



**CREVETTES CARNATION**  
FORMAT MOYEN  
BOITE 4 3/4 OZ **57¢**



**THON BLANC**  
EN PAIN, ALBACORE  
MARQUE CARNATION DE FANTAISIE!  
BOITE 7 OZ **37¢**



**SAUMON ROSE EN CREME**  
AVEC POIS CARNATION  
BOITE 1 1/2 OZ **49¢**



**SAUMON ROUGE SOCKEYE**  
QUALITE DE FANTAISIE!  
PARAMOUNT!  
BOITE 7 3/4 OZ **59¢**



**THON BLANC**  
MARQUE GEISHA  
BOITE 7 OZ POUR SEUL. **37¢**



**CREVETTES**  
PETITES, GEISHA  
IMPORTES  
BOITE 4 1/2 OZ **45¢**



**FISH & CHIPS D'AIGLEFIN**  
MARQUE RUPERT  
CONGELES, PQT 20 OZ **59¢**



**FISH & CHIPS DE MORUE**  
FRASER VALE  
FANTAISIE!  
PQT 1 1/2 LB **63¢**



**SARDINES**  
NICE, SANS ARETE  
BTE 4 3/4 OZ POUR SEUL. **29¢**



**MORCEAUX de THON**  
BLANC ALBACORE  
GOOD AS GOLD  
BOITE 6 1/2 OZ **33¢**

GRANDS SPECIAUX

EN ALIMENTS de MER!



**FILETS**  
de MORUE ou de PERCHE d'OCEAN  
marque Booth ou Rupert, congelés!  
Paquet 1 lb **29¢**

Parfaits... pour vos menus de carême!

**HUITRES de CHOIX** **89¢**  
SANS ECAILLE BTE 8 OZ.

**TRANCHES de FLÉTAN** **69¢**  
DE CHOIX... VITE PREPARE! LA LB

**FILETS de SOLE** **69¢**  
CUITS, PRETS A ETRE MANGES LA LIVRE

**FILETS FUMÉS, DORÉS** **45¢**  
A UN BAS PRIX SPECIAL! LA LIVRE

**POISSONS de CHENAUX** **29¢**  
PETITS POISSONS DE LA NOUVELLE SAISON! 2 LBS

**AIGLEFIN PANÉ** **49¢**  
PRET A ETRE CUIT, MARQUE BOOTH PAQUET 12 OZ.

<b>25</b> TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: <b>Filets de truite</b> congelés marque Booth! paquet 1 lb <b>79¢</b> <small>Nul après sam., le 15 février aux marchés d'aliments Steinberg</small>	<b>25</b> TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: <b>Pétoncles</b> cuits marque Rupert! Paquet 7 oz. <b>49¢</b> <small>Nul après sam., le 15 février aux marchés d'aliments Steinberg</small>	<b>25</b> TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: <b>Filets d'aiglefin</b> congelés Booth ou Rupert! Paquet 1 lb <b>53¢</b> <small>Nul après sam., le 15 février aux marchés d'aliments Steinberg</small>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**25**  
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**THON BLANC**  
Albacore en pain, de fantaisie, Carnation  
2 boites 7 oz **74¢**  
Nul après sam., le 15 février aux marchés d'aliments Steinberg

**25**  
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**SARDINES**  
à l'huile  
Pride of Fundy!  
3 boites 3 1/2 oz. **59¢**  
Nul après sam., le 15 février aux marchés d'aliments Steinberg

**25**  
TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**SAUMON ROSE**  
de Fantaisie  
Pink Seal  
3 btes 7 3/4 oz **\$1.05**  
Nul après sam., le 15 février aux marchés d'aliments Steinberg



# STEINBERG

NOMINATION A AIR CANADA



Air Canada annonce la nomination de M. G. R. Pérodeau, directeur commercial de district depuis 1962 à la direction de la nouvelle région commerciale qui s'étend à toute la province de Québec.

La brasserie Schlitz espère pouvoir obtenir le contrôle de Labatt

LONDON, Ont. (PC) — M. R. A. Davies, conseiller de la société "Jos. Schlitz Brewing Co.", de Milwaukee, a déclaré hier qu'un nombre suffisant d'actions de John Labatt Ltd a été déposé pour permettre de croire que la compagnie américaine parviendra à obtenir le contrôle effectif de la brasserie canadienne.

Les chiffres complets ne sont pas encore disponibles, a-t-il ajouté. "Mais il semble, même à cette période hâtive, que les actions de Labatt seront déposées en nombre suffisant pour assurer le succès de l'offre".

fait à 65 ou 70 membres de la famille Labatt et que l'offre "a été souscrite par une marge substantielle".

Vaste projet de l'Algoma Steel

Sault Ste. Marie, Ont. — (PC) — L'Algoma Steel Corporation étudie présentement l'opportunité de mettre en valeur, à un coût variant entre \$30.000.000 et \$35.000.000 un gisement de minerai de fer à 40 milles au nord-est de cette ville.

NOMINATION CHEZ CONSUMERS GLASS



M. J.-Claude Hébert vient d'être élu directeur à la Consumers Glass Co. Ltd., fabricant de contenants de verre de haute qualité. M. Hébert est président de la Transpare Paper Products Limited, de la Héloquavre Inc. et directeur de la Dominion Line Ltd.

Le dollar américain perd du terrain

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a cédé hier 1-6 de cent à \$1,07 31-32 par rapport au dollar canadien.

La livre sterling a perdu 1-16 de cent à \$3,02 1/2.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a gagné hier 1-64 de cent à 92 39-64 cents au regard du cours de vendredi dernier. Lundi dernier, il valait 92 37-64 cents.

La livre sterling était inchangée à \$2,79 31-64.

Réduction des prix des grains

CHICAGO (PA) — La Bourse des grains de Chicago présentait une tendance générale à la baisse hier. Les grains de provende ont été les moins durement touchés par ce fléchissement.

Les pertes atteignaient près de quatre cents le boisseau dans le secteur du seigle, deux cents dans celui du soja et plus de deux cents dans celui du blé.

Stabilité remarquable du dollar canadien en 1963

Les cours du dollar canadien sur les marchés de changes étrangers sont restés "remarquablement stables" en 1963, par opposition à l'année précédente, comme on peut le constater par le dépliant intitulé "Cours des Changes Étrangers" que la Banque de Montréal vient de publier.

Ce dépliant paraît chaque année par les soins du service du change étranger de la B de M. On le trouve à toutes les succursales de la banque. Il contient des tableaux et graphiques, ainsi qu'un exposé de la marche des cours du dollar des E.-U. et de la livre sterling durant l'année 1963, et des statistiques pour les années antérieures.

La banque rappelle que durant les cinq premiers mois de 1963, le dollar canadien a été l'objet d'une grande demande internationale et qu'il s'est élevé à 92,83 cents (E.-U.), sommet de l'année.

Durant cette période, des entrées exceptionnellement fortes de capitaux étrangers à long terme ont provoqué l'intervention officielle de la Banque du Canada, qui acheta assez de dollars des E.-U. pour porter les réserves d'or de dollars américains du Canada à \$2.712 millions, le 31 mai, chiffre sans précédent.

"L'amélioration de notre balance internationale des échanges de marchandises, grâce au volume croissant de nos exportations, affirme la B de M, a aussi contribué à raffermir notre dollar".

Depuis l'effet du projet de gouvernement des États-Unis d'imposer une taxe provisoire dite d'égalisation des taux d'intérêt, sur les achats de valeurs étrangères effectués par les résidents des États-Unis, le dollar canadien "subit une courbe, mais violente, pression à la baisse, dit la B de M, et le cours, sur un marché extrêmement mouvementé, tomba à 92,11 cents (E.-U.), soit le cours le plus bas de l'année".

Cependant le dollar canadien remonta vivement, lorsque le gouvernement américain fit savoir, plus tard, que les nouvelles émissions canadiennes seraient exemptées.

La nouvelle de la vente par le Canada à la Russie, de \$500 millions de blé et farine, poussa la B de M, "à exercer immédiatement une influence à la hausse sur l'économie canadienne". Durant l'automne, les cours des changes étrangers oscillent donc entre 92,67 cents (E.-U.) et 92,83 cents (E.-U.).

"Cette influence va jouer encore quelque temps, car les livraisons effectuées en vertu du contrat avec la Russie et des autres contrats à long terme d'exportation de céréales, vont constituer un important apport dans la balance des paiements internationaux du Canada et, ainsi, atténuer notre besoin d'importations de capitaux étrangers pour combler nos déficits chroniques au compte des opérations courantes".

Le dépliant fait aussi connaître les cours de la livre sterling durant l'année. On a noté deux creux de \$3,01 en mai et en septembre, et un haut de \$3,04 1-16 en juillet. En fermeture, le 31 décembre, le cours était de \$3,02 1/2.

Les monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. A noter que tous les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché:

Table with columns: Pays, Taux de vente nominal, Taux de vente effectif. Includes entries for États-Unis (dollar), Royaume-Uni (sterling), Belgique (franc), etc.

Séance terne à la Bourse de Londres

LONDRES (Reuter) — La Bourse de Londres manqua de stimulant hier; l'allure générale est demeurée incertaine. Les valeurs de tout repos ont subi des pertes.

Les titres négociés en dollars manifestaient une allure irrégulière.

Fonds mutuels

Table with columns: Fonds, Cours, Différence. Lists various mutual funds like All Can Com, All Can Div, etc.

Titres au comptoir

Table with columns: Titres, Cours, Différence. Lists various stocks like A.C. T.P., Alcan, etc.

Hausse des prix des tubes et tuyaux de cuivre

New York — (PA) — Deux grands manufacturiers américains annoncent une hausse des prix des tubes et des tuyaux de cuivre utilisés principalement dans l'industrie de la construction.

Les bénéfices de l'Aluminium ont diminué

Le rapport préliminaire de l'Aluminium Limited pour l'année finissant le 31 décembre 1963 mentionne que ses bénéfices nets ont fortement diminué pour atteindre \$32.700.000 à comparer à \$37.780.000 en 1962.

Bonne demande pour le lin

WINNIPEG (PC) — Relativement à l'offre en laine grise de la Nouvelle-Angleterre, la demande des griseurs américains a touché dans l'ensemble.

Bourse de Montréal

Table with columns: Titres, Vente, Hausse, Bas, Ferme, Chan. Lists various stocks like Alcan, BHP, etc.

Bourse Canadienne

Table with columns: Titres, Vente, Hausse, Bas, Ferme, Chan. Lists various Canadian stocks like Alcan, BHP, etc.

Grains au comptant

Table with columns: Mois, Cote, Différence. Lists grain prices for various months like Mai, Juin, etc.

Bourse de Montréal

Table with columns: Titres, Vente, Hausse, Bas, Ferme, Chan. Lists various stocks like Alcan, BHP, etc.

Bourse Canadienne

Table with columns: Titres, Vente, Hausse, Bas, Ferme, Chan. Lists various Canadian stocks like Alcan, BHP, etc.

Grains au comptant

Table with columns: Mois, Cote, Différence. Lists grain prices for various months like Mai, Juin, etc.

Revenus moindres des sociétés de câble et de télégraphe

OTTAWA — Le revenu net des sociétés de télégraphe et de câble est tombé de 10 p. 100 en 1961 à \$10.607.000 (\$11.761.000 un an plus tôt). Les recettes d'exploitation ont augmenté de 9 p. 100 à \$84.054.000 (\$85.546.000) et les dépenses d'exploitation, de 14 p. 100 à \$51.735.000 (\$45.538.000).

La Bourse de New York n'a pu conserver ses gains de la matinée

NEW YORK (PA) — Les cours ont légèrement décliné, hier, en place new-yorkaise. La Bourse avait monté durant la matinée, mais la tendance s'est renversée après l'heure du lunch.

MONTREAL (PC) — Les cours ont légèrement décliné, hier, en place locale. Les pertes avaient prédominé sur les gains dans la proportion de 91 contre 79.

TORONTO (PC) — Labatt est demeuré en vedette hier, en place torontoise, mais a fléchi par suite d'une prise de bénéfices.

Le marché des obligations

La séance a été terne hier, sur le marché des obligations où les cours sont demeurés inchangés. A New York, les émissions des sociétés américaines ont marqué des gains sélectifs.

Marché des bovins stable à Montréal

MONTREAL (PC) — Les prix étaient stables hier aux marchés aux bestiaux de la métropole. La demande fut bonne et le marché actif.

Une usine de \$31,000,000

Fort William, Ont. — (PC) — La Great Lakes Paper Company entreprendra incessamment la construction d'une usine de \$31 millions pour la fabrication de la pâte Kraft.

Obligations amortissables de la Commission hydroélectrique du Québec

Advertisement for James Richardson & Sons, featuring bonds and interest rates. Includes text: "OBLIGATIONS AMORTISSABLES DE LA Commission hydroélectrique du Québec" and "JAMES RICHARDSON & SONS ESTABLISHED 1837 INVESTMENT DEALERS".

Large advertisement for John Labatt Limited, featuring "Obligations et Actions" and "Achats et Ventes". Includes text: "John Labatt Limited", "OBLIGATIONS ET ACTIONS", "ACHATS ET VENTES", and "GRENIER, RUEL & CIE INC. COURTIER VALUEUR DE PLACEMENT".

Bourse de Toronto

Table of stock market data for Toronto, including columns for Titrés, Ventes, Haut, Bas, Perm., and Change. Lists various stocks like Abaco, Acme, and Alcan.

Les marchés des produits agricoles

Table of agricultural market data, including sections for 'Les prix du beurre', 'Les prix des oeufs', 'Tableau des volailles', and 'Mines'. Lists various commodities and their prices.

Faute de subvention

La fin du festival de musique de Montmorency. Le festival de musique populaire de Montmorency est déjà mort. Il n'aura vécu que deux ans. Une subvention que lui a refusée le Conseil des Arts de la province...

La Commission scolaire de Ville-Montmorency emprunte une somme de \$159,000

La commission scolaire de Ville-Montmorency a décidé hier soir de lancer une émission d'obligations au montant de \$159,000 pour la consolidation de son déficit accumulé. Elle a procédé à la division de la municipalité en cinq quartiers pour les futures élections de commissaires...

Bourse de New York

Table of stock market data for New York, including columns for Titrés, Ventes, Haut, Bas, Perm., and Change. Lists various stocks like ACP, Alcoa, and Am Can.

Mines hors liste

Table of mining stocks not on the main list, including companies like De Poni, East Kod, and Eaton.

Tendance des prix

NEW YORK. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a décliné hier de 0.17 point à 161.36.

Rotschild nommé ambassadeur de Belgique en Suisse

BRUXELLES (Reuter). — M. Robert Rotschild, chef de cabinet de M. Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, a été nommé ambassadeur de Belgique en Suisse, annonce-t-on officiellement.

Advertisement for 'Le guide' (529-9231) and 'Le Soleil' newspaper, including a photo of a person and the text 'comment transcrire un éclat de rire?'.

# A Québec aujourd'hui

## Convocations

Cours publics de finance — Conférence de M. Henri Clément, à 8 h., à la faculté de Commerce.

Fraternité Canadienne — Conférence et films sur l'Afrique Noire, à 8 h. en la salle des Pères du Sacré-Coeur, 71 rue Sainte-Ursule. Conférencier: M. Pierre Fostier.

Société des photographes artistes de Québec — Projection de diapositives sur la Grèce, et la mer Égée à 8 h.15, au Centre des loisirs "Saint-Sacrement".

MERCREDI  
Club Richelieu de Québec — Déjeuner-causette, à 12 h. 30, au Château Frontenac. Conférencier: M. Jean Bazin, de l'Université Laval. Sujet: "Les besoins étudiants".

Université Laval — M. Daniel Johnson rencontrera les étudiants de l'Université Laval, à 12 h. 45, au Pavillon Pollock.

Cours publics de théologie — Conférence de M. l'abbé Benoit Gariépy et du chanoine Paul-Emile Crépeault, à 4 h. 30, en la salle des conférences du 17 rue Ste-Famille.

## Chez les dames

La Fraternité Canadienne (Amitié et culture) — À 8 h. p.m., à la salle des Pères du Sacré-Coeur, 71, Sainte-Ursule, conférence et présentation de films documentaires par M. Pierre Fortier. Sujet: "Escalaire en Afrique Noire".

MERCREDI  
Club de Curling Jacques-Cartier (Section Femmine) — Thé hebdomadaire à 4 h. p.m., servi au local habituel.

## Sports

CURLING  
Tournoi inter-clubs — Autres rencontres à compter de 7h15 p.m.

## Cinéma

### COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne, la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St-Jean.

La classification morale est établie sur les films les plus représentatifs et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public de Québec.

Les notes morales s'appliquent aux multiples copies. Elles ont une valeur pour le film original et s'appliquent, si le film est copié, à toutes les copies.

### SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES ET ADOLESCENTS. Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES. Films qui ne contiennent qu'un seul épisode trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression mais une certaine impression de réalisme et de vérité. Ces films ne contiennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES. Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la façon qu'ils développent certaines idées qu'ils contiennent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage et qui ne conviennent jamais aux adolescents.

B — A DÉCONSEILLER. Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE. Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol — Représentation continue de 10 à 11 h. 30. Summer Holiday (AA), 109 min. à 2.25, 3.50, 5.20 h. Day of the Triffids (A), 131 min. à 1.00, 4.20, 7.40 h. Les Deux Femmes (A), 100 min. à 1.00, 4.20, 7.40 h. Les Deux Femmes (A), 100 min. à 1.00, 4.20, 7.40 h.

Cinéma — Représentation continue de 10 à 11 h. 30. Les Lycéennes (AR), 112 min. à 1.00, 4.20, 7.40 h. Les Lycéennes (AR), 112 min. à 1.00, 4.20, 7.40 h.

Cinéma de Paris — Les Lycéennes (AR), 112 min. à 1.00, 4.20, 7.40 h. Les Lycéennes (AR), 112 min. à 1.00, 4.20, 7.40 h.

Classique — L'Américaine et l'Amour (A), 115 min. à 1.00, 4.20, 7.40 h. L'Ange de la Violence (A), 115 min. à 1.00, 4.20, 7.40 h.

Empire — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Imperial — Les Tartares (AR), 105 min. à 1.00, 4.20, 7.40 h. Les Tartares (AR), 105 min. à 1.00, 4.20, 7.40 h.

Laurier — Petite tète de trouffion (A), 115 min. à 1.00, 4.20, 7.40 h. Petite tète de trouffion (A), 115 min. à 1.00, 4.20, 7.40 h.

Lévesque — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

Levitt — Courts métrages: 2.00 à 2.30 h. Hébert et l'Omnibus (A), 2.45, et 9.15 h. Boris à 4.15 et 10.45 h.

## Concerts

Concerts universitaires — Concerts universitaires — Concerts du baritone Jean-Claude Corbelli, à l'Institut Canadien à 8 h.30 p.m.

Centre culturel St-Jean-Eudes — Récital Félix Leclerc, à 8 h.30 p.m.

## Cabarets

A La Page Blanche: Daniel Guérard — Danièle Dary. Ce soir: 10 h., 12 h. 30.

A La Porte St-Jean: "Zéro de conduite" avec Dominique Michel — Jacques Desrosiers — Denyse Filatrault — Donald Lautrec — Piet Coomans — Marius. Ce soir: 10 h., 12 h. 30.

Boîte aux Chansons: Les Aventures. Ce soir: 9 h. 30, 11 h. 30.

Au Bal Tabarin: Anne Perri — Jacqueline Turner — Nicole Nantel. Ce soir: 10 h., 12 h. 30.

Au Baril d'Huitres: Piano Paasha — Les Naah Sisters — Claude Girard — André De Chavigny — Denis Walsh. Ce soir: 10 h., 11 h. 30, 1 h.

Au Coronet: Joe Boatner's "4 Ink Spots" — Joan Jemelson — Marcel Thardif. Ce soir: 10 h., 12 h. 30.

Château Nancy: Revue "Venez faire Québecois" avec Robert Miville — Yuki Jac Gay — Gigi Desrosiers. Ce soir: 10 h. 15, 12 h. 30.

Chez Emile: Lise Duval — Nini — Teddy Varen — Endré Clément. Ce soir: 10 h. 15, 12 h. 30.

Chez Gérard: "Folies avec les Girls du Carnaval" la "Fredy's Latin Revue". Ce soir: 10 h., 11 h. 30, 1 h.

Lafayette: Day, Dawn and Dusk. Ce soir: 10 h. 15, 12 h. 30.

Louis XIV: Denis Laverne — Kim Kovac — Gaston Boileau. Ce soir: 10 h. 30, 12 h. 30.

Neptune: Esteban — Carola — Jose Merino. Ce soir: 10 h. 30, 12 h. 30.



NI SAINTS NI SAUFS — René Clément tournait, récemment, sur la Côte d'Azur son nouveau film "Ni saints ni saufs", dont les vedettes sont Jane Fonda et Alain Delon. Basé sur un roman de Day Keene, ce film est un "thriller" qui s'annonce déjà comme un chef-d'oeuvre du genre. "Ni saints ni saufs" est également interprété par Lola Albright, Carl Studer et Olivier Despax. Henri Decas est le directeur de la photographie.

# Quatre troupes inscrites au Festival régional d'Art dramatique

Par Martial Dassylva

Quatre troupes se sont inscrites au Festival d'art dramatique de l'Est du Québec. C'est ce que nous a déclaré, hier, M. Jacques Filteau, président de l'organisation du festival. La période d'inscription s'est terminée le 9 février à minuit.

Les quatre compagnies inscrites sont l'Union théâtrale, de Sherbrooke, le Théâtre étudiant, de Lévis, la troupe des Treize, de l'Université Laval, et le Théâtre du Carnaval, de Québec.

Les dirigeants du Festival d'art dramatique de l'Est du Québec doivent se réunir incessamment afin de décider s'il y aura ou non une élimination préalable à la semi-finale qui aura lieu à Québec du 20 au 22 mars.

C'est M. Florian Forget, réalisateur à la télévision de Radio-Canada, qui sera juge des représentations, lors de la semi-finale de Québec.

Aucune des quatre troupes inscrites au Festival n'affichera une pièce canadienne. L'Union théâtrale a l'intention de présenter "L'Avare" de Molière, le Théâtre étudiant jouera "Le Journal d'Anne Frank" et le Théâtre du

Carnaval reprendra la pièce de Claude Magnier "Monsieur Masure" qu'il a donnée pendant toute la période carnavalesque. Quant à la troupe des Treize, elle montera une pièce de Gilbert Cesbron: "L'homme seul".

Cette année, la finale du Festival d'art dramatique du Canada se déroulera à Charlottetown dans l'Ile-du-Prince-Édouard, du 18 au 23 mai. Les représentations coïncideront avec l'ouverture du nouveau Confederation Center Theatre.

Pour le festival, le Canada a été divisé en 14 régions, groupées en 8 zones. Dans chaque zone, la troupe gagnante sera invitée à participer aux éliminatoires de Charlottetown.

Un prix de \$1,000, sera offert à la troupe qui obtiendra le premier prix, lors de cette dernière épreuve.

Sept personnes, qui ont fait leurs preuves dans le domaine du théâtre, au Canada, agiront comme juges dans les semi-finales des différentes zones. Ce sont Mme Norma Springford, ainsi que MM. Andrew Allan, Pierre Dagenais, Walter Massey, Guy Beaulieu, Florian Forget et Herbert Whittaker.

# L'Atelier de Sherbrooke n'est pas mort

À la suite d'une dépêche parue dans plusieurs journaux de la province à l'effet que la troupe L'Atelier de Sherbrooke s'est en voie de disparaître de l'horizon théâtral, M. l'abbé Roger Thibault, de l'Université de Sherbrooke, co-directeur de l'Atelier, a tenu à faire la mise au point suivante:

"L'Atelier de Sherbrooke n'est pas mort, et le jour où la troupe disparaîtrait, nous l'annoncerions officiellement pour qu'il n'y ait pas d'équivoque dans le large public que nous avons consciencieusement servi.

"Il est vrai que des circonstances malheureuses ne nous permettent pas cette année d'affronter la fascinante compétition du DDF. Il est vrai que les plus vieux et solides comédiens du groupe ne s'y retrouveront pas en septembre: Pierre Gobeil, gagnant de la bourse du Gouvernement du Québec, continuera ses études théâtrales en France, à l'automne. Luc Morissette, co-gagnant du trophée du meilleur comédien au Festival national, poursuit ses études à l'Université Laval. Ghislain Pilon prépare immédiatement sa licence en Droit et son examen de Barreau à Sherbrooke, etc. Mais nous restons confiants en la survie de l'Atelier. Les meilleurs éléments du théâtre universitaire local sont prêts à venir renforcer nos cadres. Une forte or-

ganisation de loisirs à Sherbrooke offre également son aide.

"Dans un avenir plus immédiat, l'Atelier jouera "En attendant Godot" à Montréal au collège Marguerite Bourgeois, le 8 mars prochain, et se propose de participer au Festival régional de l'ACTA à Sherbrooke. L'annonce d'une disparition est donc plus que prématurée!"

M. Florent Forget, juge au Festival d'art dramatique de l'Est du Québec.

# Wayne et Shuster veulent vivre au Canada

Toronto (PC) — Wayne et Shuster, les plus grands noms de la comédie canadienne, ont, au cours des cinq dernières années, parcouru des milliers de milles pour se rendre à New York, Hollywood et Londres. Ils fêtent cette année leur dixième année de travail à la télévision canadienne, et Frank Shuster a déclaré à ce sujet:

"Je pense que nous avons enfin persuadé les gens que nous voulons vraiment rester ici".

C'est qu'en hommes de famille qui ne sont pas tellement attirés par les fortes sommes qui séduisent tant de Canadiens aux États-Unis, ils préfèrent vivre à Toronto, leur ville natale.

Ils se sont présentés pour la première fois en 1958 au spectacle d'Ed Sullivan, à la télévision. Il leur a alors donné, fait unique chez lui, carte blanche pour faire ce qu'ils voulaient. En septembre dernier, ils avaient joué pour lui 50 sketches. Ils ont une durée de 12 ou 20 minutes et, comme Sullivan passe un commercial toutes les huit minutes, ils devraient interrompre leur sketch ou le raccourcir, ce qu'ils ne veulent pas. Ils ont donc cessé pour le moment de collaborer au spectacle Sullivan.

En 1959, ils ont signé avec le réseau de télévision de Radio-Canada un contrat de cinq ans, qu'ils doivent renouveler maintenant.

(Photo PC)

# Du théâtre bilingue pour les universités canadiennes

Ottawa (PC) — Le festival annuel de la Ligue dramatique des universités canadiennes, institué il y a 15 ans, sera désormais bilingue.

Le gala de quatre jours s'ouvrira ici mercredi. Dix-sept universités et collèges du Québec et de l'Ontario y prendront part. Quatre des drames qui y seront interprétés seront de langue française.

Le directeur de la ligue, M. Peter Symcox de Montréal, en sera le juge. C'est lui qui décernera les trophées à la meilleure production, à la meilleure pièce canadienne et aux meilleurs acteurs.

Une avant-scène aménagée suivant le modèle du théâtre de Stratford sera érigée à l'occasion du festival au Coliseum d'Ottawa.

Le codirecteur du festival, M. Tim Bond, 22 ans, de l'Université Carleton, admet que toutes les troupes ne sont pas satisfaites de la décision prise à l'endroit de l'avant-scène.

"Nous avons, l'il, reçu une foule de lettres de protestation. Mais nous avons résolu que l'expérience serait excellente pour les acteurs".

Les pièces soumises au concours embrassent un vaste répertoire, notamment des oeuvres de Tchekov, de Bernard Shaw, de Christopher Fry, "Le Misanthrope", de Molière, "La Leçon", d'Ionesco; des pièces de Saroyan et de Brecht.

Cinq des drames figurant au programme sont l'oeuvre d'étudiants.

Les universités et les collèges participant au festival sont: Ryerson, St. Patrick's College, Sir George Williams, Carleton, le Collège d'agriculture d'Ontario, l'Université de Montréal, St. Joseph's College, Marianapolis, Queen's, Western, Université de Sherbrooke, Bishop's, McGill, université d'Ottawa, McMaster, université de Toronto et Ontario College of Education.

**J'AI EPOUSE UN FRANCAIS**  
Deborah Kerr — Rossano Brazzi et Maurice Chevalier  
**LES JEUNES LOUPS**  
Avec Natalie Wood, Robert Wagner, Susan Ralston, George Hamilton — Pearl Bailey  
**CINEMA SILLERY**

**CE SOIR**  
Mardi-Gras  
**DANSE**  
Avec l'orchestre "LES MILLION AIRES"  
Admission \$1.00  
**MOULIN ROUGE ENR**  
P.E. BLANCHET, prop.  
1008, 3e Avenue, Tél.: 837-8001  
Il y a danse avec orchestre tous les jeudis, vendredis et samedis

**IMPERIAL**  
Film d'aventures, en couleurs:  
**"LES TARTARES"**  
VICTOR MATURE, LIANA ORFEL, ORSON WELLES  
**"LES BAS-FONDS NEW YORKAIS"**  
CLIFF ROBERTSON & BEATRICE KAY

**PRINCESSE**  
EN COULEURS: Film spectaculaire, d'inspiration biblique.  
**"L'HISTOIRE DE RUTH"**  
Stuart Whitman & Elana Eden  
EN COULEURS:  
**"LES FLAMMES SUR L'ASIE"**  
Robert Mitchum & May Britt  
**"LE RETOUR DE ROBIN DES BOIS"**  
LEX BARKER

**"Si j'avais un million, j'en aurais deux!"**  
3 DERNIERS JOURS  
**EMPIRE**

**LE PETIT GIBUS**  
Vedette de "LA GUERRE DES BOUTONS"  
est de retour dans  
**"Bébert et l'Omnibus"**  
ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS ADMIS AUX MATINEES SEULEMENT.  
MATINEES à 2h. SOIREE à 8h. 30

**CASINO VARIÉTÉ LAUZON**  
Venez fêter les mardis-gras avec l'orchestre de PAT METIVIER  
Balls — Dominos — Flûtes.  
Prix de présence  
Téls.: 837-7700 — 837-4526

**VICTORIA JACK PALANCE**  
CinémaScope et Couleur  
**"GLAIVE DU CONQUERANT"**  
Aussi  
**GERONIMO!**  
en Couleurs avec Chuck Connors

**CAPITOL**  
UN THÉÂTRE FAMOUS PLAYERS  
AUJOURD'HUI ET MERCREDI à 2h. 35, 5h. 55, 9h. 20  
Le film musical de la Saison!  
**CLIFF RICHARD LAURIE PETERS**  
THE SHADOWS  
Summer Holiday  
CinémaScope, Technicolor  
Aussi à 1h., 4h. 20, 7h. 40  
Un roman qui vous fera frémir!  
Howard Keel Nicole Maurey  
Day of the Triffids  
CinémaScope, Couleurs  
Matinées: .75; soirs: .99

En premier sur la Rivière-Sud  
**Cinéma LIDO**  
Centre d'Archaie Road-Point, Lévis  
Tél.: 887-2572  
**MARCO POLO**  
Bory Calhoun — Yoko Tani  
**"JEUNESSE DELINQUANTE"**  
Russ Tamblyn — Jan Sterling

**BRAD HARRIS**  
SAMSON-GOLIATH  
et  
MARIANNE KOCH  
**"ESPIONNAGE A HONG-KONG"**

**CARILLONS SANS JOIE**  
DANNY CARREL • HANIN • PELLEGRIN  
**CARTIER & LAIRET**  
AIR CLIMATISÉ  
JUSQU'À JEUDI SOIR

**CINEMA DE PARIS & PIGALLE**  
A L'AFFICHE  
Deux grands films en couleurs  
**Rock HUDSON - GINA LOLLOBRIGIDA**  
**SANDRA DEE - BOBBY DARIN - WALTER SLEZAK**  
LE RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE  
EGALEMENT A L'AFFICHE

**Sandra DEE John GAVIN**  
**LES LYCEENNES**  
MUSIQUE DE PERCY FAITH

Fétez le **MARDI GRAS** en **DIPLOMATE**  
ce soir au **RESTAURANT LE DIPLOMATE**  
2945, 1ère Avenue — Tél.: 626-0216  
Le plus grand et le plus chic restaurant de quartier à Limoilou.  
**DANSE AVEC ORCHESTRE AUCUN MINIMUM**  
Vivez bien... Vivez en "Diplomate" au DIPLOMATE.

**UNION COMMERCIALE**  
275 de la Couronne  
**DANSE - MARDI GRAS**  
ce soir à 9 h. Orchestre  
"HOP-TONES" et TRIO SIMON  
Bienvenue aux membres et leurs amis.  
**CINEAC**  
Place LAURIER 635-7117  
**SEUL CONTRE ROME**  
Guy Madison  
aussi:  
**INDISCRET**  
Engrid Bergman — Gary Grant  
2 Films en couleurs



# Composez 529-9231 - Le numéro magique pour des économies

## AUTOS USAGÉES

Toutes les marques  
Tous les modèles

A vendre toutes voitures usagées à bas prix, bonnes conditions. 529-5867

**MEILLEURS VALEURS A PLUS BAS PRIX**  
Roger AUTOS BARRE et Camions  
centre de l'auto et camions usagés à Québec

- SPECIALS**
- 1959 Chevrolet S.T. C. et C. \$1,675.
  - 1961 Envoy Panel \$495.
  - 1961 Corvoir Panel \$1,575.
  - 1962 Chevrolet, I.T., C. et C. \$1,475.
  - 1962 Chevrolet, 3 T. \$2,795.
  - 1095 CANADIENNE 529-3335

## SPECIALS

- AMOLIA 1961 Ford Galaxie 1961 Chevrolet 1961 International 1961 Chevrolet 1961 Cadillac 1961 Chevrolet 1961 Buick Wildcat 1961 Buick Wildcat 1961 Buick Wildcat
- MERCEDES 1960 Benz 1960 Mercedes 1960 Mercedes 1960 Mercedes
- CAMION International 1960 1/2 tonne, parfait état, tous documents, boîte à outils, conditions faciles paiement. Tél. 529-3335
- CHEVROLET 1963, à réviser, très propre. Tél. 529-3335
- ASTIN 1961, 1960, 1963, prix \$2,500. Tél. 529-3335
- SADILLAC 1964, moteur parfait, condition. Acre à vendre. \$2,500. Tél. 529-3335
- DREYEV II station 1963, Terma, échange. Tél. 529-3335
- CHEVROLET 1962, ordinaire, à réviser. \$1,875.00 - 1963, Chevrolet, 529-3335

## 2 ACCESSOIRES D'AUTOS DE CAMIONS

LUDGER Perland Ent. Parties d'auto-motobus neuves, usagées, pièces. 661-4-1100

## Grégoire Auto Parts Inc.

17 AUTOS - CAMIONS DEMANDES

ACHETONS AUTOS  
ACHETONS COMPTANT

## 81 GARAGES - STATIONNEMENT A LOUER

ST-ALBERT, garage pour mécanicien. 529-0634

## 89 HOMMES DEMANDENT EMPLOI

MATRIER, peintre demande emploi. 529-3335

## MECANICIENS DE DIESEL

DEMANDE avec auto, expérience de ven. de l'essence, pouvant travailler en dehors de la ville. 529-3335

## 89 HOMMES DEMANDES

VENDEUR, demande, avec expérience dans la vente, matériel, expérience auto, sous-terrain, 1400 rue Maguire, 529-3335

## EMPLOI PERMANENT

DE NUPRI, à travail, concernant la vente d'automobiles, expérience dans le domaine, âge environ 30 ans, 23 routes, 529-3335

## STATION SUNOCO A LOUER

800, boulevard Charest ouest, coin Anna. 529-3335

Stationnement complet sur la vente, comptabilité, administration et service fournis et payés par la compagnie. Salaire payé au candidat choisi durant l'entraînement. Capital minimum requis, considération spéciale pour candidat sérieux. Revenu minimum garanti par la compagnie.

Pour information, communiquer à 653-9389.

## SUN OIL COMPANY LIMITED

2785, BOUL. LAURIER

## 89 HOMMES DEMANDES

VENDEUR, à commission, ligne complète de radio portables, modèles de table, étendus, pour réparation, réparateur réparé. Produits de qualité à prix imbattables. Devis sur demande. Voulez-vous vendre votre voiture? Venez nous voir au 2140 du Parc, St-Albert, Québec. 529-3335

HOMME avec expérience, comme agent pour nettoyer et sec. D'entretien, pour plus de détails, commission en ville. 529-3335

AVEZ-vous une automobile, avec-vous dynamisme et de bon présentation avec-vous l'expérience de la vente? Si vous réunissez ces conditions, venez nous rencontrer au 2140 du Parc, St-Albert, le matin de 8 h. à 12 h. 529-3335

COMMIS, l'événement, avec expérience, pour plus de détails, commission en ville. 529-3335

VOYAGEUR, expérience, maison stable, électrique, gros, Beau, Gagné, Lévesque, 328 du Parc, Québec. 529-3335

VENDEUR, avec expérience dans la vente de machines, outils et batteries, pour plus de détails, commission en ville. 529-3335

DESIGNER, pour plus de détails, commission en ville. 529-3335

VENDEUR, pour plus de détails, commission en ville. 529-3335

COMMERCE, pour plus de détails, commission en ville. 529-3335

POURQUOI PAS ESSAYER?

En conservant votre emploi présent, vous pouvez faire un essai de trois mois à temps partiel dans un domaine qui est de nature à vous offrir de nouvelles possibilités de développement. Vous pouvez décider si vous continuez à travailler dans votre domaine actuel ou si vous voulez essayer de passer à un autre domaine. Appelez M. Larochelle, 529-3335

## VENDEURS EXPERIMENTES

COMPAGNIE canadienne-française, vendeurs expérimentés, pour plus de détails, commission en ville. 529-3335

1967 DODGE R. H.T. \$400

1965 HILLMAN sedan \$400

1960 FIAT 1100 sedan \$300

1960 SARATOGA hard top coupé \$2225

1961 MONARCH hard top sedan \$2190

1962 PLYMOUTH 6, Belvedere \$1725

## UNIVERSAL Auto

777, 1ère Avenue - 525-5113

## 91 HOPIAUX - MATERNITE

MATERNITE privée, Lachance, 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

POUR plus de détails, commission en ville. 529-3335

## COPPI



Au cas où tu serais intéressé, tu es le premier sur ma liste de résolutions.

## 107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES

ST-PARC, 3 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

PLAT, 3 belles chambres, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

PLAT meublé, St-Pie X, 1er plan, chauffage, eau chaude, 529-3335

3-4 PIÈCES, fini moderne, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

PLAT à louer, 460 Mgr Gauthier, 529-3335

3 PIÈCES, meubles, meublé, eau chaude, 529-3335

ST-CYRILLE, magnifique, fini meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

PIÈCE meublé, plus salle bains, 529-3335

PRESS, Gare Centrale, autobus 2 et 3 pièces, modernes, meublé, eau chaude, 529-3335

## NON CLASSIFIEES

LES Palmes 5 et 6 pièces chauffées en 529-3335

MODERNES, chauffés, 4 et 5 pièces, eau chaude, chauffage, 529-3335

ST-PAUL, 3 pièces, chauffage, eau chaude, 529-3335

## QUARTIER CHAMPLAIN

RUE Grand Champlain, 3 pièces, semi-meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

RUE St-Alexandre, 3 pièces, chauffage, eau chaude, 529-3335

1-2-3 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

DRS Demaria, 4 pièces, idéal pour 529-3335

22 LAVAL, 3 pièces, chauffage, eau chaude, 529-3335

23 CANOTIER, rue St-Paul, 3-4 pièces, chauffage, eau chaude, 529-3335

CHAMBERS, meublé, 3-4 pièces, chauffage, eau chaude, 529-3335

HOPITAL, rue Champlain, 3-4 pièces, chauffage, eau chaude, 529-3335

## 95 IMMEUBLES

BATIMENT pour servir d'entrepôt de magasin ou de garage, situé à l'ouest du centre d'affaires de Laval, à 700 m. des autobus, 529-3335

## 105 LOCAUX A LOUER

BALE de monter, avec 4 bureaux, chauffage, Centre commercial, 529-3335

63 ST-JOSEPH Ouest, 1ère, 535 sq. m. de chauffage, 529-3335

ST-ALBERT, local bien situé, centre d'affaires, 529-3335

MAGASIN bureau et entrepôt, 3000 sq. m. de chauffage, 529-3335

MAGASIN bureau et entrepôt, 3000 sq. m. de chauffage, 529-3335

MAGASIN bureau et entrepôt, 3000 sq. m. de chauffage, 529-3335

MAGASIN bureau et entrepôt, 3000 sq. m. de chauffage, 529-3335

MAGASIN bureau et entrepôt, 3000 sq. m. de chauffage, 529-3335

MAGASIN bureau et entrepôt, 3000 sq. m. de chauffage, 529-3335

MAGASIN bureau et entrepôt, 3000 sq. m. de chauffage, 529-3335

MAGASIN bureau et entrepôt, 3000 sq. m. de chauffage, 529-3335

## 107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER LIMOILLOU

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

## 107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER MONTCALM

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335

ST-ALBERT, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, 529-3335



# A Ottawa: Tendances qui sont loin d'être...

(Suite de la première page)

glissant au troisième échelon dans Saint-Denis, tandis que M. Gilles Caouette, qui avait sauvé son dépôt en avril 1963, l'a perdu hier dans Laurier.

Les conservateurs ont presque rejoint les créditistes dans Laurier, avec un candidat (M. R. Paquin) qui en était presque un... de paille et qu'ils n'ont guère aidé, réduisant quand même la marge de 1000 à 400. Ils ont obtenu un résultat fort encourageant dans Saint-Denis avec un excellent candidat, M. Rodolphe Sauvé, qui a d'ailleurs été le seul non libéral à sauver son dépôt. Bien plus, en dépit de la diminution du nombre des votants, M. Sauvé a obtenu plus de votes que le candidat de son parti l'an dernier dans le même comté et la moyenne conservatrice a fait un bond de 18 à 31 pour 100. Celle des créditistes a glissé de 20 à 13 pour 100. Les libéraux sont passés de 51 à 50 pour 100.

## CHUTE DU NOUVEAU PARTI

Toujours dans Saint-Denis, les néo-démocrates n'ont obtenu que 4 pour 100 des votes, au regard de 11 pour 100 l'an dernier, leur candidate, Mme Dinelle, récoltant 606 voix contre 2,637 en avril 1963.

Dans Laurier, M. Gérard Picard a obtenu 683 voix, là où le candidat Massé en avait reçu 2,378 l'an dernier et la moyenne du parti est tombée de 13 à 6,6 pour 100.

La tendance qui se dégage le plus clairement est donc ce recul du Nouveau Parti, qui a perdu la moitié de son "pourcentage" déjà maigre et a obtenu presque 4 fois moins de voix que l'an dernier. La presse mont-réalaise a accordé moins de publicité au NPD que l'an dernier, critiquant surtout les libéraux et s'amusant énormément avec les "Rhinocéros", qui n'ont recueilli en moyenne qu'une voix par "pöll".

Les créditistes sont en perte de vitesse, mais dans Laurier, M. Gilles Caouette n'a "baissé" que de 24 à 21 pour 100, tandis que le parti conservateur s'est maintenu à 18 pour 100. Les libéraux sont passés de 45 à 52 pour 100, ceci étant sans doute dû principalement au fait que le NPD est tombé de 13 à 6,6 pour 100.

Face au résultat de Saint-Denis, on doit reconnaître que le nom de Caouette conserve encore du magnétisme chez les électeurs. Mais si les conservateurs avaient présenté là un meilleur candidat et "monté" une organisation, comme dans Laurier, ils auraient fait infiniment mieux. Ces résultats démontrent encore que les "vrais" créditistes québécois sont "Caouettistes" beaucoup plus que "Thompsonnistes". Ces derniers ont d'ailleurs eu l'extrême prudence de ne pas participer à la course.

On sait que sept des vingt députés créditistes québécois ont quitté M. Caouette l'été dernier. Le résultat d'hier indique que sans lui, ils n'iront pas très loin la prochaine fois. D'ailleurs, ou ira un candidat créditiste dont le nom ne sera pas "Caouette"? Mais les chiffres d'hier démontrent aussi que le parti n'est pas mort...

On peut encore conclure, face à ce recul, que le flirt récent de MM. Caouette et Grégoire avec le séparatisme n'a eût pas la population. Si les créditistes avaient conservé solidement la seconde place dans Laurier et Saint-Denis, ils auraient pu arriver avec beaucoup plus de bagout à Ottawa pour la session, dans une semaine.

Les conservateurs ont mieux tenu le coup que ne le laissait prévoir un récent sondage de l'opinion, remportant même une sorte de victoire morale dans Saint-Denis, et il est possible que la nomination de M. Léon Balcer au poste de chef provincial du parti ait pu contribuer à cet encourageant regain, qui a sûrement été réalisé au cours des derniers jours de la campagne.

Les libéraux restent forts, mais ils devront se surveiller, ignorant encore précisément si l'opposition principale peut leur venir des conservateurs ou des créditistes. S'ils avaient perdu le moindre terrain de terrain, même si MM. Prud'homme et Leblanc étaient des candidats moins réputés que MM. Chevrier et Denis, le gouvernement minoritaire de M. Pearson aurait été en périlleuse posture dès l'ouverture de la prochaine session.

Le premier ministre n'est pas allé participer à la campagne, bien qu'il ait laissé entendre, il y a un mois, qu'il était possible de le voir poser un tel geste. M. Diefenbaker est resté à l'écart lui aussi. M. Douglas s'est rendu une fois à Montréal et on sait avec quel résultat. M. Caouette a donné un rude coup de main à son fils et il a soulevé au moins... la surface, pour le moment.

"Nous avons autant de chances que l'an dernier. La lutte se fera encore entre nous et les libéraux, car les autres partis ne sont pas dans la course", avait-il déclaré. L'an dernier, le nombre de ses députés, qui devaient passer "de 26 à 50", était tombé à 20, dont il ne lui reste plus que 13 "fidèles".

Le fait que le Nouveau Parti n'ait obtenu que 4 pour 100 des votes au lieu de 11 pour 100 l'an dernier dans Saint-Denis, comté de M. René Lévesque dans le domaine provincial, indique sans doute aussi que la "nouvelle vague libérale québécoise" qui se veut souvent néo-démocrate à Ottawa, n'a pas eu beaucoup d'influence, n'est pas très forte ou est demeurée plutôt "sage". Je me demande aussi ce qu'on a fait du seul député conservateur de l'île de Montréal, M. Georges Valade, dont on n'a pas entendu parler de toute la campagne électorale et qui, pourtant, ne manque pas de dynamisme. Enfin, les libéraux, avec la moitié des votes, devront quand même se souvenir qu'ils n'ont pas les majorités de 1957 ou d'avant.

## Troublante question pour Diefenbaker

Ottawa (PC) — A la suite du congrès annuel du parti conservateur, la semaine dernière, les observateurs politiques se demandent si les fidèles partisans du chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, n'ont pas affaibli leur emprise sur le parti, en concentrant leurs efforts à préserver M. Diefenbaker d'une attaque ouverte.

Une fois que la question du "leadership" fut décidée, par un vote écrasant, affirmant la confiance en M. Diefenbaker, l'alle Dief du parti a semblé disparaître comme force, dans les délibérations subséquentes du congrès.

Plusieurs résolutions approuvées aux séances finales semblent porter le parti beaucoup plus à droite de l'éventail politique, qu'il n'était apparent à l'époque de la gloire politique de M. Diefenbaker.

Et le congrès a visiblement pris des mesures pour mettre fin à ce que l'on a appelé l'isolement de la direction au mode de penser des partisans et préparer une déclaration sur la philosophie conservatrice.

### LE CAS DE M. BALCER

Par la même occasion, M. Léon Balcer est devenu un point de ralliement pour les conservateurs du Québec après sept années au cours desquelles on s'est rendu compte qu'il était mis de côté à cause de fautes passées.

M. Balcer, un des ministres les plus compétents des années C: pouvoir du parti conservateur, a toujours semblé être mis de côté pour quelque chose, comme premier lieutenant de M. Diefenbaker dans le Québec. On a souvent attribué cela au fait qu'il avait dirigé les délé-

gués du Québec contre M. Diefenbaker au congrès de 1956 qui avait choisi M. Diefenbaker comme chef.

Par suite des pertes conservatrices dans le Québec à l'élection de 1963 et la profonde insatisfaction de M. Diefenbaker, parmi certaines délégations du Québec au congrès, la question du lieutenant pour le Québec devint vitale.

Les admirateurs de M. Balcer lancèrent une campagne pour l'élever aux premiers rangs de la direction et M. Diefenbaker l'appuya publiquement.

Si M. Diefenbaker a eu des problèmes avec les délégués de l'Ontario et des autres provinces, il semble bien qu'ils aient été adoucis par la suite.

Par exemple, une demande de diminution des impôts, que M. Diefenbaker a mollement appuyée au début, a été suspendue par le congrès sur l'insistance de trois des anciens ministres de M. Diefenbaker, MM. George Nowlan, le sénateur McCutcheon et M. J. M. Macdonnell.

Lorsque le congrès a pris fin, les partisans de M. Diefenbaker dans le parti avaient préservé leur chef. Et ceux qui se sont concentrés sur la politique et la philosophie étaient mieux en mesure de donner le ton et la nouvelle image du parti pour la prochaine élection.



RECEPTION A OTTAWA — Le gouverneur général du Canada, S. Excellence Georges Vanier, au centre, Sir Alec Douglas-Home, premier ministre de Grande-Bretagne et Lady Home, ont accueilli, hier soir, les invités à un dîner donné en leur honneur, à Rideau Hall, à Ottawa. L'hon. John Diefenbaker, chef de

l'Opposition aux Communes, et son épouse, étaient au nombre des invités de marque qui ont assisté à l'événement mondain couronnant deux jours d'intenses discussions entre le Premier anglais et Lester B. Pearson, premier ministre du Canada. (Téléphoto PC)

## Des cours en administration publique à de hauts fonctionnaires du Fédéral

CARLETON PLACE (PC) — Les premiers cours en administration publique, destinés aux hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral, ont débuté hier matin, à Carleton Place, non loin d'Ottawa. Ces cours ont été organisés par la Commission du Service civil et doivent durer quatre mois.

sante de problèmes complexes," a déclaré M. MacNeill.

On ne peut abandonner au hasard le perfectionnement de ces administrateurs de grand calibre. Il était essentiel que la Commis-

on joue un rôle positif et plus actif dans ce perfectionnement.

Qu'importe la qualité des personnes qui entrent à l'un des services du gouvernement, sans un programme actif et positif de perfectionnement et d'entraînement du gouvernement, nous gaspillons une de nos valeurs les plus précieuses," a ajouté le président.

## Avez-vous des DOULEURS à chaque mouvement?

GRÂCE À ASPIRIN, VOUS POUVEZ VOUS SENTIR VITE MIEUX!

ASPIRIN  
Soulagement rapide des maux de tête, rhumes.

## Appui néo-démocrate aux écoles séparées en Alberta

CALGARY (PC) — Le Nouveau Parti Démocratique de l'Alberta a fait sien le principe des écoles séparées en dépit des objections d'un instituteur de ces écoles qui ne veut pas que ses enfants fréquentent une école séparée pour la raison qu'on leur enseignerait les préjugés de religion.

M. John Pawlvisky, instituteur à l'école élémentaire Saint-Léon, d'Edmonton, a parlé, au congrès annuel du parti néo-démocrate, dimanche, en faveur d'une résolution proposant d'abolir le système des écoles séparées.

Le congrès a rejeté la résolution et voté en faveur de "l'adoption du principe du régime des écoles séparées et de la reconnaissance de l'égalité des droits de la religion catholique à maintenir dans toute l'acceptation du mot des écoles subventionnées au moyen des impôts."

M. Pawlvisky a déclaré que les écoles séparées ne faisaient qu'encourager la ségrégation.

Le chef provincial du parti, M. Neil Reimer, déclara que la résolution jurait avec la mentalité moderne.

"Les gens se rapprochent, dit-il, les églises se rapprochent. Pourquoi interviendrons-nous lorsque les églises elles-mêmes accomplissent l'excellent travail consistant à résoudre leurs di-

Le congrès a rejeté la résolution et voté en faveur de "l'adoption du principe du régime des écoles séparées et de la reconnaissance de l'égalité des droits de la religion catholique à maintenir dans toute l'acceptation du mot des écoles subventionnées au moyen des impôts."

M. Pawlvisky a déclaré que les écoles séparées ne faisaient qu'encourager la ségrégation.

Le chef provincial du parti, M. Neil Reimer, déclara que la résolution jurait avec la mentalité moderne.

"Les gens se rapprochent, dit-il, les églises se rapprochent. Pourquoi interviendrons-nous lorsque les églises elles-mêmes accomplissent l'excellent travail consistant à résoudre leurs di-

Le congrès a rejeté la résolution et voté en faveur de "l'adoption du principe du régime des écoles séparées et de la reconnaissance de l'égalité des droits de la religion catholique à maintenir dans toute l'acceptation du mot des écoles subventionnées au moyen des impôts."

M. Pawlvisky a déclaré que les écoles séparées ne faisaient qu'encourager la ségrégation.

Le chef provincial du parti, M. Neil Reimer, déclara que la résolution jurait avec la mentalité moderne.

"Les gens se rapprochent, dit-il, les églises se rapprochent. Pourquoi interviendrons-nous lorsque les églises elles-mêmes accomplissent l'excellent travail consistant à résoudre leurs di-

Le congrès a rejeté la résolution et voté en faveur de "l'adoption du principe du régime des écoles séparées et de la reconnaissance de l'égalité des droits de la religion catholique à maintenir dans toute l'acceptation du mot des écoles subventionnées au moyen des impôts."

M. Pawlvisky a déclaré que les écoles séparées ne faisaient qu'encourager la ségrégation.

Une valeur sensationnelle!  
**MACHINE A COUDRE WHITE**

**TETE GROS FORMAT**

Une populaire machine à coudre à bobine rendue, avec marche arrière, clef de réglage des griffes et bobineur automatique...

VENDUE AVEC LA DOUBLE GARANTIE: PAQUET ET WHITE

- Service par notre Expert
- Pièces de rechange

Une machine qui a fait sa marque sur le marché depuis 1876.

PORTATIVE AVEC MALLETTE: 63<sup>33</sup>

AVEC MEUBLE CONSOLE: 84<sup>44</sup>

AVEC MEUBLE SECRÉTAIRE: 98<sup>88</sup>

Paquet, machines à coudre, White, 3e étage.

**M CROISÉS T S du Soleil**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13

**HORIZONTALEMENT**

- Mets du lièvre et du lapin — Qui se fait facilement au touché.
- Difficile à conduire — Chronométré.
- Pois — Coup de la main — Bonnets de montagne.
- Pl d'Allemagne — Pron. allemand — Brouiller le sol.
- Réunion d'animaux dans un même repaire — Manger avec excès.
- Instrument pour verser les objets qu'on veut limiter — Mélange pour engraisser la volaille — Rym chm.
- Art de lancer — Riche lieu de sole — Débit de bonbon.
- Pron. pers. — S'affaiblir — Gamin de Paris.
- L'un des trois éléments de l'os formant la sautelle de la hanche. — Mélange spécial contre.
- Nullement — Note de mus. — Petit poisson lyrique.
- Callos — Qui n'a point d'aciel. — Voyelles.
- V. du Canada — Qui tient du chien.
- Pois — Peuple non chrétien. — D'un verbe gai.

**VERTICALEMENT**

- Oufs battus et mis dans une poêle — Escalier descendant au Canada.
- Attachement mutuel — Tombe au syncope.
- Inf. — Étoile de cinéma — Fils d'Heiden.
- Sagitt. soufflé — D'avenir. — Courbes.
- Personne qu'on désigne comme une espèce de gage — Essentiellement pur.

11-2-54

**LAXATIF PURGATIF**

préféré des enfants

**ASEPTA**

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

**Ancien ministre accusé de corruption**

BAGDAD (Reuter) — M. Talaat Al Shibani, ancien ministre du plan dans le gouvernement Kasseem, a comparu hier devant le tribunal révolutionnaire sous inculpation de corruption et de corruption.

L'accusation a demandé la peine maximum de 15 ans de prison. Le procès a été ajourné sine die.

# Nouvelles ventes de blé possibles à la Russie

TORONTO, (UPI et PC) Le ministre fédéral du Commerce, Mitchell Sharp, prédisant les plus heureuses perspectives commerciales pour le Canada, a laissé entendre hier soir, à Toronto, que d'autres ventes de céréales pourraient être conclues avec les pays du bloc communiste.

Dans un discours consacré principalement à la revue de la situation agricole actuelle au pays, M. Sharp a dit que tout donnait lieu d'espérer que les exportations record de 550 millions de boisseaux de blé en 1963 pourraient être dépassées au cours de la présente année.

On a annoncé par ailleurs, hier à Winnipeg, que W. C. McNamara, président de l'Office canadien du blé, était en route pour la Russie, ce qui laisse croire qu'il pourrait négocier à Moscou un nouveau contrat de vente de céréales à l'URSS.

La visite a été officiellement décrite comme étant une de "courtoisie". M. McNamara sera l'hôte de "Exporhikhe", la commission des céréales russes. Mais en même temps, M. McNamara, selon des sources informées, discuterait de l'avenir des exportations de blé canadien à la Russie.

L'an dernier, Moscou avait conclu un contrat d'achat de blé de farine d'une valeur de \$500 millions et tout doit être livré au 31 juillet de cette année.

Si des sources informées, M. McNamara profiterait de son voyage en Russie pour se rendre en Allemagne de l'Est.

# "K" demande la fin de la guerre entre l'Ethiopie et la Somalie

Moscou, (UPI) Le premier ministre Nikita Khrouchtchev a transmis des messages personnels à l'empereur d'Ethiopie, Haïlé Sélassié, et au premier ministre de Somalie, Abdirashid Ali Shermarke, leur demandant de prendre toutes les mesures nécessaires afin de mettre fin au conflit sanglant à la frontière de leurs pays.

Le gouvernement de la Somalie a donné l'ordre à ses troupes de chasser les hostilités immédiatement au village frontalier de Taug Ouajaleh, où forces éthiopiennes et somalies se trouvaient opposées, c'est ce qu'on a annoncé à Mogadiscio.

La Somalie réclame des portions de l'Ethiopie le long de la frontière des deux pays. La Somalie est située en Afrique orientale, sur l'océan Indien.

Dans ces messages, Khrouchtchev a dit : "C'est la conviction du gouvernement soviétique qu'en notre temps il n'y a pas et ne peut y avoir de différends territoriaux

ment pour présenter les points de vue des "patrons des services" publics au sujet du code du Travail.

Quant au projet de mémoire destiné au comité provincial de la constitution canadienne, il sera incessamment soumis aux vingt associations diocésaines de commissions scolaires, membres de la Fédération. Il pourra ensuite être fixé dans sa rédaction finale. La date limite pour sa présentation est fixée au 31 mars prochain.

Mgr Paul Gaudet, P.D., participait à la réunion, en sa qualité d'aumônier général de la Fédération. Les membres de la Fédération l'ont félicité cordialement pour la nomination dont il vient d'être l'objet comme curé de la paroisse du Très Saint-Sacrement de la ville des Trois-Rivières. Il a remercié les membres du conseil d'administration de la Fédération de leurs bons sentiments à son endroit.

Mgr Gaudet n'a toutefois pas précisé ses intentions quant à sa charge d'aumônier de la Fédération. Tout laisse croire qu'il demeurera encore quelque temps au sein de la Fédération.

Le but de cette transformation est de laisser plus de latitude aux bureaux pour accomplir leur tâche de trouver des emplois au lieu d'occuper leur temps à distribuer des prestations.

Dans les districts ruraux, les chômeurs reçoivent leurs allocations par la poste, depuis le début du service. On applique maintenant cette façon de procéder aux districts urbains.

Pres de la moitié des prestations parviennent actuellement à leur destinataire par la poste. Chaque chèque est accompagné d'une formule, sur laquelle le chômeur ou la femme sans-travail inscrit les derniers détails de sa situation.

# Une princesse suédoise se mariera le 5 juin

STOCKHOLM (Reuter) — La princesse Désirée, petite-fille du roi Gustaf Adolf de Suède, épousera le 5 juin le baron Nicolas Siffershiöld, annonce-t-on à la cour suédoise. Le lieu du mariage n'a pas encore été fixé.

La princesse, 25 ans et le baron, 29 ans, riche propriétaire terrien, se sont fiancés en décembre dernier.

# Nehru assiste à la réouverture de la session

NEW DELHI (Reuter) — Le premier ministre Nehru a assisté hier à la séance de réouverture de la session du parlement.

Le premier ministre indien, qui se remet de la maladie qui l'a frappé le mois dernier, a gagné sa place avec difficulté, n'utilisant en particulier que la jambe droite pour monter les marches.

Un médecin spécialiste du cœur l'a accompagné jusqu'à la porte de la Chambre.

# M. J.-L. Amyot

M. J.-Léopold Amyot, époux de Marie-Anne Gauthier, est décédé à Montréal, le 10 février, à l'âge de 74 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: le Rév. Père Jean-P. Amyot, C.S.V., de Beauharnois, M. Louis-P. Amyot, de Québec, et le Dr Geo.-E. Amyot, de Montréal; sa sœur, Mlle Rita Amyot.

Les funérailles auront lieu jeudi, à Notre-Dame-de-Grâce, Montréal.

### LARRY BRANNON

Tenez, attrapez ma ceinture et posez-la autour de votre poignet.

TIREZ-MOI VITE-dépechez-vous de me tirer de là!

Pas si vite!

Non-non pas seulement deux acres... Sans Marie Grâce je suis l'héritier d'une concession de deux cents acres de terre données à mon oncle par George III.

AU SECOURS! Ne me laissez pas tomber!

Espace de rat! Vous avez essayé de faire passer Marie Grâce pour une folle, juste pour deux acres de terrain et cette vieille maison... pourquoi refuseriez-vous de vendre?

### LES AVENTURES DE PAULINE

Horace-voyez doucement avec le poivre rouge-j'en ai déjà mis pas mal!

Allons donc? Il n'y en a jamais assez pour moi!

Brr-Glllmz-oooo--DE L'EAU! DE L'EAU!

GLUG! GLUG!

Je savais bien que tu en mettais trop!

OHO! C'est juste comme ça que je l'aime!

### LES CANADIENS: Cavalier de la Salle

JE REGRETTE, LA SALLE, VOUS N'AVEZ PAS LA DISCIPLINE D'ESPRIT QUI FAUT POUR RESTER DANS L'ORDRE, DIT LE SUPERIEUR.

"I AM NOT WORTH A PENNY, I AM GOING TO MY BROTHER, SULLIVAN IN MONTREAL," CONFIDES L'À SA FEMME.

"I FEEL THAT I AM CALLED UPON TO PLAY AN IMPORTANT ROLE IN THE NEW WORLD," SAYS L. TO HIMSELF.

### LIONS... Le Comte de Monte-Cristo

LES HEURES PASSENT.

DANTÈS COMPREND QUE RIEN NE S'EST PASSÉ.

DES PAS DANS LE CORRIDOR

VOICI LE MOMENT SUPRÊME.

HOURS FLY BY. DANTÈS UNDERSTANDS THAT NOTHING HAS HAPPENED. FOOTSTEPS IN THE HALL.... HERE IS THE SUPREME MOMENT.

### DR BEAUDOC

La tempête devient furieuse... un matelot est blessé...

...un passager est projeté contre une cloison d'acier...

Je vous en prie! Ne vous précipitez pas comme ça! Je n'ai que deux mains!

Dr Beaudoc

### RIP, LE DETECTIVE

Aidez-moi à retrouver ce yacht et je vous paierai bien.

J'y compte bien...

Men nom est Rip Kirby

Bon et moi Maximilien. Vous pouvez dire Max.

Lol Voilà où il est et nous devons l'y trouver...

### MANDRAKE, LE MAGICIEN

Oui, un rôle que vous avez déjà joué-dans une église, il y a un mois.

Vous voulez me voir au sujet d'un rôle?

Je-j'en sais pas ce que vous voulez dire.

Je pense que si, vous avez annoncé...

...que vous étiez déjà la femme du futur marié et vous avez fait annuler le mariage.

Le voilà. Celui qui allait se marier.

### MUTT et JEFF

Heu-humpff! Je suis homme!

Qui?

Lorsque je faisais la cour à la mère de Marie, elle s'asseyait dans un coin de la pièce et moi de l'autre côté!

Heu-je vous comprends.

### GALOPIN

Alors, Chatou! Comment ça va dans ta nouvelle maison?

Pas mal, excepté...

...un imbécile d'humain qui met toujours ces choses dedans!

# Décès

**BERNATCHEZ** — A Québec, le 9 février 1964, à l'âge de 77 ans, est décédé M. M. Marius Bernatchez, époux de Mlle Marie Bernatchez, née Lemieux, demeurant à 33 des Saules. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BROWN** — A l'hôpital de St-Monique les Saules le 9 février 1964, à l'âge de 75 ans, est décédé dame Béatrice Braud, épouse de M. Léonard Brown, demeurant à 1011 rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BURNIER** — A l'hôpital de St-Monique les Saules le 9 février 1964, à l'âge de 75 ans, est décédé M. M. Albert Burnier, époux de Mlle Marie Burnier, née Charbonneau, demeurant à 315, Boulevard St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BERTHIAUME** — A Québec, le 11 février 1964, à l'âge de 84 ans, est décédé M. M. Joseph Berthiaume, époux de Mlle Marie Berthiaume, née Gauthier, demeurant à 880, Champlain. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BLANKE** — A Québec, le 8 février 1964, à l'âge de 73 ans, est décédé M. M. Marie Blanke, épouse de M. M. Joseph Blanke, demeurant à 100, St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUCHER** — A Québec, le 9 février 1964, à l'âge de 72 ans, est décédé M. M. Albert Boucher, époux de Mlle Marie Boucher, née Gauthier, demeurant à 177, avenue Turcotte. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUCHER** — A Québec, le 9 février 1964, à l'âge de 79 ans, est décédé M. M. Grégoire Boucher, époux de Mlle Marie Boucher, née Gauthier, demeurant à 100, St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUCHER** — A Québec, le 9 février 1964, à l'âge de 79 ans, est décédé M. M. Grégoire Boucher, époux de Mlle Marie Boucher, née Gauthier, demeurant à 100, St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant au 19, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, au cimetière paroissial. Le trépas se fera en automobile.

**BOUTIN** — A Cap-Rouge, le 9 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. M. Alphonse Boutin, époux de Mlle Marie Boutin, née Gauthier, demeurant



**COULAGE DE SAVANTS ANGLAIS** — Le professeur Ian Bush, âgé de 35 ans (ci-dessus), ainsi que neuf de ses techniciens quitteront l'université de Birmingham, en Grande-Bretagne, l'automne prochain, afin de continuer leurs recherches à l'Institut Worcester du Massachusetts, aux États-Unis. L'annonce de leur départ a soulevé une nouvelle controverse dans les journaux anglais. Il y était écrit, hier, que le gouvernement ne donne pas à l'élite de ses "cerveaux" scientifiques des salaires suffisants pour qu'ils puissent s'adonner en toute sécurité à leurs recherches. (Téléphoto PA)

## Ben Bella, partisan d'une force africaine

Alger (Reuter) — Dans un communiqué remis à la presse, M. Ahmed Ben Bella, Président de la République Algérienne, a démenti hier les informations selon lesquelles l'Algérie n'encouragerait pas la création d'une force africaine commune pour le maintien de la paix.

Le Président algérien faisait allusion aux propos tenus à M. Amar Ouzegane, ministre d'État algérien, qui aurait affirmé au cours d'un récent voyage en Afrique Orientale que l'Algérie était opposée à la création d'une pareille force.

"La position de l'Algérie dans tous les problèmes africains est une position dynamique qui veut faire face d'une manière concrète à tous les obstacles et difficultés que peuvent engendrer les manœuvres impérialistes sur notre continent".

Concernant le conflit entre l'Éthiopie et la Somalie, le Président Ben Bella a indiqué qu'il était en faveur d'une solution dans le cadre de l'Organisation de l'Unité africaine.

Dans un deuxième communiqué, le Président algérien se déclare satisfait des résultats de la mission effectuée récemment au Moyen-Orient par M. Tewfil El Madani, ministre algérien des Habous.

## Envoi de soldats à Chypre

# Lester B. Pearson n'a encore rien décidé

Ottawa (UPI-PC) — Le premier ministre du Canada, Lester B. Pearson, n'a pas encore pris de décision au sujet de la participation canadienne à une force de paix du Commonwealth pour Chypre.

Le premier ministre de Grande-Bretagne, sir Alec Douglas-Home, a déclaré au cours d'une conférence de presse à midi "que c'est au Canada de décider, lorsqu'il le voudra".

"Nous pourrions nous tirer d'affaire seuls", a déclaré Douglas-Home, mais nous croyons que la question de Chypre doit être internationalisée.

"La Grande-Bretagne a proposé la création d'une force de 10.000 hommes provenant des pays de l'OTAN pour maintenir la paix à Chypre. Cette force, a dit sir Alec, serait commandée par un Britannique et ne tomberait pas sous l'autorité des Nations-Unies".

Le premier ministre Pearson assistait à la conférence de presse de sir Alec et a refusé de faire des commentaires au sujet de l'éventuelle participation du Canada à cette force de l'OTAN.

On a demandé à sir Alec de dire ce qu'il pensait de l'opportunité de la déclaration de R. A. Butler, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, qui a publiquement réclamé un contingent de 1.000 soldats canadiens.

Le premier ministre Pearson a répondu qu'il n'avait pas pris connaissance de la déclaration de Butler et qu'il ne saurait dire pour l'instant quelle forme prendrait la force projetée.

Il a expliqué une fois de plus que la force de police internationale pour Chypre ne devrait

# Une guerre menace la Turquie et la Grèce, si les médiateurs échouent

Nicosie, Chypre (UPI, PC et PA) — Les troubles entre citoyens chypriotes turcs et grecs ont assombri, hier, les pourparlers d'entente entre le sous-secrétaire d'État américain et les représentants de la Turquie et de la Grèce.

Les États-Unis tentent désespérément de faire adopter le projet de force internationale anglo-américaine composée de 10.000 soldats.

Les observateurs britanniques craignent qu'une reprise des hostilités comme il s'en est produit depuis la fin de semaine, entre les deux groupes de citoyens chypriotes "puissent amener une in-

tervention armée de la Turquie, désireuse de protéger les citoyens chypriotes turcs" et qui résulterait en une guerre entre la Grèce et la Turquie.

Le sous-secrétaire d'État américain, M. George Ball, est arrivé à Athènes, hier, en provenance de Londres, où il eut des entretiens avec le premier ministre Douglas-Home.

Des sources fiables londonniennes ont dit hier que le président Johnson avait envoyé M. Ball en mission à Chypre, en Grèce et en Turquie, parce qu'il voulait changer sa décision d'envoyer des soldats américains en mission pacificatrice à Nicosie.

La difficulté majeure réside en la volonté du président chypriote

Makarios de préférer les troupes de l'ONU à celles de l'OTAN.

Des sources turques bien informées ont révélé que le gouvernement turc avait présenté quatre objections à l'envoi des troupes pacificatrices sur l'île de Chypre.

1—La Turquie ne reconnaît pas que l'archevêque Makarios représente le gouvernement de Chypre.

2—Le gouvernement turc est troublé par les conséquences qui peuvent résulter des traités de protection signés par les gouvernements chypriote et grec.

3—La Turquie admet également que la force de pacifica-

tion soit rattachée au Conseil de sécurité des Nations unies, mais seulement pour conférer au Conseil un droit d'approbation. Ceci signifie que le Conseil ne présenterait pas d'objections à l'établissement d'une force de l'OTAN, et n'aurait pas d'autorité sur la force.

4—Elle s'oppose de plus à ce que la force pacificatrice supporte le gouvernement chypriote, parce que ce serait supporter l'archevêque Makarios.

On croit généralement que le gouvernement de la Grèce n'acceptera pas ces conditions.

Jusqu'à maintenant, les soldats britanniques cantonnés sur l'île n'ont pas tiré un seul coup de feu, parce que leur présence seule suffit à garder la paix.

Les citoyens chypriotes grecs semblent se faire à l'idée qu'une invasion de la Turquie est peu probable.

Les observateurs s'accordent à dire que l'archevêque Makarios tente d'obtenir une grosse part du gâteau: l'établissement d'une nouvelle constitution qui donne-

rait plus de droits aux citoyens chypriotes grecs et réduirait ceux des citoyens turcs.

L'Angleterre craint que Makarios ne se préoccupe point du sang versé, pourvu qu'il en arrive à ses fins.

Une des solutions proposées serait l'établissement d'une zone réservée aux citoyens chypriotes turcs, tel qu'ils le demandent depuis longtemps.

Des milliers d'étudiants ont manifesté en face des ambassades américaine et anglaise lundi soir en manière de protestation contre la situation chypriote. Ils en sont venus aux mains avec la police dans la basse ville de la capitale.

D'après les premières nouvelles un grand nombre d'étudiants ont été blessés au cours de accrochages avec la police.

Les manifestants réclamèrent à grands cris l'union de Chypre à la Grèce.

Au cours des pourparlers diplomatiques, la Grèce aurait accepté un projet de police internationale pour l'île à la condition

que le Conseil de Sécurité des Nations unies l'approuve.

Les Américains auraient préalablement refusé de faire intervenir les Nations unies dans le différend par crainte de fournir à la Russie un prétexte pour s'immiscer dans le conflit.

La police d'Athènes impute la manifestation d'hier soir à des agents provocateurs communistes.

Les desordres éclatèrent après que le maire d'Athènes, M. Angelos Tsoukalas, eut déclaré à une réunion publique que le peuple chypriote devait décider de lui-même ce qu'il désirait.

La proportion de la population grecque par rapport à celle des Turcs est de quatre à un environ à Chypre.

Des masses d'étudiants clamaient "Enosis" (Union avec la Grèce). Sur les parades qu'ils arboraient on pouvait lire: "Nous sommes prêts aux sacrifices, donnez-nous des armes". Ils enfonçaient les cordons de la police qui suppliait les manifestants de se disperser.

## Ecoles catholiques du Manitoba

# La double taxation maintenue

Winnipeg, (PC) Le premier ministre Roblin a annoncé, hier, que le gouvernement du Manitoba n'accorderait pas d'aide financière directe aux écoles paroissiales, mais qu'il proposerait toutefois qu'elles bénéficient des services des écoles publiques.

M. Roblin a dit que cette dernière proposition obligerait le gouvernement à créer un comité législatif spécial pour étudier la question dans ses détails.

"Nous rejetons complètement les systèmes mis en pratique en Ontario et en Saskatchewan, qui attribuent certaines parties des impôts aux écoles privées", a déclaré M. Roblin aux journalistes, peu de temps après avoir annoncé cette nouvelle.

Ce projet de loi permettra aux élèves des écoles privées, qui seront affiliées à une division ou à un district des écoles publiques de partager sans frais supplémentaires les services offerts par les écoles publiques, maintenues à même les fonds publics.

### DOUBLE TAXATION

Les écoles privées, dont la majorité sont des écoles paroissiales de religion catholique, demeureront indépendantes et ne recevront pas d'aides spéciales, ainsi qu'il est établi dans la constitution de la province du Manitoba depuis 1890 par la loi des écoles. Et les parents des élèves qui fréquenteront ces écoles privées demeureront soumis à la double taxation.

M. Roblin n'a pas donné beaucoup plus de détails sur le projet de loi, remettant au comité spécial que créera la législation la charge d'en préciser les clauses particulières.

Tout en affirmant qu'un tel système serait unique au Canada, M. Roblin a annoncé que le gouvernement inviterait le public à faire connaître son opinion.

### REACTIONS DIVERSES

M. Laurent Desjardins, député libéral de Saint-Boniface, un comté à majorité française et catholique, s'est dit désappointé de la proposition de M. Roblin.

Le R. P. Raymond Durocher, rédacteur en chef des hebdomadaires "La Liberté" et "Le Patriote", a dit que cette prise de position indiquait combien l'opinion publique avait changé depuis la publication du rapport de la commission d'enquête sur l'Éducation, menée au Manitoba en 1959.

Des 210.000 élèves qui fréquentent les écoles élémentaires et les écoles supérieures publiques du Manitoba, environ 50.000 sont de foi catholique et 12.000 de ces derniers fréquentent des écoles privées.

En contrepartie à la proposition de M. Roblin, M. James Wilson, président de la Commission scolaire de Winnipeg, a déclaré: "Si les 90.000 élèves des écoles paroissiales privées doivent partager les services des écoles publiques, il nous faudra établir tout un nouveau système scolaire. Nos services répondent tout juste aux demandes actuelles".

## Sacre, à Rome, de Mgr Jacques Martin

Cité du Vatican — (Reuter) Mgr Jacques Martin, membre du secrétariat d'État du Vatican, a été consacré aujourd'hui à la basilique Saint-Pierre de Rome, évêque titulaire de Neapolis en Palestine.

Bretagne de suivre les États-Unis sur le terrain du boycott économique de Cuba.

Sir Alec a ajouté toutefois que la Grande-Bretagne appliquerait scrupuleusement l'embargo sur les exportations de produits stratégiques à destination des pays communistes.

## Réunion de chefs africains demain, à Fort-Lamy

Fort-Lamy, Tchad — (Reuter) — Les chefs d'État des pays d'Afrique Equatoriale: Tchad, Congo-Brazza, République Centrafricaine et Gabon, se réuniront demain à Fort-Lamy.

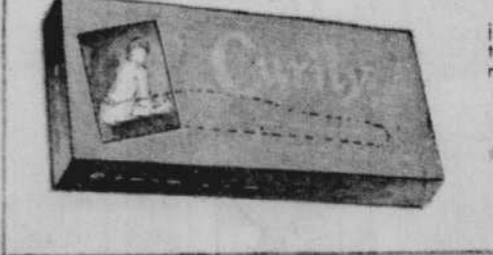
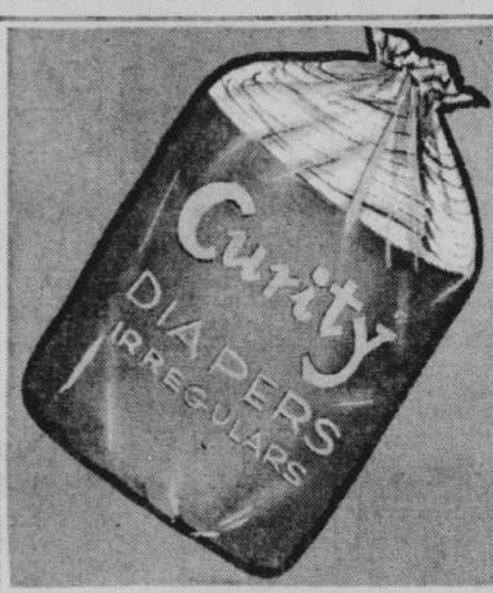
M. David Daeko, Président de la République Centrafricaine, est arrivé hier après-midi dans la capitale tchadienne, où se trouve déjà M. Alphonse Massamba-Debat, Président du Congo-Brazza. M. Léon Mba, Président du Gabon, n'assistera pas à la réunion et s'y fera représenter par M. Gustave-André Anouille, ministre d'État chargé de l'Économie nationale.

Dans une interview accordée à Radio-Tchad, le Président Massamba-Debat a déclaré que cette réunion sera principalement consacrée à l'examen de différents problèmes économiques.

Auparavant, les chefs d'État d'Afrique Equatoriale assisteront aujourd'hui à une réunion de l'Union douanière Equatoriale-Cameroun, réunion à laquelle sera également présent le Président Ahmadou Ahidjo.



à notre Salon Bambino, 2e étage les 12-13 et 14 février  
Elle se fera un plaisir de vous renseigner sur tous les soins à prodiguer à votre bébé.



## SEMAINE DES PRODUITS CURITY